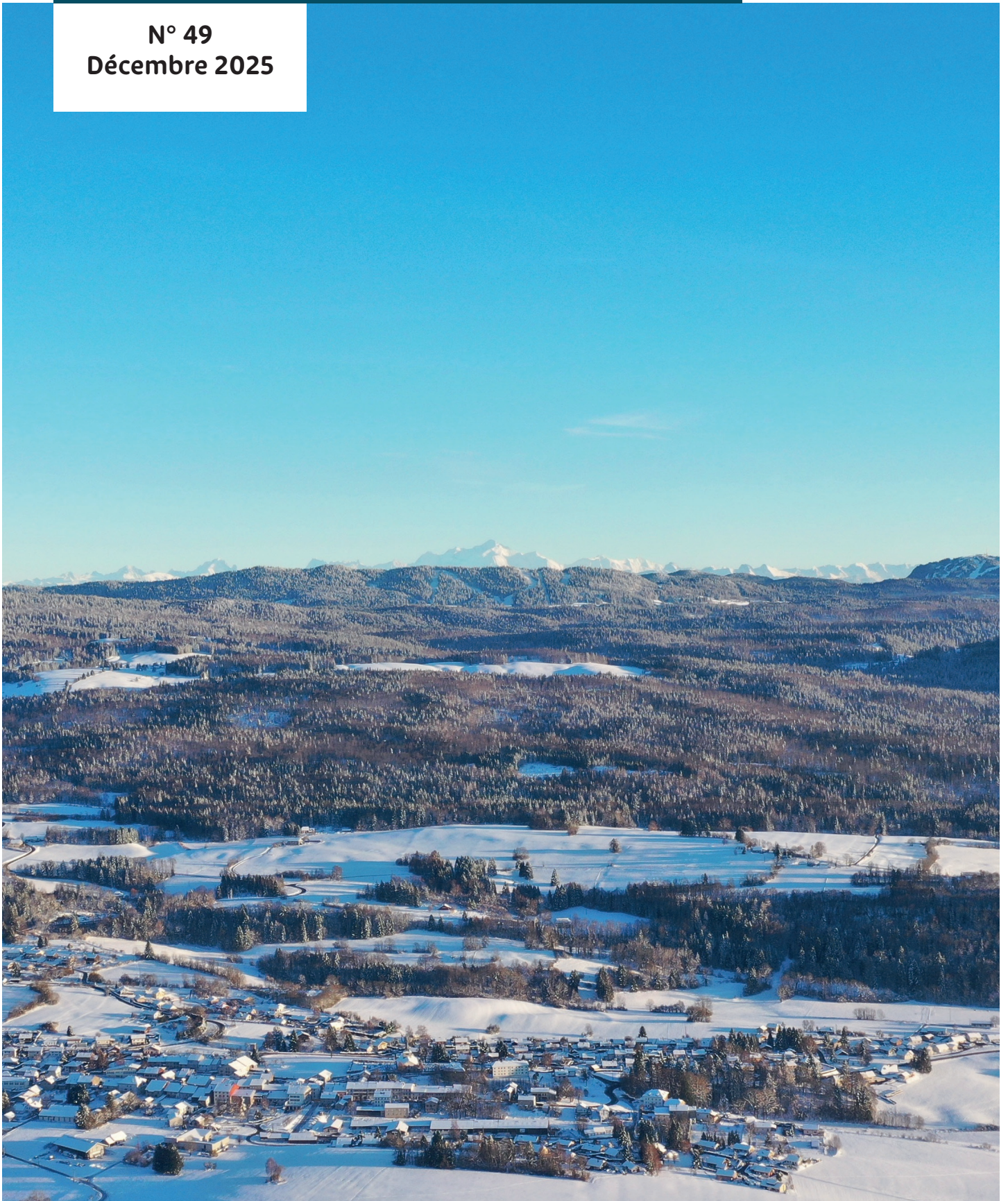


# LE CHAUMERAND

N° 49  
Décembre 2025



## Bulletin Municipal annuel de Longchaumois

[www.longchaumois.fr](http://www.longchaumois.fr)



# Artisan Coiffeur

Originaire de Champagnole, Mireille découvre très tôt sa vocation pour la coiffure. Elle débute son apprentissage à Saint-Claude chez M. Charbonnier, puis poursuit sa formation à Besançon pour y obtenir sa maîtrise. Animée par l'envie de perfectionner son art, elle rejoint ensuite le prestigieux salon Dessange à Paris.

Quelques années plus tard, Mireille revient dans son Jura natal pour fonder une famille, avant de s'installer aux Rousses. Au fil d'une conversation avec un ami, elle découvre les opportunités offertes en Suisse et décroche son premier poste à Nyon, où elle exercera pendant six années.

Passionnée et engagée, elle collabore également avec L'Oréal à Genève, participant à des présentations techniques autour de la coloration.

Une rencontre déterminante la conduit ensuite à Gland, où elle relève le défi de créer un salon de coiffure à partir d'un local vide, en association avec un ami. Ensemble, ils conçoivent et développent leur salon de coiffure de A à Z. Malgré les obstacles et la concurrence, le succès est rapidement au rendez-vous.

Cinq ans plus tard, Mireille rachète les parts de son associé et dirige seule le salon pendant plus de vingt ans, toujours avec la même passion, cherchant sans cesse à se former et à innover.

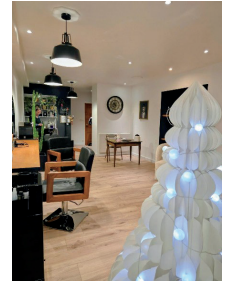
En 2025, une nouvelle page s'ouvre : Mireille décide de transmettre son salon suisse pour revenir travailler en France. Séduite par les locaux de Longchaumois, elle entreprend un rafraîchissement complet et ouvre en juin 2025 son nouvel espace « L'Artisan Coiffeur ».

Accueillie avec chaleur, elle se dit ravie de poursuivre cette belle aventure humaine et professionnelle au cœur du Jura.

Pour prendre rendez-vous : 06 81 35 18 60 - Ouvert du mardi au vendredi de 9h à 19h et le samedi de 9h à 14h



@artisan\_coiffeur



## Perfection Maison - Perfection Services Plus

Rémy et Coralie FRECHOU - GOMES arrivent à Longchaumois en octobre 2023.

Ils créent les micro-entreprises PERFECTION MAISON et PERFECTION SERVICES PLUS en octobre 2024 et janvier 2025.

Ces deux entreprises offrent un service de nettoyage aux particuliers et aux professionnels (entretien des appartements - lavage - repassage) : Airbnb - copropriétés - gîtes - commerces sur tout le secteur HAUT-JURA.

Forts de leur riche expérience, que ce soit Coralie dans l'entretien en hôtellerie ou le secteur hospitalier de haut de gamme,

Rémy dans la restauration, ils décident de se lancer dans l'aventure de la micro-entreprise. Le succès est très vite au rendez-vous, les bonnes relations qu'ils entretiennent avec leurs anciens employeurs, le réseau et l'entraide leur permettent en effet de créer une clientèle nombreuse et diversifiée. L'activité parallèle de pet sitting est de ce fait vite limitée vu l'ampleur de leur tâche.

Malgré une charge de travail très conséquente, du lundi au dimanche pour Rémy (mercredi de congé) et du lundi au vendredi pour Coralie, ils ont trouvé dans cette aventure un équilibre de vie avec leurs enfants.

Leur projet est de fusionner les deux micro-entreprises pour créer l'entreprise PERFECTION MAISON ET SERVICES et de trouver un local (avec eau et chauffage ou à défaut un appartement libre qui pourrait faire office de local) sur le secteur, si possible à LONGCHAUMOIS ou dans ses environs. Ils envisagent de pérenniser leur activité avant de se lancer éventuellement dans l'embauche de personnel à plus long terme. De belles perspectives semblent offertes via leur proximité avec les agences immobilières qui peinent à trouver des prestataires.

Vous pouvez les retrouver sur la page facebook PERFECTION MAISON ou les contacter au 07 67 50 75 18 ou au 07 69 09 16 78

et par mail [contact@perfectionmaison.fr](mailto:contact@perfectionmaison.fr)

## Les petites décors de C Line

Céline GARNIER-GAILLARD a été inspirée par son grand-père qui a restauré avec sa grand-mère et une bonne partie de la famille, la maison familiale achetée en 1970 à Longchaumois, au lieu-dit « sur le Bugeon » ; cette maison où grâce à ses aïeux, elle est revenue vivre avec sa maman. Elle a beaucoup appris avec son grand-père et a pu, à son contact, développer son goût pour la création.

Céline a démarré son activité en janvier 2025. Elle crée et fabrique différents objets en bois, bois-résine ou résine seule, tissu dans lesquels peuvent être insérés : pigments, fleurs séchées, paillettes, ou des choses plus personnelles telles que des photos, mèches de cheveux, plumes, test de grossesse, échographie... donc personnalisable à l'infini.

Céline met un point d'honneur à réaliser des créations originales ou sur mesure : boîtes, supports, plateaux, tableaux, pots, porte-savons, bijoux, pendules, figurines, bagues de livres, plateaux bois et résine, porte-clefs en bois, boîtes à mouchoirs en bois, pochons, paniers et sacs en tissus etc.

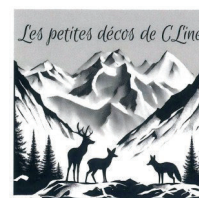
Les objets en résine prennent forme selon deux techniques : la résine UV à sécher et la résine époxy, fusion de deux produits toxiques et qui nécessite un équipement de protection pour la travailler. Il faut au minimum trois jours de séchage pour pouvoir manipuler puis un mois de séchage complet avant utilisation. Ce matériau n'est pas adapté pour l'alimentaire mais n'est pas toxique pour la peau.

Pour le bois, les objets sont découpés à la scie ou au laser.

Installée pour le moment dans le garage de son mari à Morez, ils cherchent ensemble une maison (ancienne ferme) qui permettrait d'accueillir leur habitation, un atelier et un petit local de vente sur Longchaumois et alentours. Plus d'espace lui permettrait de réaliser de plus grosses pièces et d'entreposer tout son matériel et notamment les machines récupérées de son grand-père. Elle pourrait aussi réaliser de l'aérogommage.

Céline vend ses créations sur internet pour le moment, vous pouvez la joindre par mail à l'adresse :

[lespetitesdecosdecline@gmail.com](mailto:lespetitesdecosdecline@gmail.com) ou au 07 43 28 12 12 ainsi que sur les réseaux sociaux :



Artisanat d'art  
Résine et/ou bois, tissu

comme le qr code et retrouvez moi sur...

Le site web Facebook Instagram



# Le Chaumerand

2025 - N°49

Décembre 2025

## LE MOT DU MAIRE



Le mandat municipal se termine ! En 2026, de nouvelles élections seront organisées et, un nouveau conseil sera élu.



Pour ma part, le mandat se termine et je ne solliciterai pas vos suffrages pour un second mandat en qualité de maire. C'est donc la dernière fois que je m'adresse à vous en tant que maire, dans ce bulletin.

Ce mandat a commencé en 2020 de façon compliquée, entre pandémie de covid 19 et confinements successifs. Cette période a été parfois mal vécue par certains, coupés de leur famille et leurs amis. Cette séquence a été assez rude pour les élus, même si le développement des réunions en visioconférence a pu pallier au plus urgent.

Elus le 15 mars 2020, il a fallu attendre le 25 mai pour pouvoir procéder à la réunion du premier conseil municipal procédant à l'élection du maire et des adjoints, la détermination des commissions communales, la désignation de leurs membres, ainsi qu'à la désignation des délégués communaux siégeant dans les différents syndicats intercommunaux et autres structures.

Si le mandat a commencé dans le confinement, il se termine dans la confusion.

Ces cinq années passées auront suffi à concentrer presque toutes les crises possibles : sanitaire, sociale, environnementale, énergétique, économique, géopolitique, sans compter celles qu'elles ont engendré : politique, institutionnelle et démocratique.

Ces crises minent la confiance de nos concitoyens et des élus locaux, affectent nos budgets et affaiblissent nos services publics. L'Etat met à mal les capacités d'action du bloc communal (communes et communauté de communes) confronté à la baisse voire même la suppression de nos leviers financiers, au transfert de compétences ou au poids de normes souvent contradictoires si ce n'est absurdes, ainsi que le décrit Monsieur David Lisnard, président des maires de France et maire de Cannes, lors du congrès des maires de France qui s'est tenu les 18, 19 et 20 novembre derniers.

Alors que la défiance envers les institutions nationales atteint des sommets et que les fractures territoriales se creusent, il est urgent de retrouver de la proximité entre les citoyens et les décisions qui concernent leur vie quotidienne.

L'action locale est empêchée, remplacée par l'uniformisation administrative.

Dans ce même temps notre pays est apparu paralysé par un blocage politique et institutionnel inédit sous la V<sup>ème</sup> République. L'Etat semble de plus en plus condamné à l'impuissance à agir sur le réel, impuissance à changer le cours du monde comme les trajectoires individuelles. Il ne faut pas chercher bien plus loin le désintérêt massif des électeurs, en ce qui concerne les scrutins nationaux et européens ...

## SOMMAIRE

### Vie de la Commune


Le Mot du Maire .....	1
Finances locales .....	4
Vie communale .....	6
Affaires sociales .....	12
Ecole .....	14
La Grotte Enchantée .....	16
Infos Jeunes Jura .....	18
Parc Naturel Régional du Haut-Jura .....	19
Cantou des Jardins .....	19
Fruitière de gestion forestière .....	20
SICTOM du Haut-Jura .....	21
Centrales Villageoises du Haut-Jura .....	21
Haut-Jura Arcade Communauté .....	22
Syndicat Mixte du Haut-Jura .....	27

### Associations

ACCA .....	42
Aïkikaï du Haut-Jura .....	29
Amicale des Sapeurs-Pompiers .....	42
APIC .....	39
Arc-en-Ciel .....	40
Arcade Foot Pays Lunetier .....	36
ASC .....	32
ATL .....	38
Club du Temps Libre Lacuzon .....	41
Les Fous Zélés .....	40
Maison de la Flore .....	39
Office Municipal Sports et Loisirs .....	28
Récré-Action .....	37
Tennis Club .....	30
UC Morez VTT .....	37
Union Musicale .....	43
Vita'Gym .....	28
Contact Associations .....	53

### Infos Diverses

Carte Blanche : Les écoles de hameaux .....	44
Carte Blanche : SOS Longchaumois .....	51
Hommage à Pierre-Louis Grenier-Godard .....	52
L'Atelier du Bombourg .....	52
Civisme et Savoir-vivre .....	54
Informations citoyennes .....	56
Annuaire .....	58
Etat Civil .....	60



Puis, ce fut l'agression russe contre l'Ukraine, et ses ondes de choc affectant même les budgets de nos communes.

Et que dire des nouvelles manifestations de la crise écologique, dont plus personne aujourd'hui ne parle au futur. C'est au présent que le climat change !

Nous avons vu se multiplier les événements climatiques exceptionnels.

Malgré cela, les communes restent le dernier rempart de proximité, de stabilité et de confiance ; je crois profondément que la République ne pourra se relever qu'en redonnant du pouvoir à ceux qui, chaque jour, la font vivre sur le terrain.

Plus près de nous, les travaux de rénovation de la « maison Roybier », commencés au troisième trimestre 2023, sont terminés.

Ce gros chantier, projet de mandat, a enfin vu ses premiers locataires prendre possession des logements. Tous ont été loués rapidement. C'est un soulagement pour le budget de la commune. Il a fallu porter financièrement ce dossier sur plusieurs budgets depuis son commencement, et cela a grevé notre capacité d'autofinancement et augmenté notre taux d'endettement de manière significative mais cet investissement est financé et maintenant les recettes espérées sont au rendez-vous.

L'équipe municipale se réjouit d'avoir pu réaliser ce projet. Même si je reste persuadé que ce n'est pas forcément à la commune de porter ces dossiers de création de logements, notre situation particulière a fait que la commune a dû prendre la main.

Nous avons souhaité une rénovation de qualité de ce bâtiment village. Je pense que notre entrée de village côté Hauts-de-Bienne en ressort grandie et embellie.

Les terrains acquis par la commune à proximité du Cantou, rue de la Reisse, ont été en partie aménagés par la pose de tables et bancs. Une deuxième partie sera proposée en jardins partagés dont un secteur réservé pour les enfants de l'école et de l'accueil de loisirs.

Le plan vélo, piloté par les services de notre communauté de communes Haut-Jura Arcade Communauté, en partenariat avec le Conseil Départemental du Jura (service des routes), a tardé à se mettre en place. Malgré tout, les entrées/sorties du village ont été sécurisées (côté Proximarché et route de Lamoura).

Accompagner et sécuriser le développement de l'usage du vélo est primordial, on a souhaité profiter du lancement de ce dossier pour essayer de faire ralentir les véhicules qui traversent et circulent dans notre village. Les habitudes en sont parfois bouleversées mais il est nécessaire que les usagers de la route prennent conscience que la route n'est plus dédiée exclusivement aux voitures, les choses et les usages changent et les élus se doivent d'accompagner ce changement, même si quelques fois les dents grincent.

D'autres dossiers sont toujours à l'étude ou en phase de pré-réalisation :

- La création et l'aménagement d'un nouveau lotissement est toujours en cours. Ce projet sera réalisé sur le mandat prochain. Nous n'avons pas pu le lancer définitivement sur ce mandat faute des moyens financiers nécessaires pour la viabilisation.

- L'étude de faisabilité de notre chaufferie bois, son réseau de chaleur et l'amélioration de l'approvisionnement et le stockage des plaquettes bois a été rendue. Reste à trouver les financements nécessaires à cette réalisation. Pas simple là encore !

- Les travaux d'entretien et de remise en état des voies communales et des bâtiments publics se poursuivent.

- Rue des Colchiques, en direction de la déchetterie, quatre parcelles de terrain à bâtir ont été viabilisées et mises en vente. Une maison à d'ores et déjà été construite et, à cette heure, un terrain est sous le coup d'une promesse de vente signée, les deux autres devant faire l'objet de signature de promesse de vente. Ce dossier avance tout seul et j'espère qu'il sera clos avant la fin du mandat.

- Cette année a vu la fin des gros travaux d'assainissement, portés par le Syndicat Mixte du Haut-Jura (SMHJ) dont la commune est membre. Les travaux de réhabilitation et d'amélioration de notre station d'épuration sont quasiment terminés. La station fonctionne avec son nouveau système hydraulique et de traitement.

• Les travaux de remplacement de conduites d'eau potable ont également été terminés par le Syndicat des eaux du lac de Bellefontaine (rue Balafin, secteur de La Tronche ...). Le secteur de la rue Lacuzon (devant chez Julbo), jusqu'au Cantou, est prioritaire. Le dossier travaux est en cours de constitution et de chiffrage pour un dépôt des demandes de subventions et une réalisation prévue en début de mandat prochain.

• Les travaux de déploiement de la fibre optique se terminent.

Dans ce bulletin, vous trouverez un aperçu de l'action communale et vous pourrez à nouveau constater la vitalité et le dynamisme de la vie associative chaumerande. Je vous souhaite bonne lecture.

L'équipe municipale se joint à moi pour remercier les agents techniques et administratifs pour le travail effectué tout au long de l'année au service des habitants et de notre village.

Je remercie également chaleureusement le travail accompli par chacune et chacun, tout au long de l'année, au sein des associations ou tout simplement par leur présence et leur aide, au service de tous, participant ainsi à l'attractivité et la vitalité de notre village.

J'ai une pensée émue pour toutes les personnes qui nous ont quittées cette année et renouvelle mes sincères condoléances aux familles endeuillées.

Il est temps pour moi de passer le relais. En 2026, une nouvelle liste sollicitera vos suffrages afin de renouveler le conseil municipal. Comme l'a écrit Jean-Gabriel NAST, mon prédécesseur, que je salue : « *c'est un moment important de la démocratie locale, celui où vous donnez un visage à la commune.* ».

Je suis confiant et suis sûr que la nouvelle équipe qui sera élue fera montre de dynamisme et d'énergie sans faille au service de Longchaumoises et de ses habitants et résidents. Je leur souhaite bon courage et bonne chance pour les années à venir.

De là où je serai, en tant que simple citoyen, je resterai un fervent amoureux de cette si vaste et magnifique commune, j'aurai plaisir à discuter avec chacune et chacun d'entre vous au détour d'un commerce ou d'une balade en forêt, d'un croisement au village.

Ce mandat a été si riche, il m'a rempli de satisfactions et à bien des égards il m'a nourri et m'a beaucoup appris.

Le mandat de maire n'est pas toujours simple et son exercice est parfois jonché d'obstacles et de motifs à baisser les bras mais ce que j'en retiens c'est sa richesse tant humainement que par ses vastes et passionnants domaines d'exercice. Je veux vous remercier chaleureusement de m'avoir permis de vivre cela avec vous à mes côtés. Cette expérience est sans commune mesure avec nulle autre. J'ai été honoré d'être votre porte-parole et de représenter Longchaumoises, les Chaumerandes et Chaumerands, durant ces presque six années. Merci encore.

Je vous souhaite, ainsi qu'à tous vos proches, de passer de bonnes fêtes de fin d'année et une bonne et heureuse année 2026. Que santé, bonheur et réussite vous accompagnent tout au long de cette nouvelle année et que nous puissions tous continuer, chacun à notre niveau et à la mesure de nos possibilités, **d'AGIR POUR BIEN VIVRE À LONGCHAUMOIS !**

Yann BONDIER-MORET

#### COMMUNE DE LONGCHAUMOIS

MAIRIE DE LONGCHAUMOIS

3 rue de l'église

39400 LONGCHAUMOIS

Téléphone : 03 84 60 61 90

Mail : [mairie@longchaumoises.fr](mailto:mairie@longchaumoises.fr)

Site Internet : [www.longchaumoises.fr](http://www.longchaumoises.fr)

 Mairie De Longchaumoises

Application Intramuros



#### LA COMMISSION INFORMATION - COMMUNICATION

Mmes Vanessa DEFFRADAS, Valérie DUMONT-GIRARD, Béatrice BUFFARD-MORET, Danielle MARUZZI, Camille PERRIER, Véronique PIRAT, Mrs Yann BONDIER-MORET, Jean-Gabriel ROBEZ-MASSON, Vincent BRIQUEZ, Bernard DUBREZ, Sylvain MARTIN

avec la collaboration de Carole VARRIER pour la mise en page.

Rédaction : Mairie de Longchaumoises

Publication et impression : Estimprim - Champagnole

Crédit Photos Couverture : Bernard DUBREZ

# Finances Locales

## DU CHANGEMENT EN COMPTABILITÉ : LA MISE EN PLACE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE (CFU).



À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026, toutes les communes devront mettre en place le Compte Financier Unique. Par anticipation, notre commune s'est portée volontaire pour un passage au compte financier unique dès 2025.

De quoi s'agit-il ?

Avant l'instauration du compte financier unique, deux documents distincts étaient établis pour rendre compte de la situation financière de la commune : le compte administratif élaboré par la commune et le compte de gestion présenté par le comptable public.

Désormais, le compte financier unique fusionne ces deux éléments en un seul document, offrant une vision unifiée et simplifiée des opérations financières de l'exercice. Il permet ainsi de disposer d'un seul outil cohérent et complet, facilitant l'analyse, le contrôle et la transparence de la gestion publique.

La mise en place du compte financier unique vise plusieurs objectifs : favoriser la transparence et la lisibilité de l'information financière, simplifier les processus administratifs entre l'ordonnateur et le comptable et aboutir à une confection 100 % dématérialisée sur l'ensemble de la chaîne.

Le compte financier unique est le document qui retrace l'exécution de l'ensemble des recettes et des dépenses d'une collectivité territoriale sur une année. Il permet aux citoyens de comprendre comment sont utilisées les ressources publiques et d'évaluer la gestion financière de leur commune.

Bien que le CFU soit un document unique, le travail d'exécution se fait toujours à deux niveaux :

- Le Maire, par l'intermédiaire de ses services administratifs, engage, liquide et ordonne les dépenses et les recettes.
- Le Comptable public, sous l'autorité du ministère des Finances Publiques, contrôle, encaisse les recettes et décaisse les dépenses.

Il n'y a pas de remise en cause du principe fondamental de séparation de l'ordonnateur et du comptable.

La structure du CFU est identique à celle du budget primitif, ces documents sont divisés en deux sections : fonctionnement et investissement. Chacune de ces sections est obligatoirement votée en équilibre (recettes = dépenses).

- La section de fonctionnement retrace toutes les opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la gestion courante des services de la collectivité (électricité, charges de personnel, fournitures diverses, petit entretien de bâtiments et de voirie, intérêts d'emprunts...).

- La section d'investissement présente les programmes d'équipements nouveaux ou en cours (travaux, acquisition de terrains, remboursement du capital de la dette...).

Les dépenses sont financées par les ressources propres de la collectivité (part communale des taxes foncières, recettes du domaine, tarification des services), par des dotations de l'Etat, des subventions et par le recours à l'emprunt uniquement pour les investissements. Les dépenses de la section de fonctionnement ne peuvent en aucun cas être financées par un emprunt.

Le CFU remplace donc le compte administratif et le compte de gestion, mais il n'engendre aucun changement concernant le cycle annuel budgétaire habituel. En premier lieu, le budget primitif, prévoit et autorise les recettes et les dépenses, il doit être voté avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte. Ensuite, des délibérations budgétaires modificatives sont prises tout au long de l'exercice afin de faire des ajustements, tant en dépenses qu'en recettes. Enfin, le compte financier unique est voté, il acte la clôture des comptes. Contrairement au budget primitif qui est un acte de prévision, le CFU est le reflet exact de toutes les dépenses et recettes réalisées dans l'année, enrichi de données comptables. Le budget est exécuté tout au long de l'année. Cela signifie que les dépenses sont payées (factures des fournisseurs, charges de personnel, versement des subventions, travaux...) et les recettes encaissées (dotations de l'Etat, fiscalité, facturation des services...).

Concernant plus précisément les finances de Longchaumois, la séance du Conseil Municipal du 21 mars 2025 était consacrée à l'analyse détaillée et au vote des comptes financiers uniques 2024 et des budgets primitifs 2025.

## LES COMPTES FINANCIERS UNIQUES 2024

Le compte financier unique 2024 du budget de la Commune dégage un résultat de fonctionnement de 384 155 €. Ce résultat se décompose de la manière suivante : résultat de l'exercice excédentaire de 37 156 € auquel s'ajoutent le virement de clôture du budget du lotissement Sur le Pré de 213 401 € et la reprise du résultat antérieur 133 598 €. Le résultat de la section d'investissement présente un déficit de 128 704 €, ce déficit en investissement s'explique par le décalage entre le paiement des travaux et le versement du solde des subventions de la Maison Roybier. Le résultat excédentaire global de clôture pour les deux sections confondues est de 255 451 €.

L'écart entre le volume total des recettes et des dépenses réelles de fonctionnement constitue l'autofinancement, celui-ci détermine la capacité de la commune à financer elle-même ses projets d'investissement sans recourir nécessairement à un emprunt nouveau. Lors de l'exercice budgétaire précédent, nous avons souligné un point d'inquiétude au niveau de ce ratio. En effet, le compte administratif 2023 présentait un déficit de 1 733 € (les dépenses étaient supérieures aux recettes). En 2024, au prix de diverses restrictions, la différence entre les recettes et les dépenses présente un excédent de 37 156 €. Malgré ce chiffre qui montre une légère amélioration, la situation reste d'une grande fragilité. La stricte vigilance quant aux dépenses reste, encore et toujours, de mise.

Le compte financier unique 2024 du budget Commerces présente un déficit global de 30 460 €. Ce déficit se réduit progressivement grâce à l'encaissement des loyers.

Le budget du lotissement Champs Quelcaire ne présente aucune opération.

Lotissement Sur le Pré : les derniers travaux de voirie ayant été réalisés pour la somme de 44 432 € HT, ce budget a été définitivement soldé par un virement des résultats au budget général de la commune.

## LES BUDGETS PRIMITIFS 2025

L'élaboration du budget primitif 2025 de la commune s'inscrit toujours dans un contexte extrêmement contraint, les dépenses augmentent et les recettes diminuent, l'équilibre budgétaire est toujours aussi difficile à atteindre.

Par conséquent, l'objectif de stricte maîtrise des dépenses de fonctionnement, appliqué depuis plusieurs exercices, reste toujours la priorité la plus sérieuse.

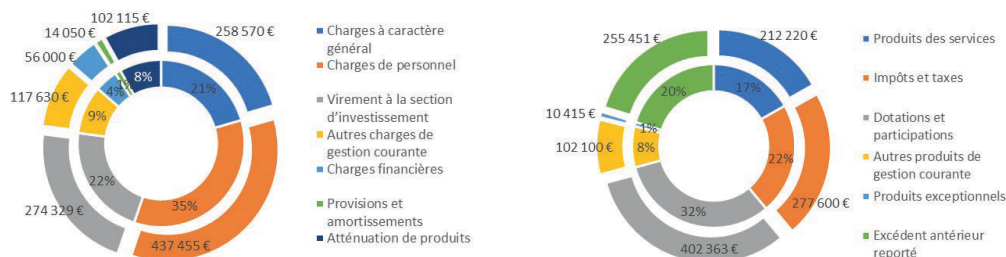
Cette année encore, le Conseil Municipal n'a pas souhaité augmenter les taux des taxes foncières afin de ne pas impacter encore plus lourdement les ménages. Mais il est certain que cette position ne sera pas tenable, à l'avenir, pour les finances communales.

Concernant le budget primitif 2025 de la Commune, après la reprise des résultats du compte financier unique 2024, la section de fonctionnement est équilibrée à la somme de 1 260 150 €. Un autofinancement théorique de 274 329 € est dégagé. La section d'investissement est équilibrée à la somme de 1 096 566 €, y compris les opérations comptables (reprise des résultats, autofinancement, intégrations, amortissements...). Les principaux investissements prévus sont : fin des travaux de réhabilitation de la maison Roybier, travaux de voirie, rénovation de salles de classe, plan vélo, luminaires Led à la salle conviviale de l'Espace Loisirs, entretien de bâtiments, achat de terrain, étude de faisabilité pour la rénovation de la chaufferie bois et l'extension du réseau de chaleur.

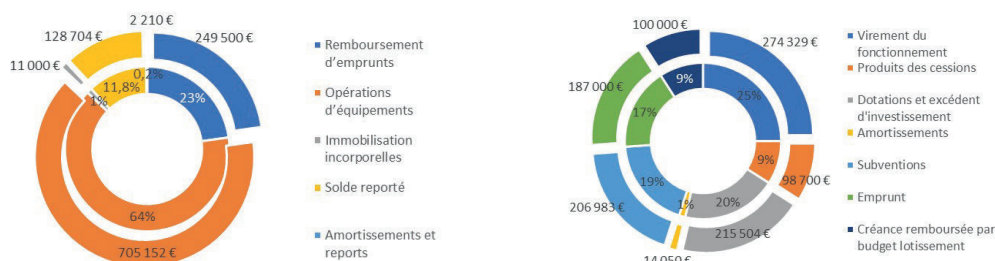
Budget primitif 2025 Commerces : l'avance de 100 000 € qui avait été faite en 2013, depuis le budget principal vers le budget commerce est remboursée.

Budget Lotissement Champs Quelcaire : ce nouveau budget a été créé en vue d'aménager le futur lotissement situé route de Lamoura, entre les lotissements Tré la Roche et La Pala. La création d'un budget annexe distinct permet d'individualiser comptablement les opérations spécifiques à cette opération. Une avance de 10 000 € est prévue du budget Commune vers ce budget.

## BUDGET DE FONCTIONNEMENT : 1 260 150 € - DÉPENSES/RECETTES



## BUDGET D'INVESTISSEMENT : 1 096 566 € - DÉPENSES/RECETTES



# Vie Communale

## TRAVAUX RÉALISÉS

Différents travaux ont été réalisés sur la commune au cours de l'année 2025 : rénovation de deux salles de classes, changement des luminaires de la salle conviviale, réfection du clavier de l'orgue à l'église, goudronnage de différentes rues, travaux au bar, écluses et signalétique du plan vélo ...



Rénovation d'une salle de classe



Nouvel éclairage dans la salle conviviale de l'Espace Loisirs



Dominique Lalmand, facteur d'orgues, effectuant le remplacement du clavier de l'orgue de l'église



Campagne de goudronnage en collaboration avec les employés intercommunaux des services techniques : François Passemard, Hervé Chasseur et Thierry Vuillermoz



Travaux de voirie à la Chaîte



Travaux d'électricité dans les locaux du bar



Zone 30 dans tout le centre-bourg et mise en place d'écluses aux entrées de village  
Pour en savoir plus : plan Vélo page 26



## MAISON ROYBIER

Les travaux de la maison Roybier ont été achevés en début d'année 2025.

Les premiers locataires ont pris possession de leur appartement dès le 1<sup>er</sup> février 2025 et les sept appartements ont été occupés très rapidement.

## LE LONG'SHOW JAZZ FESTIVAL



Après plusieurs réunions pour élaborer le programme et l'organisation, la première édition a vu le jour le week-end des 5 et 6 juillet.



Les trois chevilles ouvrières ont concocté ce premier Long'Show Jazz Festival en mélangeant des musiciens pro et des musiciens amateurs, pour faire de ce festival un moment d'échanges et de plaisirs partagés.

Les festivités ont commencé le samedi à 16h avec la projection d'un ciné vélo «The Blues Brothers », suivie d'une déambulation de la Batucada (groupe de percussions de l'école de musique d'Arcade) dans les rues du village pour revenir à l'Espace Loisirs, où nous avons pu continuer à s'ambiancer avec la prestation des Brakass (groupe musicales actuelles de l'école de musique d'Arcade). Le public chauffé à bloc était prêt à passer la soirée avec les Funny Funky.

Le dimanche a débuté à 11h30, avec l'orchestre à l'école de Longchaumoises puis l'harmonie chaumerande a pris place sur la scène. Ensuite c'est un ensemble d'élèves de l'école de musique d'Arcade qui s'est installé pour préparer le public à accueillir les Krachta Valda.

En fin d'après midi, pour clôturer ce week-end riche en musique, rencontres et découvertes, certains musiciens amateurs, jeunes et moins jeunes qui, tour à tour, sont montés sur cette scène durant le week-end, sont revenus la partager une dernière fois avec les Krachta Valda pour un morceau final.

Sans une super buvette, le festival n'aurait pas été aussi chouette !!!

La petite restauration sous forme de planches apéritives salées et sucrées a connu un énorme succès.

Je profite de cet article pour remercier :

- Philippe et Manu, sans qui le Long'Show Jazz Festival n'aurait jamais vu le jour.
- Tous les bénévoles pour leur implication à la réussite de ce week-end jazzy.
- Tous les musiciens, les pro, les amateurs, les grands et les petits.
- Et bien entendu un grand merci aux annonceurs ainsi qu'à la municipalité pour leurs soutiens.

**Nous vous donnons rendez-vous les 4 et 5 juillet 2026, pour la deuxième édition et encore plein de belles surprises !!**

Bénédicte Bourgeois

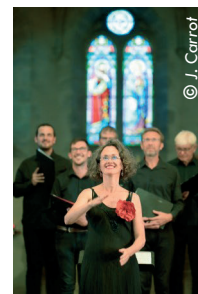


## MUSIQUES EN HAUT !



Dans le cadre du Festival Musiques en Haut !, l'église Saint Jean-Baptiste de Longchaumoises a accueilli jeudi 17 juillet 2025 le chœur « Du Haut en Bas » composé de Bénédicte Kaulek à l'orgue et Edlira Priftuli à la direction.

Sous la conduite experte de Hubert Hazebroucq, maître à danser, et porté par les sonorités envoûtantes de l'ensemble de violons Les Sonadori, un Bal Renaissance invitait ensuite à l'Espace Loisirs petits et grands à découvrir l'art du mouvement à la Renaissance.



## SYSTÈME E-BOO

Afin de bénéficier de soins d'urgence et de permettre aux patients d'être transportés rapidement vers un hôpital, la commune a mis en place un système connecté e-boo qui permet à tout moment aux services de secours du SAMU d'intervenir en éclairant à distance le stade de Longchaumoises et consulter ainsi les informations météorologiques locales.

## LE BOSTRYCHE, UN PETIT INSECTE AUX GRANDS RAVAGES

Depuis quelques années, nos forêts subissent une crise silencieuse mais profonde. À Longchaumois comme dans bien d'autres communes du massif, le **bostryche typographe** (*Ips typographus*), petit coléoptère s'attaquant aux épicéas, bouleverse l'équilibre de nos paysages forestiers et ruraux. Long de quelques millimètres seulement, le bostryche creuse des galeries sous l'écorce des épicéas affaiblis pour y pondre ses œufs. Les larves bloquent la circulation de la sève, provoquant la mort de l'arbre en quelques semaines.



Habituellement régulé naturellement, cet insecte devient ravageur lorsque les conditions climatiques (sécheresses, canicules, tempêtes) affaiblissent durablement les arbres. Ces dernières années, il a parfois réalisé trois générations par an, favorisant une explosion de sa population.

### Une épidémie sans précédent

Depuis 2019, près d'un quart des épicéas adultes du territoire communal ont été touchés. Les parcelles entières se sont vues abattues pour contenir la propagation, entraînant une activité forestière intense. Les volumes de bois scolytés (infestés) évacués se comptent en milliers de mètres cubes, bouleversant la planification habituelle des coupes et saturant les circuits de vente du bois.

### Des impacts visibles sur nos chemins et nos routes

L'exploitation massive, souvent urgente, a entraîné une forte pression sur les voies forestières et communales. Le passage répété d'engins lourds (grumiers, porteurs, débardeurs) a détérioré de nombreux chemins ruraux provoquant la formation d'ornières et la dégradation accélérée de ces chemins d'exploitation qui sont aussi souvent des zones de promenade. Certaines routes secondaires subissent également les conséquences du trafic accru de camions de bois.

Ces dégradations nécessiteront des interventions de remise en état coûteuses pour la commune et pour les propriétaires et parfois des **restrictions temporaires d'accès** pour des raisons de sécurité.

### Des conséquences financières

Avant l'épidémie, le bois sain se vendait 70 à 90 € / m<sup>3</sup>. Les bois infestés chutent à 15–25 € / m<sup>3</sup> et même moins dans certains cas entraînant pour certains propriétaires une perte de valeur de plus de 60 %. Les entreprises forestières voient leurs marges se réduire face aux coûts élevés et à l'urgence des opérations. Pour la commune, la remise en état des chemins et les travaux de reboisement représenteront des sommes conséquentes. Sans oublier le manque à gagner des recettes forestières.

### Des tensions entre les usages

Cette situation exceptionnelle a également fait naître **des incompréhensions** entre usagers de la forêt notamment avec les **promeneurs** et randonneurs, surpris par les coupes ou la boue sur les chemins.

### Une lueur d'espoir

Le bostryche aura laissé des cicatrices, mais aussi des leçons. Nos forêts se régénéreront, lentement mais sûrement. Les replantations et la régénération favoriseront la diversification des essences et des forêts plus résilientes résistant aux insectes et au climat de demain.

Le Haut-Jura a toujours su renaître de ses crises, grâce à la patience des forestiers et à l'attachement des habitants à leur patrimoine naturel.

En conjuguant écologie, économie et respect des usages, espérons que l'on pourra transformer cette épreuve en occasion de repenser sa forêt pour les générations futures.





Dans la nuit du mardi 8 au mercredi 9 juillet, un incendie criminel a failli détruire notre magasin Proximarché.

Heureusement, grâce à un signalement rapide et à la réactivité des pompiers, le feu a pu être contenu à la réserve. Si les flammes ont été stoppées, la fumée, elle, a laissé de lourdes traces dans le magasin. Beaucoup pensaient alors qu'il faudrait du temps avant de revoir les portes s'ouvrir...

Mais c'était sans compter sur la détermination, le courage et la générosité de Noémie et Christophe Millier.

Dès le lendemain, ils ont lancé un appel sur la page Facebook du magasin :

*« Bonjour, afin de pouvoir ouvrir demain, nous faisons appel à votre aide pour nettoyer le magasin. Nous sommes sur place, on vous attend ! »*

La réponse ne s'est pas fait attendre. En quelques heures, une cinquantaine de personnes sont venues prêter main-forte, armées de seaux, d'éponges et surtout d'un formidable élan de solidarité.

Ensemble, habitants, amis et clients ont retroussé leurs manches pour laver, essuyer, récurer et redonner vie à chaque rayon.

Grâce à cet élan collectif, le magasin a pu rouvrir dès le lendemain matin.

Le soir même, Noémie et Christophe exprimaient leur reconnaissance :

*« Un énorme merci à toutes les personnes venues nous aider à nettoyer le magasin aujourd'hui. Grâce à vous tous, nous pourrons ouvrir demain aux horaires habituels, avec le pain et les journaux ».*

Cette journée restera dans les mémoires comme un magnifique témoignage d'entraide et d'attachement à la vie de notre village.

À Longchaumoises, la solidarité n'est pas un mot : c'est une réalité bien vivante. 🍷



Nous tenons à remercier toutes les personnes présentes le jeudi 10 juillet 2025 pour le nettoyage du magasin.

Ce bel élan de solidarité nous a non seulement permis de rouvrir rapidement mais surtout de nous relancer moralement après la difficile épreuve de l'incendie.

Noémie et Christophe MILLIER

55 Grande Rue  
39400 LONGCHAUMOIS  
Tel 03-84-60-61-61  
Mail: [proxivuillet@orange.fr](mailto:proxivuillet@orange.fr)  
[www.proximarche-longchaumoises.fr](http://www.proximarche-longchaumoises.fr)

# Vie Communale

## SENSIBILIS'HAIE

La Commune a adhéré au projet Sensibilis'Haie porté par la Fédération Nationale des Chasseurs et cofinancé par l'Office Français de la Biodiversité.

Ce projet consiste à implanter une haie d'arbres variés. Le kit de plantation est fourni par la Fédération des Chasseurs en échange la Commune s'engage à la bonne gestion et à la préservation de la haie.



Mercredi 19 février 2025, les enfants de l'accueil de loisirs « La Grotte Enchantée », des membres de la société de chasse et du Club Lacuzon, et des conseillers municipaux ont participé à la plantation d'une haie de 50 m à proximité de l'aire de jeux vers l'Espace Loisirs.

Une haie de 50 m a également été plantée dans le parc de la Maison de la Flore.

Les haies participent à la biodiversité, c'est un refuge pour les oiseaux, les insectes et les animaux mais aussi une façon naturelle de protéger les sols et de lutter contre l'érosion.



40 bénévoles ont participé à la plantation d'une haie vers l'Espace Loisirs

## À VÉLO SANS ÂGE



Nous avons initié la création d'une antenne locale à **Saint-Claude** motivé par le projet humaniste venu du Danemark, **Cycling Without Age**, découvert par hasard lors de recherches sur internet .

Depuis **2017**, sous la responsabilité de Bernard Grossiord, l'antenne jurassienne organise **régulièrement** des balades en triporteur pour les résidents des EHPAD, des "cantous" et des personnes âgées à domicile. Ces sorties permettent de rompre l'isolement et d'offrir des instants de joie partagée en plein air .

Lors des balades, Bernard Grossiord décrit le dispositif simplement : « Les personnes s'assoient et nous, on pédale ! », une formule qui résume bien la philosophie de l'association : apporter une expérience simple, humaine et bienveillante .



Août 2025 - Balade en triporteur pour les résidents du Cantou des Jardins



À Saint-Claude, l'antenne dispose désormais de trois **triporteurs**, financés grâce à des partenaires locaux et par le SMAAHJ.

Les sorties, prévues une à deux fois par mois, permettent à une dizaine de résidents de profiter du grand air, sous le regard bienveillant des bénévoles qui sécurisent le parcours (port de gilet jaune, cyclistes en tête et en queue, etc.).

En **décembre 2024**, deux clubs de service — le Lions Club et le Rotary Club de Saint-Claude — ont chacun remis un chèque de **1 000 €** à Bernard Grossiord, en tant que représentant de « Vélo sans âge », pour soutenir les actions de l'association .

L'association recherche des bénévoles pour l'aider à renforcer ses actions

Contact Bernard Grossiord 06 28 37 55 07

Arcade Morez France Services à 20 minutes de chez vous... et aussi dans votre mairie : le service public au plus près !

### Qu'est-ce que France Services ?



France Services, c'est le **guichet unique** qui vous donne accès aux principaux services publics, à moins de 20 minutes de chez vous. Notre mission est d'assurer

un **accompagnement humain et gratuit** pour :

- **Vous aider dans vos démarches en ligne** : déclaration de revenus, demande d'allocations (CAF), gestion de votre compte Ameli (Assurance Maladie), demande de retraite, inscription à France Travail, etc.
- **Résoudre vos situations complexes** : nos conseillers sont formés pour vous orienter vers le bon interlocuteur (finances publiques, La Poste, justice, etc.) et assurer la liaison avec ces services.
- **Vous accompagner dans l'utilisation des outils numériques** : créer une adresse email, scanner des documents, imprimer des pièces nécessaires à vos dossiers.
- **Vous aider pour vos papiers d'identité et véhicules** : aide à la pré-demande de carte d'identité, de passeport, de permis de conduire ou de carte grise.

En bref, que vous ayez besoin d'aide pour vos impôts, votre santé, votre retraite ou votre emploi, nos agents sont là pour vous simplifier la vie.

### Quelques chiffres du 1<sup>er</sup> janvier au 31 juillet 2025 :

Cette année, c'est **45 chaumerand(e)s accompagné(e)s à Arcade Morez France Services** : dossier de retraite, déclarations d'impôts, inscription France Travail... Mais c'est aussi **23 accompagnements directement dans votre Mairie** : pré-demande de carte d'identité, démarches ANTS ; ainsi que 5 cours individuels (plusieurs séances) pour prendre en mains l'ordinateur, créer et gérer une boîte mail, initiatier aux outils de bureautique...

### Comment faire ?

Il vous suffit de prendre rendez-vous au 03.84.33.49.51

Nous sommes situés au 23 avenue de la libération à Morez.



### Et si vous ne pouvez pas vous déplacer ? Un service encore plus proche : la permanence en Mairie

Parce que l'éloignement des services est un frein, et pour lutter contre la **fracture numérique**, le dispositif France Services va au-devant de ses habitants.



Actuellement, une Conseillère Numérique France Services, Stéphanie PENSOTTI, tient une **permanence régulière** dans votre Mairie, les 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> mercredis matin du mois. Ce service d'**itinérance** permet aux habitants de notre village de bénéficier du même niveau d'aide et d'accès aux services que dans le bâtiment principal, mais **sans avoir à se déplacer** jusqu'au chef-lieu de la Communauté de Communes.



### Prochaines permanences dans votre Mairie :

- Tous les 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> mercredis, de 9h00 à 11h45
- **Prise de rendez-vous** : appelez le 03.84.33.49.51, précisez que vous êtes de Longchaumois et si la démarche est réalisable « hors les murs », nous vous donnerons rendez-vous avec Stéphanie.

N'hésitez pas à venir rencontrer votre conseiller numérique France Services en Mairie. C'est l'assurance d'un service public de qualité, au plus proche de vos besoins !

Stéphanie PENSOTTI, conseillère numérique, fait également de l'initiation à l'informatique avec des ateliers individuels ou/et collectifs qui peuvent avoir lieu en mairie de Longchaumois. Elle peut aussi, dans la mesure de ses connaissances, répondre à toutes demandes spécifiques liées à l'utilisation du numérique (ordinateurs, smartphone, tablettes...).

Par ailleurs, elle reconditionne d'anciens ordinateurs (portables ou de bureau) qui seront vendus pour la somme de 20 € aux habitants de la communauté de communes Haut-Jura Arcade Communauté qui seront orientés par un travailleur social ou encore par l'épicerie solidaire de la Die.

Pour continuer de mener à bien cette action, un appel aux dons, à tous, de vos vieux PC est lancé. Ils sont à déposer en Mairie de Longchaumois et Stéphanie les reconditionne.

Merci d'avance aux particuliers, aux entreprises et aux associations ... merci à tous !

# Affaires sociales



Secrétariat Apei Saint-Claude et région  
32 rue du Pont Central  
39200 SAINT-CLAUDE  
Tél 03 84 45 07 73

## OPÉRATION BRIOCHES

L' « Opération Brioches » de l'APEI (Association de parents et amis d'enfants inadaptés) de Saint Claude s'est déroulée du lundi 6 au dimanche 12 octobre 2025, le montant de la recette de cette vente s'élève à 3 470 € et 539 brioches ont été vendues.

L'intégralité des bénéfices sert à des projets visant à améliorer le quotidien des résidents et des professionnels qui les accompagnent. En 2025, cela a permis diverses réalisations : ombrage et réfection de la cour de l'IME (Institut Médico-Educatif) de Saint-Claude, soutien financier aux diverses activités de l'établissement.

Un grand merci pour l'accueil réservé aux bénévoles, pour leur disponibilité et bien entendu à vous tous qui avez participé à cette action.

## ANNIVERSAIRES DES 90 ANS ET DES 100 ANS

A l'heure où nous rédigeons cet article, le traditionnel goûter des 90 ans n'a pas encore eu lieu. Nous avons pour habitude d'organiser ce goûter lorsque tous les convives ont déjà fêté leur anniversaire en famille. Celui-ci se déroule généralement plutôt vers la fin de l'année.

Il arrive parfois qu'un(e) convive soit né(e) en toute fin d'année, c'est le cas en 2025. Le goûter aura donc lieu en décembre.

Comme chaque année c'est avec un immense plaisir que nous partagerons le goûter des 90 ans avec les nonagénaires fraîchement promus, leurs familles et amis.

Une année de femmes : Mme Eliane Ponard, Mme Nicole Bussod, Mme Michelle Malfroy, Mme Colette Ponard.

Nous aurons l'honneur de pouvoir également célébrer les 100 ans de Mme Jacqueline Depay.

## BANQUE ALIMENTAIRE

Les 28, 29 et 30 novembre 2025 était organisée la collecte nationale des banques alimentaires. Les collectes sont centralisées sur Champagnole pour mieux équilibrer la redistribution par secteur.

Merci aux bénévoles ainsi qu'à tous les donateurs.

## TÉLÉTHON

Le premier week-end de décembre rime avec Téléthon. Le vendredi 5 décembre 2025 fumait dans la marmite, la traditionnelle soupe à l'oignon chaumérande.

Votre soutien, sous toutes ses formes (organisation, vente des billets, service, dégustation, animation), a une nouvelle fois et comme chaque année, contribué à la réussite de cette action.



## REPAS DES AINÉS

Le dimanche 16 novembre 2025, 48 convives se sont retrouvés à la salle conviviale pour partager le repas des aînés. Une belle journée placée sous le signe de la convivialité et la bonne humeur.

Un grand merci aux élus qui oeuvrent au bon déroulement de cette journée. Du pliage de serviettes, au rangement de la salle en passant par le service.

Comme chaque année, on retrouve avec plaisir, Marielle et son répertoire qui sait nous faire chanter et danser.

Le menu était composé : de quelques amuse-bouches « Le Pizzaiolo », à l'apéritif ; d'un gratiné de Saint Jacques « Bon Porc du Haut-Jura », en entrée ; d'un suprême de poulet, crème au vin jaune et morilles « Bon Porc du Haut-Jura », en plat principal ; d'un plateau de fromages « Fromagerie Marcel Petite » ; d'un entremets tutti frutti « Boulangerie Grappe », en dessert. Le tout accompagné par des boissons « Proximarché ».

L'année prochaine, on se retrouve le dimanche 15 novembre 2026 !!!



## SERVICE D'AIDE À DOMICILE

Le plaisir d'ouvrir ses volets chaque matin, de caresser son petit compagnon à poils, de manger quand on le souhaite ... bien des exemples pourraient compléter la définition du bien vivre chez soi !!!

Lorsque le quotidien devient un peu plus compliqué, il est parfois nécessaire d'avoir recours aux services d'aide à domicile. L'**Abrapa** est à votre écoute pour vous apporter le petit plus qui vous permettra de faire durer ce bien vivre chez soi.

Vous pouvez aussi bénéficier du **service de portage de repas**, livré par la Poste. Quotidiennement ou seulement une ou deux fois par semaine. Les renseignements sont à prendre en mairie.

En cas de problème (chute, désorientation, angoisse...), la **télé-assistance Quiétude** est un service d'urgence 24H/24 et 7J/7, rapide et sûr. Elle vous permet, d'alerter un tiers (enfant, ami, voisin...), qui peut se rendre à votre domicile, ou appeler les secours.

Pour toute question sur ces services (sur leur mise en place ou sur leur utilisation), adressez-vous au secrétariat de mairie.

## BONS DE NOËL ET REPAS DU CANTOU

Depuis plusieurs années, le repas de Noël est offert aux résidents du Cantou, par la municipalité.

Et les bons d'achats de Noël (à dépenser seulement dans certains commerces chaumerands) ont été remis à chaque aîné de plus de 80 ans qui n'a pu assister au repas du 16 novembre.



Crédit photo : © Instant Scolaire

## ANNÉE SCOLAIRE 2025-2026 - CLASSE DE CM1 / CM2

Professeur : Sylvie ALLASSEUR

De haut en bas, de gauche à droite :

Clémentine LALOË, Héloïse CABARET, Alix POUSSIN, Zola GOMBE MOUAKA REGAD, Elsa BARBOT, Maëlle BRANCO

Maël PETIT, Valentin PONE, Aïden LE COUTOIS, Lyloo BILLET

Cyd PETIT, Thibault VILLERS, Jules MARILLIER, Gaspard JEQUIER GUYON, Soann GALMICHE,  
Camille GONCALVES DE SOUSA

Soumaya BEN MOHAMED, Lise CHALUMEAU, Mia GREGIS, Léa CRETIN, Lilou GOMILLA, Mégane ROUTHIER





**5 CLASSES**

**111 ÉLÈVES**



6 enseignants

Mme Patricia LEMBKE (PS/MS/GS) directrice  
M. Quentin DUROS (vendredi)  
Mme Séverine FAIVRE-LÉAUTÉ (MS/GS)  
Mme Sandrine JACQUEMIN-VERGUET (CP/CE1)  
M. Léo LAZZAROTTO (CE1/CE2)  
Mme Sylvie ALLASSEUR (CM1/CM2)

2 ATSEM (assiste les enseignants dans les classes maternelles)

Mme Marie-Lou FAIVRE

Mme Catherine BOISMOND

1 AESH (accompagne les élèves en situation de handicap)

Mme Sylvie MANDRILLON

Pour l'année 2024/2025, des projets riches et variés ont été mis en place autour de la culture, du sport et de l'environnement.

### AUTOUR DE LA CULTURE

- Une fréquentation régulière de la Médiathèque pour l'ensemble des classes afin de développer le goût de la lecture ou de travailler sur des thèmes divers avec l'aide de Mme MARCUARD que nous remercions pour son engagement auprès des élèves.
- L'orchestre à l'école avec plusieurs représentations au cours de l'année (CE1/CE2/CM1/CM2)
- Spectacle « L'orgue de Marsias » : conte musical avec ombres chinoises
- Création d'un conte et réalisation d'un spectacle sur le thème de la mythologie grecque (CP/CE1)
- Visite du Fort Saint-André à Salins-les-Bains avec différents ateliers proposés aux élèves (GS/CP/CE1/CE2/CM1)
- Activité PONEY aux ROUSSES (PS/MS)

### AUTOUR DU SPORT

- Natation (du CP au CM2)
- Tennis de table
- Activités athlétiques, randonnées
- Cross du collège
- Ateliers sportifs, jeux collectifs
- Projet danse : 10 séances par classe avec un intervenant et spectacle de fin d'année commun à toutes les classes

### AUTOUR DE L'ENVIRONNEMENT

- Ecole dehors (PS au CM1)
- Classe de mer du 18 au 24 mai 2025 (élèves de CM2)
- Construction de cabanes en partenariat avec le CPIE (CE1/CE2/CM1)



Classe de mer à Quiberon  
du 18 au 24 mai 2025  
Initiation à la voile



Construction de cabane avec le CPIE

Pour l'année 2025/2026, toutes les classes travailleront autour d'un projet commun : "Biodiversité et bien-être à l'école" en partenariat avec le Parc Naturel Régional du Haut-Jura, le CPIE et Marine EGRAZ afin d'améliorer l'aménagement de la cour et de proposer aux élèves de s'inscrire dans des activités communes pour réaliser et construire ensemble.

La natation, l'orchestre à l'école et la classe de mer feront toujours partie des projets de cette nouvelle année scolaire.

# Accueil de Loisirs « La Grotte Enchantée »

## HORAIRES ET OUVERTURE

Toute l'année : fermeture uniquement aux vacances de Noël et un mois pendant les vacances d'été

6h30-8h30 / 11h30-13h30 / 16h30-18h30 En périscolaire (quand il y a école)

6h30-18h30 En extrascolaire (vacances et mercredis)



L'équipe d'animation

**L'équipe :** Les animateurs/trices : Aline Ganry, Cécile Klein, Isabelle Masboeuf, Léa Fernandez-Pozuelo, Nadine Vuillermoz, Noémie Huppert, Sandrine Danis, Séverine Yataghene sans oublier Anne Grandchavin, Julien Laloë et Shaïna Mele-ro qui ont fait partie de notre joyeuse équipe.

**Nos bénévoles en or :** Christine Grenier-Bolay, Gisèle Garnier, Laurence Bailly, Monique Samardia, Nelly Tedoldi et Patricia Lipparelli. **Si vous souhaitez rejoindre nos bénévoles, vous pouvez vous renseigner auprès de Cécile.**

**Les ateliers :** théâtre, éveil corporel, bouge ton corps, art nature, enquête police scientifique, animaux et scrapbooking, cuisine, reporter, contes et modelage

**Les sorties :** nombreuses sorties à la Maison de la Flore et dans le village, sortie à la ferme de la famille Arbez, sortie de fin d'année à l'atelier des Savoir-faire à Ravilloles



25 juin 2025 - sortie de fin d'année  
Atelier des Savoir-Faire à Ravilloles  
Balade au sentier des Savoir-faire

**Les thèmes :** Les mercredis du futur : voyage, art, jeux de société et sportifs, environnement

**Les intervenants :** Marine Egraz (atelier art nature), Pauline Deniset « De La Ruche Au Pot » (atelier contes et modelage), Emma West (atelier cuisine), Eliane Facchinetti (visite de l'ancienne classe), Gaëlle Blanc (infirmière) et sa chienne guide Nestea (animaux ces héros), Geneviève Lespine (tennis), Aline Ganry (escalade), Sandrine Danis (aïkido), Racing Club Haut-Jura Morez (athlétisme), Marie-Thérèse Robez-Masson (tennis de table), la Fédération Nationale des Chasseurs et l'Office Français de la Biodiversité (Sensibilis'Haie), la famille Arbez (une ferme connectée)

**Public accueilli :** enfants scolarisés résidents ou non à Longchaumois, dès l'entrée en maternelle jusqu'au départ en 6<sup>ème</sup>. Exceptions : enfants non scolarisés mais 3 ans révolus ou les enfants de 2 ans et demi en adaptation l'été avant leur première rentrée scolaire.



Atelier Cuisine

**Les évènements festifs :** Halloween, fête de Noël « Mais où est passé Blanche-Neige ? » spectacle humoristique de contes détournés avec théâtre, danses et motricité avec 30 enfants sur scène, spectacle « Le train postal de Noël » de la compagnie Petite Lune offert par Arc-En-Ciel, journée troc de jouets et livres, la chasse aux œufs de Pâques, Carnaval, journée UNIDAY « Droit de grandir dans un univers sain » avec l'UNICEF, la course des lutins et les olympiades parents/enfants (trophée remporté par Samuel et Mathéo Bouhin), sans oublier les cérémonies commémoratives du village



Halloween



### Quelques chiffres :

- 118 enfants ont fréquenté le périscolaire
- 70 enfants pendant les vacances
- 43 798 heures de présence
- 11 983 repas et 4881 goûters ont été servis sur l'année scolaire 2024/2025
- Budget total pour l'année 2024 : 278 753 € financé par :
  - \* Participation des familles : 106 840 €
  - \* Financement Commune : 99 563 €
  - \* Financement CAF : 59 368 €
  - \* Remboursement contrat aidé et divers : 12 982 €

**Les vacances :** Le Fort enchanté, les animaux ces héros, Par Toutatis les Gaulois envahissent La Grotte Enchantée, Koh-Lanta



Mini-séjour au stade du 8 au 10 juillet 2025



6 septembre 2025 - Olympiades parents/enfants

**Le mini-séjour :** 16 enfants avec Cécile et Léa pour vivre des aventures sans les parents pendant 3 jours avec un campement au stade et à l'Espace Loisirs

### Leurs préférences :

- Aliments préférés de la cantine : friands fromage, pizzas, concombres, carottes râpées, boulettes de viande, spaghettis, polinois, comté, camembert, beignets, éclair au chocolat, compote.
- Jeux : Ligretto, Monopoly, bac à sable, Lego, coloriages et dessins
- Animations : chasses au trésor, activités manuelles, expériences, les ateliers
- Livres : les BD et les contes
- Jeux sportifs : balle au prisonnier



**Merci** aux enfants, aux familles pour les bons moments que nous passons ensemble ainsi qu'à toutes les personnes qui permettent l'épanouissement et le bien-être des enfants. Merci à l'association Arc-en-Ciel pour son soutien financier indispensable à nos animations, nos projets et au renouvellement du petit matériel ainsi qu'aux parents qui s'investissent lors des manifestations. Merci aux personnes pour leurs nombreux dons ou pour les services qu'elles nous rendent toute l'année.

**Les partenaires :** DRAJES, CAF, Mairie, Parents, Ecole, Arc-En-Ciel, Cantou, Médiathèque, Maison de la Flore, Rempichotte, les commerçants

# Infos Jeunes Jura

**I**nfo Jeunes est un lieu ressource pour les jeunes et leur entourage sur tous les sujets liés à leur autonomie et à toutes les étapes de leur parcours : vie quotidienne, logement, mobilité internationale, études, formations, métiers, emploi, loisirs, vacances, jobs d'été, babysitting...

L'accueil est sans rendez-vous, anonyme et gratuit.

## Coordonnées :

Locaux de la Médiathèque Arcade - 10 quai Jobez - Morez - 39400 Hauts de Bienne

Ouvert mardi, mercredi et vendredi de 14h à 18h30

Tel : 07 49 04 16 62 / 03 84 33 40 61

[ijmorez@jeunes-bfc.fr](mailto:ijmorez@jeunes-bfc.fr)

Joignable également sur les réseaux sociaux :

Instagram : @infojeunesjura et @aline\_pijmorez

Facebook : @infojeuneshautsdebienne

Info Jeunes Jura propose également à travers son Point Accueil Ecoute Jeunes (PAEJ) une écoute bienveillante pour les jeunes de 12 à 25 ans et pour leurs familles. Le PAEJ offre un appui, un conseil, une orientation face aux difficultés comme un mal-être, une souffrance, une dévalorisation, un échec, une attitude conflictuelle, des difficultés scolaires ou relationnelles, un décrochage social, scolaire etc. Cet accueil est libre, anonyme, gratuit.

Contact :

Ludivine : 07 69 17 05 90 - [paej.jura@gmail.com](mailto:paej.jura@gmail.com)

Instagram : @paej.jura

**Vente de la carte Avantages Jeunes  
au Point Infos Jeunes de Hauts de Bienne**

**L**a Carte Avantages Jeunes est une carte de réduction régionale déclinée en éditions départementales qui s'adresse à tous les jeunes de moins de 30 ans, au prix de 10 €, qui est valable du 1<sup>er</sup> septembre au 31 août de chaque année.

Elle propose plus de 4 000 réductions et gratuités dans le domaine du sport, de la culture, des loisirs, et des offres sur la vie quotidienne et dans les commerces pour encourager une démarche de consommation locale. Elle est particulièrement utile et peut assurément aider les jeunes et les familles.

Avec la carte Avantages Jeunes du Jura, les jeunes ont également droit à TOUTES les réductions permanentes de Bourgogne-Franche-Comté et également à certains coupons incontournables des autres éditions.

Elle se présente sous forme d'une carte personnelle et d'un livret ou d'un espace perso à utiliser avec son smartphone.

La Carte Avantages Jeunes est vendue dans une cinquantaine de points de vente sur le Jura et peut également s'acheter en ligne. Retrouvez les points de vente sur [www.avantagesjeunes.com](http://www.avantagesjeunes.com)



## LES RUBRIQUES DES AVANTAGES DE LA CARTE AVANTAGES JEUNES :

### Culture & découverte

Bibliothèque, ludothèque, médiathèque, cinéma, concerts, spectacles, théâtre, festivals, manifestations, livres, papeterie, musées, patrimoine (*musées, châteaux, visites*), voyage

### Sports & Loisirs

Activité de loisirs (*balade en bateau, bowling, karting, paintball, billard, patinoire, escape game, laser game, via ferrata, accrobranche, écotourisme, cani rando, parachutisme, ulm*), activité nautique (*piscine, canoë, pédalo, parc aquatiques, canyoning*), discothèque, hébergement, vacances (*camping, séjour, centre de loisirs...*), loisirs, arts créatifs (*magasin de loisirs créatif ou cours de peinture, mercerie*), manifestation sportive, musique (*cours + magasin*), parc de loisirs (*parcs animaliers, parcs d'attractions*), pratique sportive (*club de sport : escrime, escalade, rugby, foot, basket, zumba, gym, pêche, sports mécaniques, danse fitness, arts martiaux...*), sports d'hiver (*location de skis, ski, chien de traîneau, raquettes*)

### Commerce & vie pratique

Alimentation, boisson (*boulangerie, boucherie, chocolaterie, confiserie, épicerie fine, fruits et légumes, producteurs locaux, produits bio, produits régionaux, cavistes, brasseries*), article de sport, auto-école, auto, moto, cycle (*contrôle technique*), banque, assurance, beauté, bien-être (*massage, beauté bien être, coiffure, parfum, piercing, tatouage*), décoration, fête (*cadeaux, décoration, articles de fête, fleurs, animation, location de salle, location de sono*), formation, conseil (*service juridique, consommation, stage, formation, cours, PSC1, BAFA-BAFD*), Imprimerie, photocopie, informatique, Internet, jardinerie, animalerie, bricolage, jeux, jouets (*jeux vidéo, de société*), logement (*agence immobilière, garde meuble, déménagement, ameublement, électroménager, plomberie*), mode (*bijoux et accessoires, chaussures, cordonnerie, habillement, lingerie, maroquinerie*), photo, presse, petites annonces, pressing, laverie (*repassage*), puériculture (*articles pour enfants en bas-âge*), restauration (*restaurants, restauration rapide, salon de thé, stand*), Santé (*santé, optique*), téléphone, transport (*être transporté*)

# Parc Naturel Régional du Haut-Jura

## MARAUDAGE ET QUIÉTUDE ATTITUDE DANS LE HAUT-JURA



Depuis 2015, le Parc naturel régional du Haut-Jura s'engage à sensibiliser les usagers (habitants, excursionnistes et touristes) aux fragilités des milieux naturels. Grâce à des accompagnateurs en montagne locaux, formés par le Parc, plus de 25 000 personnes ont été sensibilisées en près de 10 ans aux

enjeux environnementaux, au partage de l'espace, à la fragilité des milieux humides, au changement climatique et ses conséquences, etc. Ces actions de maraudage, désormais regroupées sous la bannière Quiétude Attitude, ont pu se poursuivre l'été 2025 grâce au soutien du programme LEADER et des collectivités. Ainsi, ce sont 4 000 personnes qui ont été sensibilisées lors de 82 journées d'actions menées sur les longs week-ends du mois de mai et l'été 2025 par 13 accompagnateurs en montagne sur 9 sites à enjeux.



Crédit : PNRHJ/Instapade studio

## SMAAHJ : Cantou des Jardins

*« Oui, le cantou des Jardins est une institution dont Longchaumois peut être satisfait (fier). Déjà c'est un beau bâtiment relativement net, moderne, de taille moyenne qui s'intègre dans le paysage ... »*

*Bâtiment dans lequel chacun des résidents trouve un petit chez soi et un peu d'intimité.*

*En plus, les dames, toutes relativement jeunes, charmantes, gentilles qui font fonctionner le cantou sont compétentes et répondent bien aux besoins que nécessite chaque personne selon leur situation ; ce qui n'est à mon avis pas toujours évident.*

*Nous nous sentons en sécurité dans ce milieu calme et serein à l'abri des aléas de la société actuelle dans laquelle nous ne pourrions pas vivre normalement.*

*Bien sûr, il y a l'ennui qui est toujours présent malgré les animations et les efforts que font les soignants qui nous entourent de leurs bons soins ! Ce qui nous manque, c'est la vie en société, comme tout le monde, les relations avec le village etc.*

*Les efforts des responsables sont louables, les visites de nos proches, de nos amis sont tellement importantes quand la solitude se fait sentir !!!*

*Mais c'est la vie et nous devons à ce Cantou, tellement de sérénité et de sécurité... »*

Guy TOURNIER, résident du Cantou

Le cantou des Jardins accueille actuellement 15 résidents, les aides-soignantes et les auxiliaires de vie sont présentes pour les accompagner dans leurs gestes de la vie quotidienne. Une équipe pluridisciplinaire est également présente tels que : animatrice, psychomotricienne, psychologue, diététicienne, kiné, infirmières libérales ...

Les résidents participent à la vie du cantou en pliant le linge, mettant la table ou en préparant la soupe, des gâteaux. Ce sont des gestes de la vie courante qu'ils ont pu faire de nombreuses années à domicile. Tous les mois des rencontres intergénérationnelles sont organisées avec l'accueil de loisirs. Ils ont pu faire du vélo sans âge, sortir à la foire bio, à la médiathèque...

De nombreux projets sont à venir pour 2026 ...



Sortie à la médiathèque

## UNE ASSOCIATION DE PROPRIÉTAIRES FORESTIERS, POUR QUOI FAIRE ?

**L**a première mission de la Fruitière, sa raison d'être initiale, c'est d'assurer à tout propriétaire forestier que son patrimoine est géré, préservé, entretenu par des professionnels selon des principes de sylviculture durable.

En Franche-Comté, la forêt se divise en deux moitiés presque égales entre propriété communale et propriété privée. Les forêts communales sont gérées par l'ONF, très bien. La propriété privée quant à elle se caractérise par son morcellement : il y a 160 000 propriétaires privés avec une superficie moyenne de 2 ha. Et il y a du morcellement dans le morcellement, les propriétés étant souvent constituées de parcelles disjointes. On comprend que de telles propriétés soient peu attractives pour les gestionnaires forestiers professionnels.

La Fruitière est une réponse à cette situation : aujourd'hui, 180 comptes de propriété cumulent 900 ha. Nous contractualisons deux gestionnaires forestiers pour gérer ces propriétés, charge à eux de mutualiser leurs interventions afin de les rentabiliser.

La grande originalité de la Fruitière, au niveau de son fonctionnement, et ce depuis sa création en 2015, c'est le partenariat constant avec la Chambre d'Agriculture du Jura. L'agent de la Chambre et le gestionnaire forestier travaillent en binôme : le premier se focalise sur les tâches chronophages et non rémunératrices (recherche des limites, maintenance de la base de données, conseil aux adhérents, promotion de la Fruitière, demandes de dérogations préalables aux coupes d'urgence, suivi des plans de coupes et travaux...), le second se concentre sur son cœur de métier (martelage, interface avec les acheteurs de bois et les entreprises de travaux forestiers, montage des dossiers bas carbone...). C'est ce partage des tâches - associé à la superficie cumulée des propriétés adhérentes - qui rend les petites propriétés attractives aux gestionnaires.

On ne saurait terminer ce rapide aperçu sans mentionner un autre aspect de la Fruitière : l'innovation. Le changement climatique qui fait tant souffrir la forêt va demander un effort d'innovation dans la durée. A cet égard, la Fruitière présente un cocktail d'atouts tout à fait pertinent : des gestionnaires qui identifient les problèmes du terrain et les solutions potentielles réalistes, les ingénieurs de la Chambre d'Agriculture qui apportent méthodologie et connaissance de l'état de l'art, des propriétaires motivés qui mettent à disposition des parcelles forestières représentatives de la diversité du massif. Une première expérimentation porte sur la régénération par semis direct des parcelles sinistrées par le scolyte, dont les résultats seront diffusés à l'été prochain.

Avec l'innovation, on voit émerger une nouvelle caractéristique de la Fruitière : l'intérêt des grands propriétaires, pour lesquels l'enjeu patrimonial est fort.

Alors, mesdames et messieurs les propriétaires forestiers, de grandes ou petites superficies, n'hésitez pas à nous contacter pour en savoir plus et... adhérez !

Contact :

Jean-François DEVEAU

Président de la Fruitière de gestion forestière du Haut-Jura

[contact@fruitiere-gestion-forestiere.fr](mailto:contact@fruitiere-gestion-forestiere.fr)

Avec le soutien de :





# SICTOM du Haut-Jura

LE SICTOM DU HAUT-JURA : 50 ANS D'ENGAGEMENT POUR UN TRI DURABLE

**L**e SICTOM du Haut-Jura est depuis plus de 50 ans un acteur public du quotidien, à la fois discret et essentiel. Il agit pour une gestion durable de la collecte des déchets sur les montagnes jurassiennes.

Chaque année, environ **25 000 tonnes de déchets** sont collectées dans le Haut-Jura. Cette collecte se répartit à parts égales entre **1 300 conteneurs semi-enterrés** et **7 déchetteries** réparties sur le territoire.

Les usagers déposent leurs **ordures ménagères** dans les conteneurs gris, en sac fermé. Ces déchets sont ensuite **incinérés pour produire de l'énergie**. Les **emballages recyclables**, quant à eux, sont déposés en vrac dans les conteneurs jaunes, puis **triés et valorisés à l'usine de Lons-le-Saunier**.

À **Longchaumois**, deuxième commune la plus vaste parmi les **55 collectées par le syndicat**, se trouve l'une des déchetteries du SICTOM, en activité depuis 1998. Elle accueille chaque année environ **5 000 visiteurs** et collecte près de **400 tonnes de déchets**, triés selon une **vingtaine de filières**. La majorité de ces déchets sont **recyclés ou valorisés**, et **très peu sont enfouis**.



Autrefois en pointe sur le tri des déchets, le Haut-Jura connaît aujourd'hui une **dégradation de la qualité du tri**. Les analyses révèlent que **deux tiers des déchets déposés dans les sacs gris ne devraient pas s'y trouver** : biodéchets compostables, restes alimentaires, emballages, papiers, verre... Ces erreurs nuisent à la valorisation des déchets et **augmentent les coûts de traitement**, qui se répercutent sur la **facture des usagers**.

**"Le bon déchet au bon endroit"** : tel est le mot d'ordre que le SICTOM du Haut-Jura souhaite voir adopté par l'ensemble de ses habitants.

## Centrales Villageoises du Haut-Jura

**L**es Centrales Villageoises sont **des sociétés locales à gouvernance citoyenne qui portent des projets en faveur de la transition énergétique** en s'inscrivant dans une logique de territoire. Elles associent citoyens, collectivités et entreprises locales et **contribuent aux objectifs énergétiques en tenant compte d'enjeux territoriaux transverses** (développement économique local, intégration paysagère, lien social, etc.).

Les collectivités et les particuliers peuvent adhérer en souscrivant des parts. La commune de Longchaumois a souscrit 10 parts sociales aux Centrales Villageoises du Haut-Jura (CVHJ). Ses représentants pour siéger aux assemblées générales sont Romain PERRIER comme représentant titulaire et Béatrice NOUGIER comme suppléante.

Au total, 1121 modules photovoltaïques sont installés sur les 7 centrales photovoltaïques en fonctionnement sur le Haut-Jura soit une surface de 1850 m<sup>2</sup>.

Pour la centrale installée sur la toiture de **l'Espace Loisirs** de Longchaumois, mise en service le 14 décembre 2021, la production totale est de 157,45 MWh et sur l'année 2024 : 38,05MWh.

### L'Autoconsommation Collective, késako ?

L'autoconsommation collective (ACC) est un nouveau modèle énergétique qui permet de **partager localement de l'énergie renouvelable** entre **producteurs et consommateurs voisins**. En d'autres termes, elle donne la possibilité aux producteurs d'électricité, comme ceux qui ont des panneaux solaires, de distribuer directement l'énergie à des consommateurs proches.

Sur le plan technique, rien ne change : les producteurs et les consommateurs restent connectés au réseau électrique de la même manière. Mais **sur le plan économique et social, l'impact est considérable** ! Cette approche offre une nouvelle façon de consommer et de produire de l'électricité, plus locale et potentiellement plus solidaire.

<https://www.centralesvillageoises.fr/lautoconsommation-collective>

La CVHJ se lance dans un nouveau challenge, valoriser l'autoconsommation en milieu rural et recherche des partenaires locaux.

En savoir plus: <http://www.hautjura.centralesvillageoises.fr/>

Contactez les Centrales Villageoises du Haut-Jura : [haut-jura@centralesvillageoises.fr](mailto:haut-jura@centralesvillageoises.fr)

# Haut-Jura Arcade Communauté



La médiathèque intercommunale est un service public ouvert à tous ; elle fonctionne en réseau sur trois sites : Morez, Morbier et Longchaumois.

Vous pourrez y trouver une grande diversité de documents : livres (romans, documentaires, BD, mangas...), revues, CD audio, DVD et textes lus pour tous les publics, de la jeunesse aux adultes.

La consultation sur place est libre et gratuite ; l'inscription est nécessaire pour emprunter.

• La médiathèque vous propose aussi de découvrir des ressources numériques qui sont comprises avec votre abonnement sur le portail [www.jumel39.fr](http://www.jumel39.fr). Envie de voir un film ? D'écouter de la musique ? De lire un livre ? De parcourir la presse ? D'apprendre ? De jouer ? Tout cela est possible en ligne grâce à la bibliothèque numérique de JuMEL : renseignements auprès des bibliothécaires.

• Vous aimeriez partager vos savoir-faire en travaux manuels, jardinage, apiculture, zéro déchet ou autre ? C'est peut-être possible de le faire à la médiathèque ! N'hésitez pas à venir en parler aux bibliothécaires.



Sur le site de Longchaumois un ordinateur est à votre disposition, ainsi qu'un accès wifi.

**La médiathèque propose également des animations ponctuelles** (expositions, contes, rencontres d'auteurs...) **et régulières**. Cette année nous vous avons proposé des animations autour du voyage, soirée jeux de société, casques virtuels, ateliers carnets de voyage, veillée lecture sous la yourte...

Une grainothèque est aussi à votre disposition dès le printemps, pour prendre et échanger des graines.



Atelier carnet de voyage aquarelle



Voyager avec un casque virtuel



Veillée lecture sous la yourte

Toutes les informations pratiques, les dates des animations, le catalogue de la médiathèque sont accessibles sur le site internet : [www.mediathequearcade.fr](http://www.mediathequearcade.fr) et sur le bulletin : « les actus de la MIA ». Vous pouvez réserver sur notre site les documents que vous souhaitez emprunter.



Venez nous retrouver sur notre page facebook : <https://www.facebook.com/mediathequearcade>



Et sur Instagram : [@mediathequearcade](https://www.instagram.com/mediathequearcade)



Horaires d'ouverture de la médiathèque de Longchaumois

Mardi : 14h-18h30

Mercredi : 8h45 -12h30 / 14h-18h30

Samedi : 8h45-12h30

## ÉCOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE

### L'école de musique ARCADE : un lieu de formation et de vie culturelle



chaque rentrée, l'école intercommunale de musique Haut-Jura Arcadé Communauté confirme son rôle essentiel dans la vie culturelle du Haut-Jura. Plus qu'un lieu d'apprentissage, elle est un espace de rencontre, de créativité et de partage, où les enfants comme les adultes découvrent la musique dans toutes ses dimensions.

Cette année, trois nouveautés viennent enrichir l'aventure collective : l'arrivée de Pierre-André Boudry, professeur de guitare classique, Léopold Le Roy pour l'encadrement des pupitres guitares et basses électro acoustique au sein des orchestres à l'école, ainsi que la création d'un ensemble à cordes encadré par Greta Valkauskaitė. Ces évolutions élargissent encore les horizons pédagogiques de l'école et renforcent son rôle d'acteur culturel incontournable du territoire.

Le dispositif « Orchestre à l'École » en est la vitrine la plus emblématique. Près de 275 enfants, du CM1 à la 4<sup>e</sup>, vont cette année pratiquer un instrument et découvrir la vie d'un orchestre, dans six écoles élémentaires et deux collèges de la communauté de communes. Pour beaucoup, c'est la première fois qu'ils approchent un instrument, et cette immersion leur permet non seulement de progresser musicalement, mais aussi de développer l'écoute, la coopération et la confiance en soi.



Quelques dates à noter dès maintenant :

- Jeudi 19 décembre 2025, Espace Lamartine : concert gratuit du Loue River Duo
- Jeudi 20 mars 2026 à 19h, Espace Lamartine : audition cabaret
- Mercredi 1<sup>er</sup> juillet 2026 : portes ouvertes de l'école
- Samedi 4 et dimanche 5 juillet 2026 à Longchaumois : Longshow' Jazz Festival, temps fort de la saison musicale


### Infos pratiques

Les inscriptions seront ouvertes à partir du 15 juin 2026.

Toutes les informations utiles et documents sont disponibles sur le site de Haut-Jura Arcadé Communauté :

 <https://www.hautjura-arcade.com/structures/ecole-de-musique>

 [ecoledemusique@arcade-cchj.fr](mailto:ecoledemusique@arcade-cchj.fr)

 07 56 30 67 55

 [facebook.com/EcoleIntercommunaleDeMusique](https://facebook.com/EcoleIntercommunaleDeMusique)

L'école intercommunale de musique ARCADE remercie chaleureusement la commune de Longchaumois pour son soutien et espère vous retrouver nombreux lors de ses événements !

Emmanuel Jacquier, directeur



Au fil de l'année, l'école intercommunale de musique ouvre ses portes au public et partage le travail de ses élèves et enseignants à travers de nombreux rendez-vous.



## Bilan touristique 2024-2025 : entre défis hivernaux et dynamisme estival



l'hiver 2024-2025 a été marqué par une baisse de fréquentation touristique d'environ 12,5% sur le territoire de l'Office de Tourisme

Haut-Jura Gorges de la Bienne, comparé à l'hiver précédent. Malgré des vacances de Noël sous la neige et un début de saison prometteur, l'enneigement n'a réellement tenu qu'au-dessus de 1 000 mètres d'altitude, avec un manteau neigeux quasi-continu uniquement sur le secteur de la forêt du Risoux. Comme chaque année pendant les vacances scolaires, l'Office a néanmoins poursuivi ses traditionnels pots d'accueil, proposant vin chaud et fromages locaux, au Chalet Info Tourisme de Bellefontaine et à la Station des Gentianes à Morbier.

La saison estivale a, quant à elle, bénéficié d'une météo favorable alternant pluies et chaleurs, permettant d'assurer une fréquentation stable. Les « Apér'Accueils », moments conviviaux autour de vins et fromages du Jura, ont été proposés à Morez et à Bellefontaine. L'été fut aussi marqué par un bel engouement pour les activités de pleine nature : 445 équipements de Via Ferrata ont été loués (contre 431 en 2024), et la formule « À l'Assaut des Viaducs » a séduit 177 participants. Cette randonnée de 5 km, encadrée par un accompagnateur en montagne et conclue par un retour en train sur la spectaculaire portion de la Ligne des Hirondelles entre Morbier et Morez, reste un attrait phare de la saison.

Dans sa mission de valorisation du territoire, l'Office de Tourisme s'est engagé sur de nombreux événements tout au long de l'année. Il a pris part aux Jura Nordic Night de Bellefontaine et Morbier, à la Foire de Printemps de Longchaumois, au Forum « Voyageons Autrement » à Morez en partenariat avec la Médiathèque Arcade, au Salon Grandes Heures Nature de Besançon aux côtés du Parc Naturel Régional du Haut-Jura, ainsi qu'au Forum des associations de Morez et à la foire Humeur Bio de Longchaumois.

Ces actions illustrent la volonté de l'Office de Tourisme Haut-Jura Gorges de la Bienne de renforcer la visibilité de notre territoire, tout en proposant aux habitants comme aux visiteurs des rendez-vous conviviaux et authentiques, reflet de l'identité jurassienne.

### Un nouveau site internet :

L'Office de Tourisme Haut-Jura Gorges de la Bienne est heureux de vous présenter son tout nouveau site internet, mis en ligne cet automne 2025 !

Plus moderne et plus proche de vos envies, il reflète la charte graphique de l'office de tourisme, adoptée il y a deux ans, et s'accompagne d'une toute nouvelle ergonomie pensée pour faciliter votre navigation.

La nature y occupe une place de choix : des rubriques entièrement dédiées aux randonnées et aux itinéraires vélo vous invitent à explorer la richesse des paysages, forêts et belvédères qui font la renommée de

notre territoire. Vous y retrouverez les circuits détaillés, des conseils pratiques et des idées pour vos prochaines escapades en plein air.

Le nouveau menu, clair et intuitif, vous guide d'un domaine à l'autre, d'un village à l'autre, à la découverte d'un large éventail d'activités, de visites, mais aussi d'hébergements. Que vous soyez amateur de patrimoine,

passionné de pleine nature ou en quête d'expériences authentiques, vous trouverez facilement l'inspiration pour votre séjour.

Ce site a été pensé comme une véritable porte d'entrée vers les Gorges de la Bienne : une invitation au voyage, à la découverte et au partage.

Loueurs de meublés, professionnels du tourisme ou habitants, n'hésitez pas à découvrir ce nouvel outil interactif et à le partager avec la clientèle touristique.

### Une stratégie touristique qui poursuit son cours :

La communauté de communes Haut-Jura Arcade Communauté lance un ambitieux plan touristique pour valoriser les atouts de notre territoire et renforcer son attractivité tout au long de l'année. Porté par la richesse de la vallée de la Bienne et des sommets du Haut-Jura, ce projet donne un nouvel élan au tourisme local.



L'Office de Tourisme  
Place Jean Jaurès à Morez - Hauts de Bienne

Au cœur de ce plan, la volonté d'allier préservation du patrimoine naturel et dynamisme économique. Le territoire, modelé par la rivière Biemme, se distingue par ses paysages saisissants : forêts d'altitude, lacs, tourbières et gorges spectaculaires invitent à la découverte, à pied, à vélo ou en raquettes. La complémentarité des villages – Bellefontaine, Longchaumois, Morbier, Lézat, Tancua, et la ville de Morez – promet une diversité d'expériences, du savoir-faire lunetier aux plaisirs authentiques de la montagne.



Le plan mise sur une offre touristique quatre saisons :

- Déploiement d'itinéraires de randonnée et d'itinérance : liaison entre l'Alphée Grand et Les Rivières, entre le Cuvet et la Corbière, itinérance Tour du Pays du Haut-Jura (en collaboration avec les communautés de communes de la Grandvallière, de la Station des Rousses, de Saint-Claude et avec le Parc Naturel Régional du Haut-Jura).
- Adaptation des remontées mécaniques pour le VTT l'été (station de Bellefontaine) et développement du cyclotourisme : label accueil vélo pour le camping de la Bucle, boucles cyclo-routes disponibles dans notre guide vélo.
- Création de nouvelles offres : parcours thématiques comme le sentier du Morbier à Morbier, parcours ludiques avec les applications Jur'Aventures et Escapades Belvédères à La Mouille et Bellefontaine, parcours labellisé tourisme et handicap autour du lac des Bruyères, immersion sonore dans les gorges, « mini accrobranches », espaces multi-activités pour enfants.
- Mise en valeur des patrimoines naturels avec zones d'observation, restauration de sentiers, mobilier d'interprétation, valorisation de la biodiversité : tables de lecture sur la faune aux abords du lac des Bruyères.
- Mise en valeur du patrimoine local, avec dégagement paysager et mise en lumière des viaducs de la Ligne des Hironnelles.
- Communication sur les activités hivernales neige ou hors-neige.

Ce projet place l'innovation, la convivialité et la préservation de l'environnement au centre de ses actions, afin que le territoire de Haut-Jura Arcade Communauté affirme sa place de destination incontournable pour les amoureux de la nature, des grands espaces et de l'authenticité.



## Avenir Montagne : Pays du Haut-Jura :

Le plan Avenir Montagne du Pays du Haut-Jura incarne une ambition collective et durable pour repenser le tourisme local face aux défis environnementaux et sociétaux actuels. Fruit de la coopération entre les quatre communautés de communes du

territoire (Haut-Jura Arcade Communauté, La Grandvallière, la Station des Rousses et Haut-Jura Saint-Claude) et le Parc naturel régional du Haut-Jura, ce programme vise à faire évoluer le modèle touristique vers une forme plus résiliente, responsable et ancrée dans les réalités du massif jurassien.

La stratégie s'appuie sur plusieurs axes d'action prioritaires. Elle vise d'abord à mutualiser les outils de communication à travers une carte touristique à l'échelle du Pays du Haut-Jura, un portail web de destination avec une vocation de présentation générale du pays et des supports audiovisuels, dont des vidéos d'ordre promotionnel, valorisant les quatre saisons. Le développement de la randonnée itinérante occupe une place centrale, avec la création d'un sentier de grande randonnée mettant en lumière les paysages et savoir-faire locaux. Pour mieux gérer les flux et adapter les infrastructures, des compteurs de fréquentation seront prochainement installés sur les sites naturels du pays dont certains sur le territoire arcadien : au niveau des lacs de Bellefontaine, de la Via Ferrata de la Roche au Dade et du sentier du Trou Bleu.

Le plan Avenir Montagne du Pays du Haut-Jura trace ainsi la voie d'un tourisme d'avenir, fondé sur la coopération, la sobriété, la diversification et l'innovation. En valorisant les ressources naturelles, humaines et culturelles du massif, il contribue à assurer la pérennité d'un territoire d'exception, vivant et accueillant pour tous.



## LE PLAN VÉLO À LONGCHAUMOIS



ette année, la commune de Longchaumois a connu l'installation de plusieurs aménagements cyclables ainsi qu'une mise à jour de sa signalisation routière. Le centre-bourg est désormais limité à 30 km/h afin de réduire les nuisances sonores et de diminuer les risques d'accidents. Des écluses ont été installées aux entrées du village afin de renforcer la sécurité routière et d'inciter les automobilistes à ralentir à l'approche de l'agglomération.

La traversée d'Orcières, des Moulins Piquand du Haut et le hameau de Rosset bénéficient également de cette nouvelle limitation, passant de 50 à 30 km/h.

Deux chaussées à voie centrale banalisée ont été aménagées : l'une sur l'ensemble de la Grande Rue, l'autre sur la D69E1 en direction de Lamoura. Ce type d'aménagement vise à apaiser la circulation en donnant aux automobilistes la perception d'un espace plus étroit, favorisant ainsi une conduite plus modérée. Il encourage la cohabitation entre les usagers et facilite les déplacements des cyclistes grâce aux rives latérales qui leur sont prioritairement réservées, renforçant leur sécurité.

Par ailleurs, la rue de Ferrachat et la rue de l'Église sont désormais en sens unique, le sens unique de cette dernière débutant au niveau du cimetière. Une voie cyclable à double sens a été aménagée rue de Ferrachat, prolongée dans la rue de l'Église par un espace partagé accessible également aux piétons. Les bus stationnent désormais dans la rue de la Trelle.

Enfin, trois passages piétons ont été créés entre l'Espace Loisirs et l'école afin de permettre aux parents et aux élèves de rejoindre l'établissement à pied après avoir stationné sur le parking de l'Espace Loisirs. Un travail de mise à jour de la signalisation dans les lieux-dits a également été réalisé afin de clarifier les limitations de vitesse et d'assurer une meilleure compréhension des règles de circulation.

## Plan des aménagements et infrastructures pour l'usage du vélo dans le village de Longchaumois.



**1**  
Chaussée à Voie Centrale Banalisée (Chaucidou). Priorité aux cyclistes. Les automobilistes conduisent au centre de la route et se déportent uniquement en cas de croisement avec un automobiliste en face.



**3**  
Sens unique de circulation pour les voitures.  
Voie cyclable en double sens.  
Voie piéton/vélo en double sens  
- Aménagement spécifique près de la Poste pour lier la zone piéton/vélo à la voie cyclable.



**30**  
Le centre-Bourg, Orcières, Rosset et les Moulins Piquand auront une vitesse réglementée à 30km/h.

DÉCOUVREZ L'ENSEMBLE DU MAILLAGE DU PLAN VÉLO À ÉCHELLE INTERCOMMUNALE SUR HAUTJURA-ARCADE.COM.

LE DÉTAIL PAR COMMUNE EST ÉGALEMENT VISIBLE DANS CHACUNE DES MAIRIES DU TERRITOIRE.



## DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE À LONGCHAUMOIS

### - Nouveau locataire dans les bâtiments intercommunaux :

Le bâtiment appartenant à la communauté de communes, situé à l'arrière de la caserne des sapeurs-pompiers de Longchaumois, a récemment changé de locataire. Ce bâtiment est désormais occupé par l'**entreprise « Les Métiers du Toit »**, artisan couvreur déjà implanté sur le territoire. Cette installation témoigne du dynamisme économique local et de la volonté des collectivités locales d'accompagner les acteurs économiques dans leur développement.

### - Les Clés de l'entreprise

Dans le cadre du dispositif « **Les Clés de l'entreprise** », piloté par le CLEE (Comité Local Emploi), destiné à favoriser la découverte du monde professionnel par les élèves de fin de collège, deux structures du territoire participeront cette année : l'**entreprise Julbo** et le **GAEC Arbez**. Ces visites, labellisées Semaine de l'industrie 2025, permettront aux élèves de 3<sup>ème</sup> d'appréhender la diversité des métiers présents localement et de renforcer le lien entre les établissements scolaires et les entreprises du territoire.

### - Distinction pour l'artisanat local

L'atelier **Le Verre de Voûte**, installé à Longchaumois et dirigé par **Cyril Micol**, a été distingué lors de la 2<sup>ème</sup> soirée de l'économie et de l'attractivité et des savoir-faire **du Jura**, organisée le jeudi 2 octobre 2025 à Lons-le-Saunier. L'entreprise s'est vu décerner le **Trophée « Savoir-Faire / Artisanat »** par le Conseil départemental du Jura, en reconnaissance de la qualité de son travail, de son engagement dans la création et la restauration de vitraux, ainsi que de sa contribution à la transmission des savoir-faire locaux.



Soirée de l'économie et de l'attractivité  
2 octobre 2025 - Lons-le-Saunier



Trophée « Savoir-faire / Artisanat » décerné à  
Cyril MICOL de l'atelier Le Verre de Voûte

## Syndicat Mixte du Haut-Jura

**L**es travaux de reconstruction de la Station d'Épuration (STEP) de Longchaumois s'achèvent.

Elle a été mise en service récemment, et fait l'objet de derniers réglages et observations.

Sa capacité de traitement est de 2 000 EH (équivalent habitants).

Les derniers retours sur la qualité du traitement des eaux usées sont très positifs.

Cet ouvrage a été réalisé par le groupement des entreprises HYDREA (équipementier), CANIOTTI (génie civil) et Di Léna (terrassement), ainsi que leurs sous-traitants. La maîtrise d'œuvre a été réalisée par le bureau d'étude ARTELIA, sous maîtrise d'ouvrage du Syndicat Mixte du Haut-Jura (SMHJ), assisté par le SIDEC du Jura.

Le coût prévisionnel de l'opération s'élève à 2 693 854 €HT, soit 3 174 398 € TTC.

Le financement est pris en charge par le SMHJ à hauteur de 1 873 482 €, et l'appui financier de l'Agence de l'Eau RMC pour 550 057 € et le Département du Jura pour 270 315 €.



# Office Municipal des Sports et Loisirs



L'Office Municipal a contribué, comme à son habitude, au bon déroulement des différentes manifestations organisées sur la commune, par les associations du village.

L'OMSL participe également à la mise en place de la structure gonflable lors de la foire de printemps, pour la joie des enfants.

Je profite de ce bulletin pour remercier la municipalité d'avoir, pour ce nouvel exercice, conservé l'enveloppe des subventions malgré la baisse substantielle des dotations de l'Etat.

Nous avons renouvelé les sets de table pour les plateaux repas qui, une fois de plus, sont financés intégralement grâce à la générosité des commerçants, artisans et industriels du secteur. Un grand merci pour leur soutien.

Le forum des associations, qui est organisé en septembre, permet à chacun, petits et grands, de s'informer sur les différentes activités qui se déroulent au sein de la commune. Les présidents ou membres de ces associations sont à votre disposition pour tous renseignements ou inscriptions.

Le désormais traditionnel Téléthon a été une réussite, grâce aux bénévoles qui ont sillonné le village pour vendre des tickets et aux cuisiniers(ères) qui ont confectionné d'excellentes soupes. Merci à eux.

L'OMSL reverse intégralement la somme récoltée à l'AFM, un chèque de 3 226 euros pour le Téléthon 2024.

Enfin, l'année s'est terminée en accueillant Les Baladins de la Combe Noire pour une soirée théâtre qui a réjoui un public venu nombreux.

Les tarifs de location du matériel de l'OMSL, pour les Chaumerands, sont disponibles à la page 53 de ce bulletin.

Toute l'équipe de l'OMSL et moi-même vous souhaitons une bonne année 2026.

Michel Bourgeois



## Vita'Gym



L'association VITA'GYM est une association affiliée à la Fédération Française Sports pour tous.

Elle propose des cours de **cardio-renforcement musculaire, pilates et yoga (vinyasa)**.

Les cours, assurés par des coaches diplômés, sont ouverts à tous : femmes, hommes, sportifs accomplis ou débutants, adultes, adolescents.

Nathalie CHARRIER prend en charge les cours de Pilates niveau débutant et niveau confirmé. Edwige GARCIA FERRÉ nous propose des cours de renforcement musculaire/cardio training et un cours de pilates en soirée. Noémie RABASA nous a rejoint cette année et prend en charge l'activité yoga.

### Les cours ont lieu à l'Espace Loisirs, salle conviviale (hors vacances scolaires) :

- Le mardi soir de 18h15 h à 19h15 - cours de pilates avec Edwige
- Le mardi soir de 19h30 h à 20h30 – cours de cardio/renforcement musculaire avec Edwige

A noter que ces 2 cours du mardi soir sont complets en termes d'effectif.

- Le mercredi de 9h00 à 10h00 - cours de pilates/stretching-débutant avec Nathalie
- Le mercredi de 10h15 à 11h15 - cours de pilates-confirmé avec Nathalie
- Le jeudi de 19h30 à 20h30 - cours de yoga avec Noémie

Nous remercions nos coaches pour leur engagement et leur dynamisme qui nous ont permis de proposer un programme très riche cette année.

Nos remerciements chaleureux également à Zhora GARNIER-CHEVASSUS qui a œuvré de nombreuses années à la trésorerie de l'association et qui n'a pas pu renouveler son engagement cette année. Elle est remplacée par Caroline CRETIN à qui nous souhaitons la bienvenue dans cette nouvelle fonction.

N'hésitez à nous contacter et à venir nous rejoindre, il y en a pour tous les goûts.

[vita gym39400@gmail.com](mailto:vita gym39400@gmail.com)



# Aïkikai du Haut-Jura



n 2024/2025, 13 jeunes ont été assidus tout au long de l'année de **17h30 à 18h30 les mercredis**, le niveau de grades est en hausse avec des fidélisations : ceintures orange, vertes et la détermination de 4/5 jeunes d'aller jusqu'au diplôme de ceinture noire (16 ans pour passer l'examen, super !!!). Pour la saison 2025/2026, 18 jeunes semblent avoir été conquis par notre

discipline. Des ceintures jaunes prometteuses et l'avancée vers des ceintures vertes et bleues.

Grâce à l'aïkido, les valeurs de respect, d'intégrité, la concentration, la souplesse, la coordination, l'écoute de soi et des autres ... sont transmises à ces jeunes de **4 à 14 ans, à ces adultes, citoyen/ne/s en devenir**. L'aïkido est un mouvement d'éducation populaire. Même si venu de la culture japonaise, nous pratiquons sur les tatamis pour permettre de l'intégrer dans le quotidien. Cet art contribue par ses règles, sa rigueur, sa discipline, ses valeurs, à **amener ses pratiquants à se respecter, et amène à moins de violences et davantage de respect de soi et de l'autre**.



Les adultes sont aussi au rendez-vous dans le club chaumerand, une dizaine, hommes et femmes à la session aïkido du lundi soir de **19h30 à 21h** et à celle du **samedi matin** ouverte également aux adolescents de **10h à 11h30**. Dans notre société où la violence devient souvent ordinaire, apprendre à se défendre devient un atout nécessaire à n'importe quel âge, n'importe quel genre !



Savoir se respecter c'est aussi apprendre à respecter l'autre et se faire respecter doit vraiment entrer dans notre culture et dans nos transmissions. C'est dans ce sens aussi que la section **Aïkitaïso** a vu le jour il y a maintenant 3 ans, les **mercredis soir de 19h à 20h30**, au dojo, salle Lacuzon. Elle compte aussi entre 7/8 pratiquant-e-s. Encore peu connue et popu-

laire, cette discipline est une gymnastique souple, « un yoga ou qi gong japonais ». Elle permet de prendre soin de soi en douceur, de travailler toutes les parties de son corps en respect avec celui-ci, de lui donner ou redonner de « bonnes » habitudes, de le renforcer et de développer sa force intérieure, d'amener davantage de confiance en soi, de se ressourcer énergétiquement, de s'assouplir et de mieux se connaître. **On ne peut changer les autres mais on peut se changer soi !**

Nous sommes trois professeur-e-s à transmettre, enseigner les valeurs et pratiques de l'Aïkido à l'Aïkikai du Haut-Jura de Longchaumois : **Jean-Marc Chatin** (Brevet d'Etat, 4<sup>ème</sup> Dan), **Guy Brunet** (2<sup>ème</sup> Dan et Brevet Fédéral), **Sandrine Danis** (2<sup>ème</sup> Dan, Brevet Fédéral et Certificat Qualifiant Professionnel). Nous remercions sincèrement celles et ceux qui nous font confiance et pratiquent avec nous.

La saison 2025/2026 marque la 50<sup>ème</sup> année de pratique de notre Senseï Chaumerand. Bon anniversaire d'aïkidoka à Jean-Marc Chatin. En effet sa première licence est en 1975.

La création du club « Aïkikai du Haut-Jura » date de septembre 1999.

Nous serions heureux de vous faire découvrir et de vous donner envie de pratiquer notre discipline. L'adhésion et la licence donnent droit aux séances d'Aïkido et de Taïso pour les adultes, séance d'essai gratuite, n'hésitez pas à nous rejoindre !

Sandrine, Guy et Jean-Marc

# Tennis Club



vec un nombre d'adhérents en augmentation tant chez les adultes que les enfants avec 71 adhérents, ce qui est un record dans l'histoire du club, le Tennis Club est un savant mélange entre bénévolat, passion du tennis, convivialité, formation et résultats :

- Le Tennis Club de Longchaumois repose avant tout sur l'engagement de nos bénévoles et la passion partagée par ses membres.

- La Convivialité : le Tennis Club de Longchaumois a été élu en 2023 club du Jura le plus convivial par ses pairs et cet état d'esprit reste permanent lors de nos diverses manifestations.

- La Formation : véritable objectif du club, les enfants représentent les fondations du tennis de demain.

Cette année, l'école de tennis compte une trentaine d'enfants et adolescents. Cette année encore les entraînements sont réalisés par deux entraîneurs originaires du Tennis Club de Saint-Claude, diplômés CQP : Gérald Dagonne classé 15/2 qui a joué à Longchaumois pendant de nombreuses années et Dorian Lizon Tati classé 4/6.

Les enfants, adolescents et adultes évoluent en groupes en fonction de leur âge et de leur niveau tennistique.

- 4 groupes encadrés par Gérald Dagonne qui dispense ses cours le lundi en fin d'après-midi et le mercredi après-midi.
- 2 groupes encadrés par Dorian Lizon Tati qui entraîne les adultes et deux jeunes le mercredi soir.
- 1 groupe encadré par Fabrice Alabouvette qui entraîne les enfants le vendredi soir.
- 1 groupe « compétition » qui profite d'une deuxième heure par semaine encadré par Fabrice Alabouvette, le vendredi soir.
- 1 groupe adulte encadré par Geneviève Lespine pour les adultes débutants.
- 2 groupes « mini-tennis » prévus pour faire découvrir le tennis à des enfants de 4 à 7 ans. Ces enfants sont encadrés bénévolement par Eliane Facchinetti, éducatrice, le mardi après l'école. Durant une heure, différents ateliers ludiques sont organisés afin de permettre aux enfants de se familiariser avec le tennis et les compétences que ce sport exige. Ils commencent à apprendre les bases du tennis (coup droit, revers, échanges, placements, déplacements...).
- Des groupes d'entraînement adultes, hommes et dames, sont constitués en fin d'après-midi, plusieurs fois par semaine.



Groupe 1 du lundi



Groupe 2 du lundi



Groupes 1 et 2 du mercredi

## Les résultats :

L'objectif n° 1 du Tennis Club est double : « former et se faire plaisir sur le terrain mais aussi maintenir les équipes à un bon niveau tout en gardant la bonne humeur et la convivialité ».

C'est au rythme d'entraînements et de compétitions que défile l'année tennistique. Ponctué par des défaites et des victoires, le parcours de chaque joueuse et joueur connaît des moments de joie et de déceptions.

Qu'en est-il cette année pour les équipes et les joueurs chaumerands ?



Animation parents/enfants



Groupes 1 et 2 du mardi



Groupe adultes ados du mercredi



Groupe du vendredi

### Les championnats par équipe :

Catégorie : +35 ans :

L'équipe féminine en division 1 départementale, termine 6<sup>ème</sup>

Coupe mixte :

Longchaumois 1 (division 2) termine 5<sup>ème</sup> de sa poule

Longchaumois 2 (division 3) termine 3<sup>ème</sup> de sa poule

Championnat de printemps :

L'équipe homme prend la 1<sup>ère</sup> place du championnat départemental DQDR et accède en régional

BFC3.

L'équipe féminine prend la 2<sup>ème</sup> place du championnat départemental D1.

Raquette FFT :

L'équipe féminine perd en finale départementale

Jeunes :

L'équipe mixte 7/10 ans termine 3<sup>ème</sup>.

L'équipe filles 11-14 ans termine 3<sup>ème</sup>.

L'équipe garçons 15-16 ans termine 4<sup>ème</sup>.

### Les tournois :

Le tournoi Senior s'est déroulé sur deux week-ends en juin.

- Chez les dames : Victoire de Melinda Caigne du Tennis Club de Foncine face à Apoline Michaud de Saint-Claude
- Chez les hommes : Victoire d'Andrea Doglio du Tennis Club Haut-Jura face à Fabrice Alabouvette de Longchaumois.

Deux TMC (Tournois multi-chances) « ado : 11/13 et 14/16 ans » ont été organisés à l'automne 2024 et ont été reconduits cette année, les 22 et 23 novembre, avec la participation de joueurs des régions Franche-Comté et Rhône-Alpes.

11/13 victoire d'Alessio Panetto de Divonne

14/16 victoire de Titouan Lamare de Frangy

Deuxième tournoi double mixte organisé en avril, avec un nombre d'inscrits en forte évolution, les compétitions ont été organisées sur deux jours.

Samedi : victoire de la paire Mélinda Caigne (Foncine) / Paul Raynaud (Longchaumois)

Dimanche : victoire de la paire Pichon / Thomasson du club d'Attignat

## LE MOT DU PRÉSIDENT

Je voudrais terminer en remerciant tous les membres du bureau et particulièrement Eliane Facchinetti, Christine Grenier-Bolay, Corinne Boyer et Geneviève Lespine, qui donnent de leur temps chaque semaine toujours dans la bonne humeur.

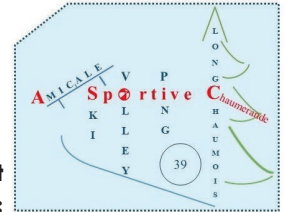
Que vous soyez pratiquant ou non, nous serons ravis de vous accueillir pour vous faire découvrir notre club, nos activités sportives et vous fournir toutes les informations pratiques. Nous aspirons à être un lieu où chacun de nos membres prend plaisir à se retrouver, échanger et partager des moments conviviaux. Certains jouent plusieurs fois par semaine avec enthousiasme, tandis que d'autres savourent simplement le bonheur de voir leurs enfants s'amuser.

Un grand merci à la municipalité, à la communauté de communes, à l'office municipal des sports et loisirs, au conseil départemental et à la fédération pour leur soutien constant dans la réalisation de nos projets.

Le président du Tennis Club, Fabrice Alabouvette

# Amicale Sportive Chaumerande (ASC)

L'amicale est co-présidée par Nicole Bargot, Raphaël Billet et Marie-Thérèse Robez-Masson ; Katia Cretin en est la secrétaire générale et Eric Mitaux le trésorier général.



Nos 3 sections (SKI ALPIN / TENNIS DE TABLE / VOLLEY) se sont réunies autour d'un même événement, le samedi 6 septembre : la course de l'heure, par équipe de deux, en se relayant.

Un beau moment de complicité intergénérationnelle ; avec un départ et une arrivée sur la place Espace Loisirs ; chaque athlète parcourait une boucle d'un kilomètre en passant près de la fromagerie, puis en ayant une vue panoramique sur le hameau d'Orcières ; merci à nos équipes participantes et à nos bénévoles qui ont fait de ce moment, une matinée chaleureuse où l'effort était largement sublimé par les encouragements reçus tout au long du parcours.



## SECTION TENNIS DE TABLE

Au rythme de trois entraînements hebdomadaires, jeunes scolaires, étudiants, adultes et vétérans se sont retrouvés dans notre très belle salle, au premier étage de l'Espace Loisirs.

Nos jeunes : Emmanuel Tournier en est le responsable depuis les années 2011 et nous le remercions vivement, en ce moment où il doit prendre un peu de recul, tout en restant un pilier du championnat senior.



Emmanuel Tournier

### Nos jeunes en loisirs et en compétitions

15 jeunes, dont 4 filles, de 7 à 18 ans ; certains ont participé aux grands prix départemental et régional qui se sont déroulés à Bletterans et à Dole, aux interclubs. D'autres ont participé aux 4 tours de critérium fédéral pendant que nos jeunes plus aguerris ont été intégrés dans le championnat seniors.

### Nos trois équipes

18 pongistes ont participé au championnat par équipes dont 5 filles ; là, on apprécie cette mixité, qui permet aux féminines de concourir dans le championnat masculin et ainsi d'éviter un nombre excessif de kms, si elles avaient l'obligation d'être en compétition féminine.

- En départementale 1, l'ASC 1 termine 3<sup>ème</sup> et reste à ce niveau
- En départementale 2, l'ASC 2 termine la saison à la 2<sup>ème</sup> place
- En départementale 3, l'ASC 3, toute nouvelle, monte en départementale 2 en fin de 1<sup>ère</sup> phase : bravo !

Nos capitaines d'équipes :



Maëlle Mitaux



Zoé Tournier



Jean-Gabriel Robez-Masson

Ils jouent un rôle important car pour chaque journée de championnat, une négociation d'horaire et de jour sont possibles. L'idée est que les deux équipes qui vont se rencontrer puissent le faire, dans les meilleures conditions possibles.



## Nos joueurs et joueuses du championnat par équipes :



Arthur Imbert,  
Slavko Beserovac,  
Fabrice Boillot,  
Jean-Gabriel Robez-Masson,  
Pierre Salin,  
Nadine Bonjour,  
Gaël Cursat



Clément Seprez, Patricia Lipparelli, Mathieu Vassali, Emmanuel Tournier

## Notre tennis de table loisirs

Totalement intégré dans la section ping de l'ASC, il se déroule en même temps que les autres entraînements. Cette année, ce sont 6 pongistes « loisirs » qui ont intégrés les groupes de jeunes ou d'adultes.

## Nos ouvertures

En direction de l'école primaire qui a accepté que les enfants vivent un cycle de découverte en mars.

En direction de l'accueil de loisirs, un mercredi en juin ; merci à Cécile Klein qui a proposé cette découverte ; tous les enfants qui ont participé à cette animation se sont engagés avec ferveur.

## Nos manifestations

- **Le loto du Téléthon** : merci à vous toutes et à vous tous, de répondre présents ; cette soirée contribue aussi à créer ou à resserrer les liens entre habitants de notre commune, avec une belle participation de Cinquétral et de La Mouille. Sans oublier nos sponsors, nos magasins chaumerands et nos artistes qui contribuent largement à cette réussite grâce à leurs dons.

- **Le concours de pétanque de l'Ascension** : samedi 31 mai, sous un soleil radieux, Mathieu a une nouvelle fois organisé avec minutie cette manifestation qui a réuni 32 doublettes.

## Nos 24 heures de Dijon : 7 et 8 juin



Maëlle Mitaux, Fabrice et Aurélien Boillot

Un défi que se sont lancées deux équipes chaumerandes : jouer 24h au tennis de table non-stop.

Ce fut une belle aventure, certes difficile mais intéressante car le système par handicap retenu permettait de rencontrer des niveaux très différents tout en restant intéressant.



Zoé Tournier, Robin Moreira et Marie-Thérèse Robez-Masson

## **LE TENNIS DE TABLE EN EXTÉRIEUR ET À DISPOSITION DE TOUT LE MONDE**

L'ASC tennis de table remercie la municipalité d'avoir mis à disposition cet espace afin que nous puissions offrir une table « tout temps », accessible à tous. Alors profitez !



## **AU PLAISIR DE VOUS RETROUVER**

### **Rappel de nos horaires d'entraînement :**

Lundi : 17h45 – 19h15 adultes, loisirs et compétitions

Mercredi 16h30 – 17h45 : jeunes à partir de 6 ans / Mercredi : 17h45 – 19h15 adultes, loisirs et compétitions

Vendredi : 16h30 – 17h15 jeunes 5, 6 ans / Vendredi : 17h15 – 18h15 : jeunes 7 ans, primaires et collégiens

Vendredi 18h15 – 19h45 adultes, loisirs et compétitions

Pour les pongistes, Marie-Thérèse Robez-Masson, responsable de la section tennis de table de l'ASC.

# Amicale Sportive Chaumerande (ASC)

## SECTION SKI ALPIN



Très bonne saison... !

Nous avons pu skier du 15 décembre au 23 mars 2025.

Pas un temps extraordinaire mais de la neige, ce qui nous a permis de faire un entraînement exceptionnel sur la durée et des compétitions dans des conditions très acceptables vu le profil de

nos hivers actuels.

### **ENTRAINEMENTS : 41 séances**

Groupe des petits U8 dont je m'occupe : 7 enfants

Ski sur le massif du Jura.

Des progrès et une assiduité à 100% pour la plupart.

Beaucoup de technique avec des exercices variés, ce n'est pas toujours facile, il faut répéter et encore refaire, se concentrer, écouter et ce n'est pas forcément dans l'air du temps aujourd'hui. L'essentiel c'est d'y arriver, on met le temps, il faut être patient.

### **Inter-clubs :**

U10, U12 (il n'y a pas de U14), U16, U18

Beaucoup de ski aussi, quelques sorties en Suisse et en Haute-Savoie.

3 jeunes au groupe départemental en U12 : Louise Dumont-Girard, Eva Jacquemin-Verguet, Adel Alabouvette.

### **COMPETITIONS :**

U8, U10 : 8 courses, 3 sur notre massif, 1 à la Faucille, 1 à Mouthe, 3 à Métabief

U12 : 12 courses sur le massif, à Mouthe, Métabief et Lélex.

U16, U18 : 6 courses

Le 22 mars 2025 nous avons pu organiser notre course U8 / U10 au Balancier. 72 inscrits venus du Doubs, de l'Ain et du Jura. Elle s'est déroulée dans de très bonnes conditions, grâce à tous ceux qui nous ont aidés et que je remercie :

- la Sogestar pour la mise à disposition de la piste,
- l'ESF des Rousses avec John, le directeur, pour le chronométrage,
- les collègues moniteurs pour la préparation, le traçage et l'entretien de la piste,
- les parents de coureurs pour le contrôle de portes,
- le club des Rousses pour la mise à disposition des tables, des bancs pour la buvette et Télémark-café pour le prêt de sa terrasse.

Une entraide totale qui nous a bien simplifié le travail.

### **RÉSULTATS :**

2 enfants, Hélias Dubrez et Chloé Bailly-Maitre, ont fait leurs premières compétitions. Ils ont découvert l'ambiance de la compétition, le plaisir de mettre le dossard et de passer l'arrivée.

Nous avons eu beaucoup de podiums : Mathéo Bouhin et Eva Jacquemin-Verguet sont régulièrement premiers dans leur catégorie.

Charlotte et Adel Alabouvette sont très souvent sur le podium aussi.

Louis Jacquemin-Verguet, Evan Dumont-Girard et Lizien Médard font une belle saison avec des places d'honneur également.



Séance d'entraînement



Beaucoup de premières places pour Eva

Les résultats de la Coupe du Jura trophée Julbo sont la preuve de la bonne santé du ski club.

U8 garçons : 1<sup>er</sup> Mathéo Bouhin, 4<sup>ème</sup> Léandre Royère, 5<sup>ème</sup> Enzo Romanet

U8 filles : 5<sup>ème</sup> Chloé Bailly-Maitre

U10 filles : 2<sup>ème</sup> Charlotte Alabouvette

U12 filles : 1<sup>ère</sup> Eva Jacquemin-Verguet, 4<sup>ème</sup> Louise Dumont-Girard

U12 garçons : 2<sup>ème</sup> Adel Alabouvette

Classement par clubs : notre ski club finit 3<sup>ème</sup> derrière les skieurs rousselands et Haut-Jura Ski.



Podium Coupe du Jura  
Le ski club termine 3<sup>ème</sup>



Nombreux podiums à Métabief pour les petits



Les petits au sommet de la Dôle

Courses nationales : Eva Jacquemin-Verguet, sélectionnée aux coqs d'or à l'Alpe d'Huez, finit 8<sup>ème</sup> à la coupe ESF.

Lizien Médard et Evan Dumont-Girard vont à la Coupe de la fédération (Championnat de France 2<sup>ème</sup> division) à l'Alpe d'Huez.

Une autre satisfaction Lizien Médard a réussi au Grand Bornand le test technique qui lui ouvre les portes de la formation de moniteur de ski alpin. Bravo à lui.

Remerciements à la municipalité et au Conseil Départemental du Jura pour leurs subventions, à Julbo, la pizzeria Le Pizzaiolo, la boulangerie Grappe, la pharmacie Dumont-Girard et Proximarché à Longchaumois, Intersport aux Rousses, les établissements Dalloz à Septmoncel pour les lots offerts pour notre concours, Jura Léman Béton, Secam, Scierie Perrin, Applications Lunetières et JVC pour leurs dons.



Course du 22 mars 2025  
Bénévoles et compétiteurs



## SECTION VOLLEY

La section volley de l'ASC a réalisé une très belle saison 2024/2025.

Nous nous sommes retrouvés chaque semaine, pratiquement sans exception, de début septembre à début juillet, une bonne douzaine de joueurs pour les entraînements du mardi soir. Le niveau de jeu était très élevé cette année grâce à quelques jeunes étudiants qui nous ont rejoints.

L'ambiance est toujours très conviviale, même si certains anciens joueurs et anciennes joueuses nous manquent beaucoup.

La saison 2025/2026 a très bien commencé également.

Le club reste une section loisir, mais nous prévoyons tout de même quelques petits matchs amicaux contre des équipes voisines (Les Rousses et Saint Claude).

# Arcade Foot Pays Lunetier



## UNE NOUVELLE SAISON SOUS LE SIGNE DE LA CONTINUITÉ ET DU DYNAMISME



Lionel MARQUES,  
président

Depuis début juillet, j'ai l'honneur d'avoir pris la présidence d'Arcade Foot, succédant à Damien TOFFANIN, que je remercie chaleureusement pour son engagement et son investissement au sein du club.

Avec le comité directeur, nous souhaitons poursuivre le développement d'Arcade Foot en nous appuyant sur les valeurs qui font sa force : convivialité, esprit sportif et engagement éducatif.

### Une saison sportive encourageante

Sur le plan sportif, la saison 2024-2025 a été globalement positive, avec le maintien de nos trois équipes seniors dans leurs championnats respectifs (R3, D3 et D1 Féminines).

Nos équipes de jeunes ont également réalisé une belle saison, portées par une forte dynamique et le dévouement de nos éducateurs.

Le club comptait 320 licenciés, preuve de son attractivité et de sa vitalité.

### Une vie associative riche et fédératrice

Arcade Foot, c'est aussi une vie associative très active.

Plus d'une dizaine d'animations ont rythmé la saison : tournois futsal, ventes diverses, soirées karaoké, tombola, sans oublier les lotos, ventes de plats à emporter, ventes de vin, tournois de pétanque, participation au Téléthon, guinguette et fêtes de villages etc.

Autant d'événements qui renforcent les liens entre joueurs, parents, bénévoles et habitants, tout en finançant les déplacements de nos jeunes à Frontignan et Béziers.

Nous avons également eu le plaisir d'accueillir la journée départementale des débutants aux Marais, rassemblant plus de 400 jeunes footballeurs et footballeuses, ainsi qu'une réception pour nos partenaires, moments importants pour la visibilité et le dynamisme du club.

Parmi les grandes satisfactions de la saison, citons l'obtention du Label Jeunes Excellence, une belle reconnaissance du travail accompli en matière de formation et de structuration.

### Des projets d'avenir pour le territoire

Sur le plan des infrastructures, la Communauté de Communes a engagé

une étude de faisabilité pour la création d'un terrain synthétique à La Doye, un projet majeur qui permettrait de recentrer les activités du club et de limiter les déplacements depuis Longchaumois.

Nous poursuivons également nos actions éducatives auprès des jeunes à travers le Programme Éducatif Fédéral (PEF), les interventions dans les écoles et les stages pendant les vacances scolaires.

### Objectifs pour la saison 2025-2026

Pour cette nouvelle saison, plusieurs axes forts guident notre action :

- Poursuivre l'accompagnement de la section sportive féminine du collège Cazeaux.
- Renforcer la formation et la gestion de groupe de nos éducateurs.
- Développer les actions citoyennes et solidaires auprès des jeunes (environnement, solidarité, PEF).
- Multiplier les partenariats locaux pour soutenir notre croissance.
- Maintenir nos équipes et viser les premières places dans leurs championnats respectifs.
- Cultiver un excellent état d'esprit sur et en dehors des terrains.
- Continuer à faire vivre le club à travers nos événements associatifs et extra-sportifs.

Enfin, nous poursuivons la dynamique engagée à Longchaumois, avec des séances régulières pour les plus jeunes, les seniors féminines et les compétitions du week-end.

### Remerciements

Le comité directeur et moi-même tenons à remercier sincèrement les communes, l'OMSL, la Communauté de Communes, nos partenaires, les éducateurs, les bénévoles et les parents pour leur soutien quotidien sans quoi rien ne serait possible.

Grâce à vous, Arcade Foot continue d'avancer, d'innover et de transmettre aux jeunes les valeurs du sport et de la vie associative.

À très bientôt sur les terrains ou lors de nos événements ! Sportivement.

Lionel MARQUES,  
président  
d'Arcade Foot

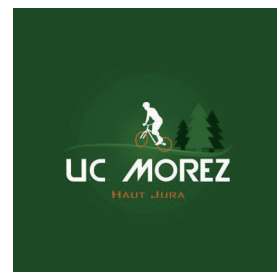


Equipe féminine senior

# Union Cycliste Morézienne



Nous sommes un club labellisé « Ecole de cyclisme FFC » et nous proposons du printemps à l'automne des entraînements en VTT pour les jeunes, qui ont lieu le samedi matin à Longchaumois et le mercredi après-midi à Morbier.



Pour l'année 2024, nous avons un effectif de 62 licenciés de 5 à 82 ans dont 47 de moins de 18 ans.

En moyenne, 15 enfants participent aux séances qui ont lieu le samedi matin au stade, sur des sentiers balisés et bien évidemment au Bike Park. Les séances du mercredi après-midi ont lieu autour du Ludy Park se situant à la plaine des Marais à Morbier et s'arrêtent à l'arrivée de la neige.

Nous avons organisé une bourse aux vélos le samedi 5 avril 2025 à l'Espace Lamartine à Morez et l'échappée Bike le samedi 30 août 2025 à Morez.

Nos compétiteurs ont participé à de nombreuses courses et ils ont fait briller nos couleurs dans toute la région Bourgogne - Franche-Comté. Axel Jacquet a été sélectionné par le comité pour représenter la région au trophée national des jeunes vététistes. Bravo à lui.

Vous pouvez contacter Manuel MARCUARD - 06 51 85 92 25 - pour toute information.

## Récré-action



Créée par des parents dynamiques et engagés, elle a pour mission d'améliorer le cadre de vie scolaire des enfants, tout en favorisant l'implication des familles dans la vie de l'école.

Tout au long de l'année, Récré'Action organise diverses activités et événements qui permettent de récolter des fonds pour financer des projets pédagogiques, des sorties scolaires ou encore des achats de matériel. Parmi les moments forts, on peut citer les ventes de gâteaux à la foire d'automne et celle de printemps, etc. qui sont autant d'occasions de renforcer les liens entre les familles et l'école.



Vente de gâteaux à la foire

L'association se veut également un lieu d'échanges et de dialogue entre parents et enseignants, afin de contribuer au bien-être des enfants. Elle permet ainsi à chacun de s'impliquer activement dans la vie de l'école et de participer à la réussite collective.

Récré'Action est ouverte à tous les parents souhaitant donner de leur temps ou proposer des idées nouvelles. Ensemble, nous construisons un environnement chaleureux et stimulant pour nos enfants !

Si vous souhaitez rejoindre l'équipe ou en savoir plus sur les prochaines initiatives, n'hésitez pas à nous contacter. Plus nous serons nombreux, plus nous pourrons mener à bien des projets enrichissants pour nos jeunes écoliers !

[assosrecreation@gmail.com](mailto:assosrecreation@gmail.com)



L'extraordinaire Noël de Longchaumois - 14 décembre 2024

# Association Touristique de Longchaumois



année 2025 en demi-teinte avec moins de visites au chalet d'accueil et moins de participation aux animations.

## Nos activités :

- Participation le 22 mars 2025 à l'inauguration du circuit Jur'Aventures « Voyage dans le temps à Longchaumois ».
- Tour du village suivi du pot d'accueil à 11h tous les dimanches matin des vacances scolaires : pour l'ensemble de la saison, 142 personnes présentes aux balades et pots d'accueil.
- Les balades ont toujours du succès mais la participation est très différente d'un dimanche à l'autre (exemples : 1 personne le dimanche 6 juillet 2025 , 25 personnes le dimanche 3 août 2025 ).
- Balades en raquettes suivies d'une fondue les jeudis des vacances de février : seulement deux balades à pied cette année par manque de neige
- Balades au soleil couchant en juillet et août suivies d'une collation
  - Balade le 23 juillet sur le secteur de Servagnat et Les Raisses : 8 personnes. Merci aux chaumérands plus nombreux que les estivants
  - Balade le 6 août sur le secteur de Beauregard et Rosset : 8 personnes, même observation que précédemment
- Buvettes des foires de printemps et d'automne : bonne foire pour le printemps car la météo était propice, en revanche petite foire à l'automne, le temps était tellement incertain.
- Participation au forum des associations
- Participation au Téléthon

Nous avons remarqué de nouveau cette année une baisse de participants dans nos différentes manifestations ainsi qu'aux visites au chalet, il est vrai qu'aujourd'hui les touristes peuvent se renseigner sur leur portable.

Nous avons proposé une visite accompagnée du village à nos hébergeurs le dimanche 13 juillet, seul un couple a participé mais cela nous a fait plaisir et nous les remercions.

Nous rappelons aux propriétaires de gîtes que l'ATL de LONGCHAUMOIS existe, que le chalet est ouvert toutes les vacances scolaires (sauf celles de printemps).

**Ouverture du lundi au jeudi de 11h à 12h et le dimanche de 10h à 12h. Fermé les vendredi et samedi.**

Les permanences de 2025 ont été tenues par Gaëlle Maruzzi.

Les hébergeurs peuvent trouver de la documentation, merci à eux de faire le relais pour nos manifestations auprès de leurs vacanciers.

Nous rappelons qu'une petite cotisation est demandée annuellement aux propriétaires de gîtes, ce qui nous aide à organiser toutes nos manifestations.

Merci à la boucherie et à la pizzeria qui agrémentent de leurs fabrications nos pots d'accueil du dimanche matin toujours très appréciés de nos visiteurs.

Merci aux conseillers municipaux qui accompagnent les balades du dimanche matin ainsi que les balades au soleil couchant.

Merci à toute l'équipe de l'ASSOCIATION TOURISTIQUE et aussi aux nombreux bénévoles qui nous donnent régulièrement un coup de main lors de nos manifestations.

Meilleurs vœux à tous pour 2026.

Danielle Maruzzi





## Maison de la Flore

**L**a saison d'été 2025, entre le 15 juin et le 31 août, a été satisfaisante avec des visites régulières en augmentation par rapport à l'année précédente.

Nous avons accueilli plus de 800 visiteurs sur l'année, dont les enfants de l'Ecole du Dehors et de l'Accueil de Loisirs « la Grotte Enchantée » de Longchaumois.

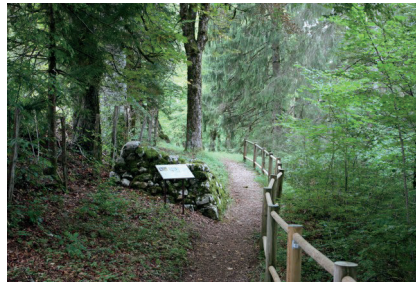
Merci à toute l'équipe de bénévoles pour son engagement, notamment les guides qui assurent les visites du mardi et l'équipe qui assure l'entretien du parc.

Pendant plusieurs semaines, la Maison de la Flore a permis aux visiteurs de tout âge d'explorer :

- l'exposition de fleurs fraîches rigoureusement identifiées et étiquetées par Johannes Bailly-Maitre ;
- le parcours en plein air d'arbres indigènes et exotiques avec entre autres la mini-reculée, l'arboretum et un mur de pierres sèches ;
- la collection de papillons ;



Passerelle et ruisseau



Mur en pierres sèches



Séquoia géant



Exposition de fleurs fraîches

- la reconstitution ludique d'une classe d'antan animée par Eliane Facchinetti ;
- la démonstration du savoir-faire de Joseph Vuillet-à-Ciles, notamment le montage traditionnel des lunettes.

En février, deux haies comportant au total une cinquantaine d'arbustes variés et vivaces ont été plantées dans le parc par les bénévoles de la Maison de la Flore conjointement avec les équipes de la commune dans le cadre de la charte d'engagement « Sensibilis'Haie » signée par la commune avec la Fédération Nationale des Chasseurs, suite à l'abattage de plusieurs arbres en bordure de la départementale.

Nous mettons la pause hivernale à profit pour tourner nos regards vers l'avenir et réfléchir à la prochaine exposition temporaire tout en souhaitant l'arrivée de nouveaux bénévoles dans l'équipe !



## Association du Patrimoine Industriel Chaumerand

**L'**activité de l'Association du Patrimoine Industriel Chaumerand (APIC) connaît traditionnellement une intensification durant la période estivale. L'année 2025 s'est inscrite dans cette continuité, marquée par une fréquentation et une implication accrue. L'ouverture de la Maison du Mètre pendant :

- Le « tour du village » organisé les dimanches d'été le matin,
- Pour les journées du patrimoine,
- Pour l'animation Humeur Bio

Dans le cadre de la valorisation du patrimoine local, l'association poursuit l'enrichissement et l'actualisation de ses commentaires de visite, en s'appuyant sur les travaux de recherche menés aux **Archives Départementales du Jura**, notamment à partir du **fonds Raoul Prost-Rosset**, fabricant de mètres à Longchaumois.

Par ailleurs, l'un des objectifs majeurs fixés pour l'année 2026 concerne la **remise en fonctionnement d'un tour de lunetier à énergie humaine**, projet emblématique du savoir-faire artisanal local complété par une action auprès des Offices de Tourisme, d'accueil de groupe afin d'élargir notre visibilité.

Enfin, l'association souhaite **renforcer son équipe** en accueillant de nouveaux bénévoles, désireux de s'investir dans la préservation et la transmission du patrimoine industriel chaumerand, et susceptibles d'assurer ponctuellement des remplacements au sein de la structure.

# Les Fous Zélés

LES FOUS ZÉLÉS : DE LA FOLIE ET DU ZÈLE AU SERVICE DE L'IMAGINATION !

C'est notre 7<sup>e</sup> saison. Et on la veut magique !

## Notre association en chiffres, c'est :

- 18 = comédien-ne-s cette année, de 14 ans à 54 ans
- 25 = moyenne d'âge
- 40 = adhérent-e-s
- 9 = stagiaires de 7 ans à 15 ans - stage théâtre d'improvisation, 10 mai 2025 à Longchaumois
- 65 = personnes dans le public - spectacle théâtre d'improvisation, 10 mai 2025 à Longchaumois
- 90 = personnes dans le public - nouveau spectacle 2025, 18 juillet 2025 à Longchaumois
- 640 = kilomètres effectués - Tournée de 15 jours en juillet 2025
- 725 = personnes dans le public - Tournée juillet 2025
- 255 = festivaliers lors du Fou Zéléstival, septembre 2024 à Longchaumois
- 51 = artistes lors du Fou Zéléstival
- 20 = artisan-e-s lors du Fou Zéléstival
- 2 = car la **2<sup>e</sup> édition du Fou Zéléstival** arrive à Longchaumois ! **Samedi 18 juillet 2026 !**



L'initiateur de ce projet humain et artistique, Romain Jaillet, est un enfant du village.

Professionnel du spectacle depuis 17 ans, il est l'auteur et le metteur en scène de nos pièces écrites sur mesure pour chaque participant-e-s.

Chaque année, c'est une nouvelle Troupe, mais également un nouveau spectacle totalement original !

Nous avons à cœur d'amener du spectacle vivant et réjouissant dans les villages de Franche-Comté !

## À NOTER DANS VOS AGENDAS – LES DATES 2026 :

**Samedi 02 mai de 10h à 16h** : Stage de théâtre d'improvisation pour jeune public - enfants et ados [Inscription](mailto:fouszeles@gmail.com) : [fouszeles@gmail.com](mailto:fouszeles@gmail.com)

**Samedi 02 mai à 20h30** : Soirée de théâtre d'improvisation (en 1<sup>ère</sup> partie, les stagiaires !)

**Du vendredi 03 au dimanche 19 juillet** : Tournée régionale du nouveau spectacle 2026

**Samedi 18 juillet de 10h à 0h** : Fou Zéléstival 2<sup>e</sup> édition !

Retrouvez toutes nos infos sur : Facebook et Instagram (@fouszeles)

À voir sur Youtube : le documentaire « Paroles de FouZs », réalisée par la jurassienne Maëlle Seiller

## Arc-en-Ciel



L'association Arc-en-Ciel soutient financièrement et matériellement l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement « La Grotte Enchantée ». Les familles peuvent adhérer pour

l'année et selon le nombre d'enfants accueillis.

Des événements comme la tombola du Carnaval, le concours de pétanque de la Saint-Jean, la course des lutins et le vide-greniers de septembre permettent à l'association de récolter des fonds qui serviront à financer du matériel, des spectacles, le car de la sortie de fin d'année, etc.



L'association vous attend sur les événements et pour de futurs moments de bénévolat, dans la joie et la bonne humeur, pour nos enfants !

## Manifestations 2026

Concours Pétanque : samedi 27 juin 2026

Vide-greniers : dimanche 6 septembre 2026

# Club du Temps Libre Lacuzon



Notre Club a 72 adhérents pour 2025-2026, donc une augmentation significative car les membres de l'Atelier Créatif sont désormais des membres actifs de notre Club et tous paient une cotisation identique à l'année précédente.

Le Club a réouvert le jeudi 4 septembre 2025 et l'Atelier Créatif le 29 août 2025.



Les joueurs

Les plus anciens sont toujours fidèles à leur belote ou autres jeux de société, parfois accompagnés de marcheurs les jours pluvieux.

En parallèle, des balades sont organisées chaque semaine et se terminent par un goûter convivial commun.



Les marcheurs

## **Bilan de la saison précédente :**

**En octobre 2024**, concours de belote le dimanche 13 avec 32 doublettes.

**En novembre 2024**, Marché de Noël le samedi 30. Un important choix entre tricot, crochet, couture, broderie, travail sur bois, confection de biscuits et autres, chaque objet étant réalisé par des membres de l'Atelier Créatif. Le succès a été assuré pour une « Première » et a permis de faire un don de 300 € à l'école, pour la classe de mer. A renouveler !

**En décembre 2024**, préparation du vin chaud pour le Téléthon.

Le 19 décembre 2024 a eu lieu notre Assemblée Générale suivie d'une fondue pour tous.



30 novembre 2024  
1<sup>er</sup> Marché de Noël



**En janvier 2025**, Tirage des Rois.

**En mars 2025**, repas « choucroute » préparé par Les Charmilles.

**En avril 2025**, deuxième concours de belote le mardi 9, toujours avec 32 doublettes.

**En mai 2025**, participation à la rencontre des Clubs du Haut-Jura avec repas au Chalet de La Serra.

**En juin 2025**, repas à la pizzeria Le Pizzaiolo pour l'Atelier Créatif, offert par le Club, afin de récompenser le travail de ses membres.

Puis fermeture du Club le jeudi 26 et de l'Atelier Créatif le vendredi 27 juin.

**En septembre 2025**, sortie à la journée à Pérouges et Villars-les-Dombes pour les gens valides et repas à la pizzeria Le Pizzaiolo pour tous les autres.

Le 30 septembre 2025, à la suite de la démission de notre Président, le bureau s'est réuni pour élire une Présidente : Françoise Rabut à qui nous souhaitons la bienvenue.

Nous remercions Irénée Bonneville pour ses deux années de présidence.

Tous nos meilleurs vœux aux Chaumerands pour 2026.



## **À NOTER DANS VOS AGENDAS – LES DATES 2026 :**

**Samedi 21 mars 2026** : Concours de Belote

**Samedi 28 novembre 2026** : Marché de Noël

# Amicale des Sapeurs-Pompiers



Les sapeurs-pompiers de Longchaumoises ont commencé l'année 2025 en représentant la commune aux championnats de France de ski

nordique le 18 janvier, à Barcelonnette, à la frontière italienne. Les sept chaumerands représentaient à eux seuls le Jura parmi une centaine de participants venus de toute la France. L'équipe participant au relais, composée de Jean-Yves Buffard, Michel Bourgeois et Emilien Arbez, termine sur le podium à la 3<sup>ème</sup> place.

## Résultats en individuel

- Michel Bourgeois : 2<sup>ème</sup> au scratch 10 km
- Sophie Poillot : 1<sup>ère</sup> femme M3
- Jean-Yves Tissot : 3<sup>ème</sup> M8
- Michel Bourgeois : 1<sup>er</sup> M6
- Daniel Buffard : 1<sup>er</sup> M9

La saison d'hiver s'est poursuivie avec la participation de Jean-Yves Buffard, Julien Tissot, Sophie Poillot, Willy Ponard et François Dumont-Girard au challenge Ain/Jura Biathlon version course à pied. La saison des cross a vu la qualification de François Dumont-Girard au championnat de France le 22 mars à Besançon.

Au cours de cette année les Pompiers ont également participé au tournoi de rugby de la pipe, le 10 mai à Saint-Claude.

Enfin le 6 septembre était organisée une course VTT à laquelle étaient engagés Sophie Poillot, Julien Tissot et Jean-Yves Buffard.

Pour finir la saison, François Dumont-Girard et Julien Tissot ont pris part au cross départemental le 5 octobre.

Comme toutes les années, l'amicale a organisé, fin mars, son week-end ski à Morzine où la plupart des adhérents profitent de l'ambiance familiale et conviviale.



L'amicale a participé à la foire de printemps en proposant pour le repas de midi des cochons de lait à la broche.

Comme toutes les années elle a organisé le traditionnel bal du 14 juillet où aime se retrouver la population.

Enfin afin de motiver la jeune génération elle a participé au forum des associations le 6 septembre.

Pour conclure, l'ensemble des Pompiers de Longchaumoises souhaite remercier tout les Chaumerands pour leur accueil chaleureux et leurs donations lors de notre passage pour les calendriers.

Emilien Arbez

## MOT DU CHEF DE CENTRE

Le centre d'incendie et de secours de LONGCHAUMOIS, ce sont 15 femmes et hommes sapeurs-pompiers volontaires. Ils donnent un peu de leur temps pour votre sécurité. En France, 80% des sapeurs-pompiers sont des volontaires. Sans eux, les secours ne pourraient être assurés, surtout en zone rurale comme dans le Jura. Rejoignez-nous.

Julien Tissot



**VOUS AVEZ BESOIN DE NOUS,  
NOUS AVONS BESOIN DE VOUS**



# Association Communale de Chasse Agréée



Cette saison, il y a 64 chasseurs dont 3 nouveaux permis.

La chasse est ouverte du 14 septembre 2025 au 28 février 2026. Les jours de non-chasse sont les vendredis et mardis sauf si ce sont des jours fériés.

Les plans de chasse attribués par la fédération sont :

- 15 cervidés contre 18 l'année dernière.
- 14 lièvres contre 16 l'année dernière.
- 4 chevreuils dont 3 à l'approche à partir du 1<sup>er</sup> juin, idem à l'année dernière.
- il n'y a pas de plan de chasse pour le sanglier.

Information : les comptages de cervidés qui ont lieu chaque année au printemps ont démontré une baisse significative sur la commune. Cette baisse est due, entre autres, à la prédation du loup.

Président : Serge MIGNOTTET  
Trésorier : Steeve MARUZZI  
Secrétaire : Damien TARAMINO

# Union Musicale

## L'UNION MUSICALE DE LONGCHAUMOIS : LA MUSIQUE AU CŒUR DU VILLAGE



L'Union Musicale de Longchaumois, c'est avant tout une belle histoire de passion, de partage et de convivialité. Forte d'une vingtaine de musiciens de tous âges, l'association fait vivre la musique au rythme des saisons et des événements du village. Chaque vendredi soir, les musiciens se retrouvent pour répéter et les instruments s'harmonisent dans une ambiance chaleureuse et détendue.

Notre répertoire est volontairement éclectique : jazz, musiques du monde, musiques de films... Il y en a pour tous les goûts ! Cette diversité permet à chacun de s'exprimer tout en offrant au public des moments musicaux variés.

Nous accompagnons fidèlement les temps forts de la commune. On nous retrouve notamment lors d'aubades en plein air pendant les foires de printemps et d'automne, pour le Téléthon et le Festival de jazz, lors des commémorations officielles, à l'occasion du concert de la Sainte-Cécile et bien sûr, lors du week-end de la fête patronale de la Saint-Jean, avec un programme complet : repas, bal, défilé, concert...



Concert de la Saint-Jean - Union Musicale et Lyre andelotienne  
Sous la direction conjointe de Jean-Luc Quillet et Chantal Favre



Retraite aux flambeaux lors de la fête de la Saint-Jean

L'année dernière, l'association a proposé un moment fort à l'occasion de la Saint-Jean, en réunissant une cinquantaine de musiciens grâce à la participation de l'orchestre d'Andelot-en-Montagne. Ce grand ensemble a permis d'interpréter les morceaux avec encore plus d'ampleur et de partager un moment musical marquant avec le public.



### **Nouveauté 2026 : « concert-buvette » en plein air avec les musiciens de Septmoncel**

Forte de cette belle expérience, l'Union Musicale réitère l'aventure cette année ! Pour le concert de la Saint-Jean, nous accueillerons les musiciens de l'orchestre de Septmoncel. Ensemble, nous vous proposerons une nouvelle formule conviviale et festive : un concert en plein air le dimanche midi, accompagné d'une buvette. Un moment à ne pas manquer, pour profiter de la musique en toute simplicité sous le soleil de juin !

### **Une formation musicale de qualité, accessible à tous**

L'association bénéficie du soutien de l'école de musique intercommunale Arcade qui dispense des cours directement au village. Grâce à cette collaboration, enfants et adultes peuvent s'initier ou se perfectionner à la pratique instrumentale. Cette dynamique locale assure une relève régulière et participe au dynamisme de l'association.

### **Rejoignez-nous !**

L'Union Musicale est toujours ouverte aux nouveaux musiciens, quel que soit leur niveau. Que vous soyez débutant ou confirmé, vous serez accueilli avec bienveillance. Rejoindre l'association, c'est non seulement vivre sa passion, mais aussi contribuer activement à la vie culturelle de Longchaumois.

Venez assister à une répétition le vendredi soir à l'Espace Loisirs, à partir de 20h. Pour toute question ou proposition : [bergamasco.fabrice@outlook.fr](mailto:bergamasco.fabrice@outlook.fr)



Représentation à la foire de printemps

# Les écoles de hameaux de Longchaumois

## D'une organisation temporaire à une organisation permanente



Aujourd'hui, les Chaumerands connaissent l'école primaire située au centre du village au sein du quartier de Ferrachat. Savent-ils pour autant que la majorité des écoliers de notre village fréquentait ce que nous appelons les écoles de hameaux. Nous en avons gardé des traces et vous les connaissez peut-être. Nous vous invitons à les découvrir et à plonger dans notre passé. Mais parler de ces bâtiments particuliers, c'est avant tout parler de l'école primaire. Pourquoi donc en sommes nous arrivés à construire ces écoles ? Et comment s'y organise-t-on ?

### 1 - Une organisation temporaire

A l'origine, l'école [et notre propos se limitera à l'enseignement des jeunes enfants] c'est paraît-il Charlemagne... Sauf qu'instruire tous les enfants dans un espace dédié est, à l'échelle de notre Histoire, d'un passé très très récent. Jusqu'au XIX<sup>ème</sup> siècle, il n'y a pas vraiment d'écoles. Les gens les plus aisés, aristocratie et bourgeoisie, font appel bien souvent aux membres du clergé pour instruire leurs enfants à domicile ou dans quelques rares établissements religieux. Il faut bien dire que pour nos ancêtres, leurs principales préoccupations sont liées aux activités agricoles. Au Moyen-Age, plus de 80% de la population est paysanne, elle l'est encore en France à plus de 50% dans les années 1920.



Dès la période révolutionnaire, on a pourtant conscience de vouloir instaurer un véritable système scolaire gratuit et obligatoire. De l'intention aux actes, le parcours sera long.

Ce n'est qu'en 1833 avec « la loi Guizot » que les communes de plus de 500 habitants sont obligées d'entretenir au moins une école primaire pour les garçons et à assurer la rétribution du maître d'école. Il faut attendre « la loi Falloux » de 1850 pour que les communes soient tenues d'ouvrir également des écoles de filles. Pour la gratuité de l'école, cela reste de l'initiative des communes ; ce n'est pas encore un dogme.

A Longchaumois, avant 1833, la mixité n'étant pas la règle, le village possède deux écoles, l'une pour les garçons (dans un local de la mairie actuelle à partir de 1834), l'autre pour les filles (tenue alors par des religieuses). Elles fonctionnent à peu près régulièrement mais n'accueillent qu'une petite partie des enfants en âge scolaire.

Pour les hameaux dont la population compose pourtant la majorité des habitants (1530 habitants en 1846 pour un total de 2040), ils n'ont pratiquement pas d'écoles. L'éloignement (souvent plusieurs kilomètres) et les conditions climatiques (six mois d'enneigement) ne permettent pas aux enfants de rejoindre le village proprement dit. Seuls deux hameaux possèdent une salle de classe pour accueillir les garçons.

Nécessaire et indispensable, il faudra attendre 1834, conséquence de la « loi Guizot », pour compter officiellement une salle de classe, simple local, souvent insalubre, loué à des particuliers, dans chaque hameau important ou très éloigné du village à savoir les Repentys, les Charrières, Servagnat, Baptaillard, les Monts de Bienne et Bienne-tant. D'autres verront le jour de manière épisodique et éphémère à Orcières et Rosset à la fin des années 1850. Ces écoles ne sont fréquentées qu'une petite partie de l'année, l'hiver principalement, les activités agricoles accaparant « l'usage » des enfants. Les maîtres d'école de hameaux sont alors considérés comme des auxiliaires de celui du village.



La salle où on enseigne n'est pas réservée aux maîtres d'école et à ses élèves. Elle est bien souvent une pièce d'un particulier située dans une ferme, louée par la commune et sans équipement scolaire.

A la fin des années 1850, l'insalubrité de ces salles de classes, leur faible fréquentation, utilisées uniquement quatre mois dans l'année, l'incapacité de certains de ses maîtres d'école à enseigner, souvent choisis, rétribués, logés et chauffés par les habitants, menacent leurs existences.

Elles sont toujours réputées temporaires et peuvent disparaître d'une année sur l'autre. Le Conseil Municipal de juin 1879 demande qu'il ne soit établi d'école que dans les hameaux qui justifient d'une fréquentation d'au moins 12 élèves. Pourtant lors d'une inspection de février 1880, l'école des Charrières, située dans une ancienne ferme, est fréquentée seulement par 10 enfants, 6 garçons et 4 filles. Ce hameau est aussi le plus isolé de la commune.

D'autres préoccupations, la réfection de la route Morez Saint-Claude par exemple, diverses querelles locales notamment entre partisans de l'école tenue par des laïcs ou des personnes favorables à l'Eglise, éloignent les élites locales des préoccupations scolaires.

Certaines écoles de hameaux ne survivront pas à cette réalité et il est alors très rare que les enfants suivent un cycle complet.

Mais peu à peu, la « demande sociale » et les élites prennent conscience des nécessités de l'instruction destinée aux enfants. D'autant que les activités humaines liées à l'industrie, le progrès des sciences, le commerce etc. nécessitent d'augmenter et de diversifier le niveau scolaire.



Ce n'est qu'à partir de 1879, après le traumatisme de la défaite de 1871, qu'on s'emploie à réaliser un véritable système scolaire et à mieux former les maîtres d'école. C'est en 1881 et 1882, sous la direction de Jules Ferry, que sont votées les lois instaurant un service public d'éducation gratuit (qui garantit l'égalité), laïc (qui garantit la liberté de conscience) et obligatoire (qui garantit le droit pour tous) pour les enfants de 6 à 13 ans.

Ces lois successives, en s'émancipant des structures religieuses, en améliorant considérablement le niveau de compétence de ses enseignants qui deviennent les hussards noirs de la République (expression venant de l'écrivain Charles Péguy, dans son ouvrage : " L'argent"), ont pour effet d'augmenter très largement la population accueillie dans les écoles dont les communes sont désormais seules responsables.

La situation dégradée de Longchaumois, de ses hameaux en particulier, va demander des efforts importants et novateurs. Elle s'améliore rapidement pour les deux écoles du village celle de garçons et celle de filles. Celles-ci connaîtront de multiples réparations et améliorations jusqu'à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle. Mais surtout, l'école rendue obligatoire change le statut de celles de hameaux. De précaires et temporaires, elles doivent devenir permanentes et régulières.

Cinq hameaux bénéficient alors d'une école disposant d'une seule classe, la mixité étant d'évidence : Orcières, Servagnat, les Charrières, les Repentys et Baptaillard. La règle reste encore la location de locaux à des particuliers pour accueillir la salle de classe. Ceux-ci restent avec le logement de l'instituteur, inappropriés et insalubres. A titre d'exemple, en février 1886, pour le hameau d'Orcières, la commune de Longchaumois loue des locaux pour trois ans à Jules Bondier-Moret destinés « à servir de salle de classe et de logement personnel à l'instituteur ». Ces locations sont reconduites de baux en baux.

## **2 - L'école obligatoire : une organisation permanente**

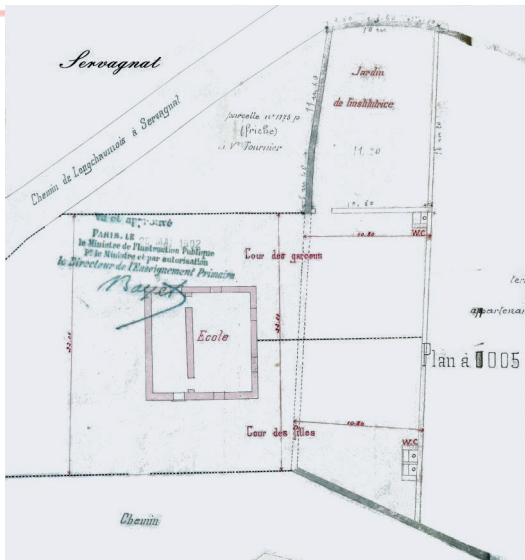
Il faut se rendre à l'évidence, ce système n'est pas viable. Dès l'été 1882, le Conseil Municipal de Longchaumois, conscient des exigences de ces nouvelles obligations, émet le projet de construire des locaux dédiés dans ses hameaux. Son coût, l'insuffisance de ressources malgré les possibilités de subventions de l'Etat et les difficultés économiques, auront raison du projet pendant près de vingt ans.

Il faut attendre le 14 juillet 1900 pour que le projet voie le jour concrètement. Dans sa séance extraordinaire de ce jour, le Conseil Municipal « considérant que les écoles de hameaux sont toutes installées dans des locaux des particuliers loués à cet effet ;

- que ces bâtiments laissent en général beaucoup à désirer sous tous les rapports ;
- que l'on peut prévoir le moment où, dans plusieurs hameaux, il sera impossible d'en trouver des vacants pour l'installation des écoles ;
- est d'avis qu'il y a lieu pour la commune de Longchaumois de construire des bâtiments scolaires pour les écoles mixtes des Repentys, d'Orcières, des Charrières, de Servagnat et de Baptaillard ».

Le projet s'accélère et sera l'objet de nombreux débats dans la population. Dès le mois d'août, on fait le choix des futurs emplacements, vraisemblablement déterminé par la nécessité d'obtenir gratuitement des parcelles de faible dimension (de 5 à 12 ares). Des promesses de cession sont établies. Le futur emplacement de l'école des Repentys bénéficiera de la cession gratuite d'Hilaire Prost-Tournier (en tant que maire, il montre sans doute l'exemple) et de Louis Auguste et Pierre Casimir Retord. Celui d'Orcières, de deux sœurs Colin, celui de Baptaillard, de Léon Gabriel-Robez et ses enfants et des héritiers de Pierre-Aimé Robez-Masson, celui des Charrières de descendants de François Xavier Grenier-Godard et de deux fils de François-Aimé Vandel. Enfin celui de Servagnat bénéficie de la session gratuite des familles Tournier et Jacquemin-Verguet des Raisses. Seul le choix des emplacements prévus à Orcières et sur les Charrières ne fera pas l'unanimité de ses habitants.



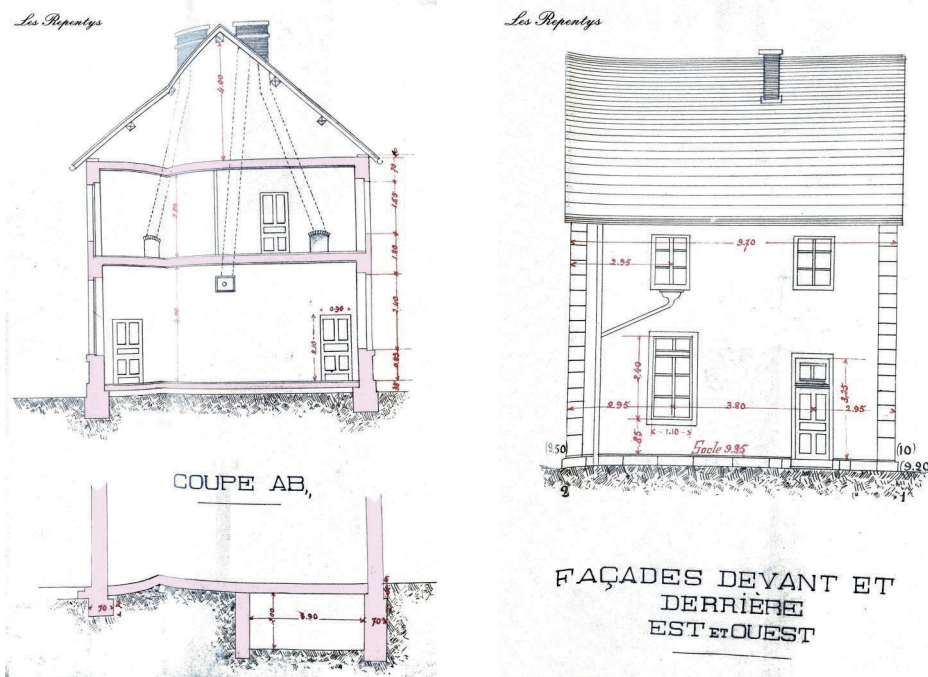


Dès le 7 octobre 1900, le Conseil municipal approuve les plans établis par M. Camus, architecte de Lons-le-Saunier. D'autres hameaux auraient bien voulu bénéficier de ce projet, La Tronche, Rosset notamment. Des demandes formulées par l'Inspecteur d'Académie viendront modifier le projet en février 1901.

Afin de clore les débats et fort des conclusions du rapport d'enquête « des commodo et incommodo », le Conseil Municipal rejette les objections de quelques habitants dans sa séance du 7 juillet 1902 et approuve définitivement le projet proposé. Le 12 juillet 1902, le préfet du Jura agrée les dispositions d'acquisition des parcelles destinées à la construction des cinq écoles de hameaux.

Dès lors, le financement du projet qui s'élève à 64 000 Francs (pris en charge par l'Etat à hauteur de 30%) peut être établi et fait l'objet, en août 1902, d'un emprunt sur 20 ans auprès du Crédit Foncier de France. D'autres crédits sont prévus pour l'aménagement intérieur des futures écoles, notamment son mobilier.

Les travaux s'exécutent assez rapidement. C'est un entrepreneur de Morez, Jean Baptiste Masseron, qui a remporté l'adjudication des travaux. La maçonnerie sera « ordinaire » à mortier de chaux lourde avec pierres de tailles pour les ouvertures. La charpente, réalisée en sapin, sera recouverte de tuiles « Perrusson ». La menuiserie intérieure est faite essentiellement de sapin et de chêne. Chaque école disposera d'une citerne. Seule l'école de Baptailard bénéficiera également du captage de l'eau d'une source pour son alimentation en eau.



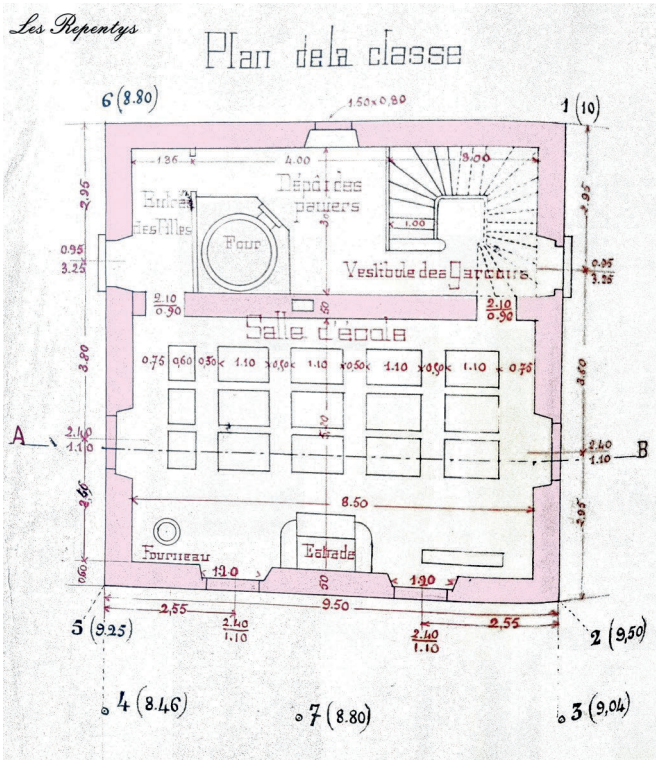
En février 1905, un procès-verbal de reconnaissance et réception provisoire est signé ; la réception définitive intervient en juillet 1905. Quelques travaux supplémentaires seront conduits à l'issue et réceptionnés en 1906.

Mais dès l'automne 1905, ces nouvelles écoles sont en mesure d'accueillir tous les enfants, garçons et filles, en âge scolaire.

Il est donc temps de franchir la porte d'entrée de l'une de ces écoles pour comprendre son fonctionnement et ce qu'on y enseigne...

### 3 - Une architecture quasi identique

Les nouvelles écoles de hameaux présentent un plan commun typique et aisément reconnaissable. Ce sont des bâtiments carrés de 9,50 m x 9,70 m comprenant un sous-sol pourvu d'une cave, d'un rez-de-chaussée destiné à la salle de classe, d'un étage pour le logement de l'instituteur qui dispose d'une cuisine, de deux chambres et d'une pièce « toilette », de combles où l'on pouvait éventuellement entreposer le bois de chauffage.



La bâtisse comporte de grandes fenêtres pour apporter de la lumière facilitant le travail des élèves.

On distingue deux cours de récréation distinctes (même si la mixité est effective en classe) : la cour des garçons et celle des filles. Chacune d'elle ayant ses toilettes, sortes de petites cabanes à une porte.

Un « Jardin » destiné à l'enseignant(e) est également prévu et délimité, comme nous l'indiquent les plans des écoles des Charrières et de Servagnat.

Pour pénétrer dans l'école, on emprunte un vestibule à un ou deux accès prévus (deux pour Les Repentys, Baptaillard et Orcières - un pour Les Charrières et Servagnat) pour le dépôt des vêtements et des paniers des élèves destinés au repas du midi. Chaque enfant pénètre dans la classe et rejoint une table-banc qui est, à Longchaumois, celle que nous connaissons tous, à casiers et de 2 places maximum.

Le bureau du maître ou de la maîtresse est juché sur une estrade. Un tableau noir est suspendu au mur, parfois épaulé d'un tableau annexe sur chevalet. L'enseignant(e) a installé la boîte de craie, la grande règle, le compas et le rapporteur. L'emploi du temps est affiché ainsi que les répartitions mensuelles, les chants et les récitations.

Des cartes de géographie, des affiches pédagogiques rappelant des leçons, des tableaux d'élocution ou de lecture sont accrochés aux murs. Signe des temps, on y remarque aussi la présence obligatoire de la « Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen ».

Une pendule indique l'heure et une armoire-bibliothèque accueille les livres, les instruments de mesure et de sciences. Le globe terrestre et le boulier complètent l'ensemble.

L'indispensable poêle trône dans la salle. Poêle que l'instituteur allume le matin avant l'arrivée des élèves. « Le poêle sera chauffé assez longtemps avant l'ouverture des classes pour que les élèves puissent se livrer à un travail profitable dès le commencement des exercices » (*Journal scolaire « Le Volume », 1890*)

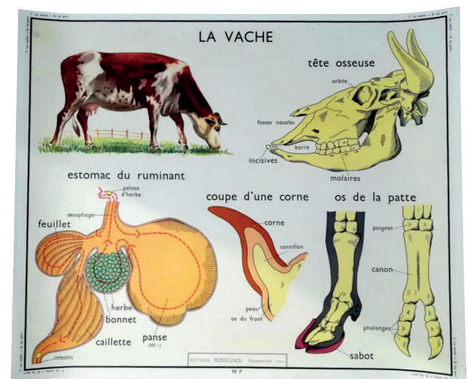
Dans les écoles de hameaux, le faible nombre des enfants accueillis implique la mixité dans une seule salle de classe pour tous les niveaux depuis l'âge de 6 ans jusqu'à 13 ans. On y trouve souvent trois divisions : les tout-petits, les moyens et les grands.



A titre d'exemple, voici la situation des écoles des Repentys et Baptaillard en 1910 :



1910	Les Repentys		Baptaillard	
Age	Garçons	Filles	Garçons	Filles
6 ans	2	2	2	1
7 ans	1	3	2	3
8 ans	1	0	2	0
9 ans	5	1	2	2
10 ans	2	1	0	3
11 ans	3	2	1	0
12 ans	1	2	3	2
13 ans	0	0	1	2
TOTAL	15	11	13	13



L'école doit trouver et imposer son rythme propre. L'année scolaire commence généralement après la Toussaint pour se terminer après la Pentecôte. Les élèves vont à l'école tous les jours sauf le jeudi et le dimanche. Quant aux horaires journaliers, le règlement de 1887 fixe la durée des classes à trois heures le matin et trois heures l'après-midi avec un horaire hebdomadaire de 30 heures. Ce rythme sera en vigueur tout au long du XX<sup>ème</sup> siècle jusqu'après la seconde guerre mondiale.

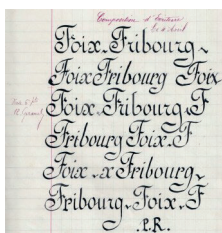
En 1905, les enseignants sont mieux formés et issus des « Ecoles Normales » mais devant l'accroissement nécessaire d'enseignants, un recrutement parallèle permet de mettre en place des « remplaçants », détenteurs uniquement du Brevet Élémentaire, qui doivent enseigner de nombreuses années avant d'avoir la possibilité d'être titularisés.

Du tableau ci-joint relatif au personnel enseignant de 1905 à 1922 dans les écoles de hameaux, on peut formuler deux observations :

Ecoles	Institutrices	Instituteurs
Baptaillard	3	
Servagnat	5	
Les Charrières	6	1
Les Repentys	7	
Orcières	4	
Total	25	1

- Il ne reste que peu de temps dans une école. Les conditions précaires de vie quotidienne, qui concernent essentiellement des jeunes femmes, expliquent sans doute ce constat ;
- Il est constitué presque uniquement de femmes, conséquence de leur accès dans les Ecoles Normales depuis 1879. Cette nouvelle tendance (car avant 1900, il n'y avait pratiquement que des hommes) ne peut que satisfaire la commune qui devait rémunérer à sa charge du personnel féminin pour assurer les cours de couture dédiés aux filles. A titre d'exemple, la municipalité souhaitait pour la rentrée 1898 la nomination d'une institutrice aux Charrières plutôt qu'un instituteur !

#### 4 Un enseignement codifié



La cloche retentit... On entre en classe dans le silence et la maîtresse vérifie la propreté des mains ! Les élèves portent une blouse noire ou grise, destinée à protéger les vêtements des taches d'encre. Ils écrivent en effet au **porte-plume** à l'encre noire tandis que l'institutrice utilise l'encre rouge. Il se place dans un plumier, en bois, renfermant le crayon de papier, la gomme, le taille-crayon, des plumes de rechange. C'est un objet personnel, souvent détenteur de petits trésors tels que les billes (« les gobules ») du propriétaire !



Les pupitres, légèrement inclinés, disposent d'un trou aménagé pour recevoir l'encrier qu'un élève rempli d'encre le matin. La plume « Sergent Major » a laissé beaucoup de souvenirs à ses utilisateurs : des « pâtés » d'encre du début à la jolie calligraphie acquise ensuite ! **Protège-cahier** et **buvard**, éléments indispensables, souvent décorés d'illustrations scolaires voire ensuite de slogans publicitaires viennent limiter les incidents.

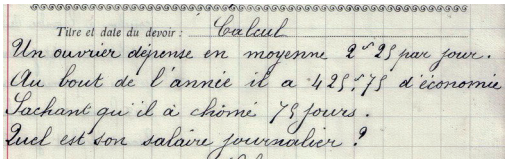


Les élèves utilisent essentiellement 3 types de cahiers :

- Le **cahier journal** dans lequel l'écriture tient une place importante ;
  - Le **cahier de devoirs mensuels**, qui est prescrit par l'arrêté du 27 juillet 1882, est remis à chaque élève à son entrée à l'école. Il reste en classe mais il est le cahier de liaison régulière avec la famille et de suivi dans une autre école éventuelle. Il reçoit le premier devoir de chaque mois et est ainsi le témoin des progrès de l'enfant ;
  - Le **cahier de poésies et de chants**.
- Mais en fait, l'instrument primordial reste l'**ardoise**, en ardoise naturelle à ses débuts, entourée d'un cadre de bois qui permet de s'entraîner et d'économiser le papier.

Depuis les lois Ferry, l'enseignant(e) dispose également de plus de livres dans toutes les matières enseignées. Ils sont laicisés, comme, par exemple les éditions des livres suivants : le livre de lecture le plus répandu le *Tour de France par deux enfants* (1906), ou la grammaire de Larive et Fleury (1902). Ils deviendront plus illustrés, leur format s'agrandira et ils utiliseront davantage de couleurs.

Introduite dans le programme de l'Instruction Primaire par la loi du 28 mars 1882, la journée commence par la **morale** souvent à connotation républicaine, venue remplacer l'enseignement religieux. Omniprésente dans les différentes matières d'apprentissage, « le caractère lapidaire des maximes permet une mémorisation aisée des préceptes moraux ». L'hygiène y prend aussi une place importante. La leçon est toujours écrite au tableau puis recopiée sur le cahier.



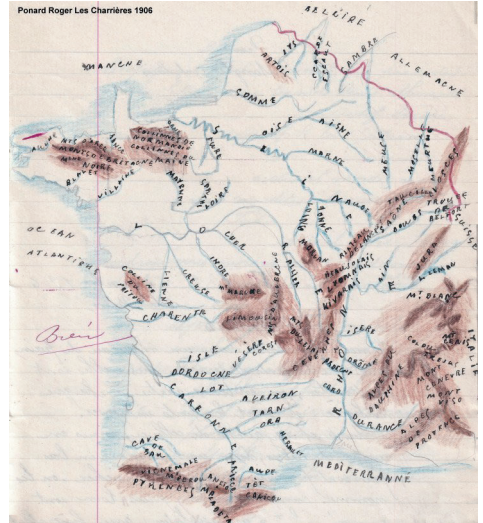
S'en suivent la **lecture**, l'**écriture** et le **calcul** pour lequel les problèmes de mathématiques évoquent souvent la nécessité de compter, épargner, prévoir ou de résoudre des situations de géométrie.

La **grammaire**, la **conjugaison**, la **dictée**, la **composition française** dont les sujets reflètent souvent la vie quotidienne, l'environnement de l'enfant ou le côté moralisateur de situations, viennent parachèver l'étude de la langue.

Ces matières fondamentales sont accompagnées :

- De cours d'**histoire** destinés à éveiller la curiosité des enfants, à exercer leur jugement, à développer chez eux à la fois le sens moral et le sentiment patriotique ; ses résumés sont nombreux, souvent à apprendre par cœur lors des devoirs du soir.
- De cours de **géographie**. Les tracés de cartes de géographie annotées réalisés par les élèves dans leurs cahiers sont impressionnants de précision : cartes de France et de ses colonies, fleuves et affluents, montagnes....
- D'**Instruction civique** donnant fréquemment lieu à des devoirs de rédaction.
- De **sciences naturelles ou appliquées** qui mettent l'accent sur la vie rurale.

Les élèves s'adonnent aussi au **dessin**, à la **musique** et au **chant**. Ils doivent faire des **exercices physiques** pour acquérir une bonne santé.



Les **filles** sont davantage orientées à devenir de bonnes maîtresses de maison en étudiant notamment la couture et l'**enseignement ménager**.

Cette journée éducative est rythmée par une organisation pédagogique et une discipline rigoureuse indispensables, sanctionnée par la distribution de bons points ou de punitions.



Elle est ponctuée par le repas du midi et les récréations. La cantine n'existant pas, les enfants apportent généralement leur repas qu'ils mangeront en ayant la possibilité de le réchauffer sur le poêle.

Lors de la récréation, les jeux se font avec des toupies en bois, des billes, des osselets. Les garçons aiment aussi les frondes ou le saute-mouton et les filles les poupées qu'elles fabriquent ou la corde à sauter et la marelle. Les jeux de poursuite ou de balle font également légion.

L'enseignant(e) dont le contrôle est confié à des inspecteurs départementaux tient un journal de classe pour la préparation de ses cours et le bilan de chaque journée. Des périodiques, tels que le "*Manuel général de l'instruction primaire*" ou le "*Petit Manuel général de l'instruction primaire*" lui apportent pour cela une aide précieuse.

Pour certains enfants, le parcours scolaire, commencé à l'âge de 6 ans, s'achève par l'obtention du **Certificat d'Etudes Primaires** qui atteste ainsi l'acquisition des connaissances de base.

Les parents d'élèves sont également fréquemment associés à ce parcours à l'occasion de fêtes scolaires.



Ecole de Baptillard

Souvent, le souvenir de ces années passées reste dans nos mémoires et ressurgissent grâce aux photos de classe que nous retrouvons dans nos tiroirs. Longtemps, les enseignants(es) et leurs élèves y ont été « endimanchés », dans des poses rigoureuses, hiérarchisées selon un protocole établi.



Après la guerre de 1914, les hameaux se dépeuplant peu à peu, leurs écoles sont désaffectées les unes après les autres en fonction des effectifs à instruire. Elles seront vendues à des particuliers. A la veille de la seconde guerre mondiale ne subsistent plus que celles de Baptaillard et des Repentys. Exceptionnellement, une école verra le jour au hameau de Rosset en octobre 1952 dans les locaux d'une vieille bâtisse pour une dizaine d'années ; celle d'Orcières ouvrira à nouveau pour un temps à la fin des années 1950. Celle de Baptaillard ferme ses portes en 1966 (près de 200 élèves auront fréquenté cette école) après celle des Repentys en 1961.

Construites en 1903-1905, elles auront permis à nombre d'enfants d'accéder à l'instruction et leurs bâtiments qui existent toujours restent des témoins d'une époque charnière.

Nonobstant la juxtaposition, dans le village, de l'école laïque et de l'école « libre » ou privée pendant presque toute la période évoquée précédemment, ne subsisteront que deux écoles au village. L'une est au rez-de-chaussée de la mairie pour les garçons. Celle des filles est dans un bâtiment situé à l'emplacement actuel du « Point info tourisme » ; il sera détruit à la fin des années 1960. Elles seront finalement réunies dans le complexe scolaire mixte actuel.

N'hésitez pas à retrouver l'ambiance de ces écoles d'antan à la **MAISON DE LA FLORE de Longchaumois** en visitant la salle de classe reconstituée et animée par Eliane FACCHINETTI, dont la maman Marcelle TOURNIER était l'institutrice de l'école de Baptaillard de 1948 à 1963.

Carte blanche réalisée  
par Carole et Jean-François Ponard



*Les Repentys*



*Servagnat*



*Orcières*



*Baptaillard*



*Les Charrières*

**LES ÉCOLES DE HAMEAU  
ACCUEILLANT LES  
PREMIERS ÉLÈVES  
EN 1905**

# SOS Longchaumois



onjour à tous les lecteurs. Parler de notre village en fin d'année 2025 reste un exercice délicat si on veut rester lucide.

**BILAN :** Notre village évolue comme le reste de la population française. C'est-à-dire qu'il y a de plus en plus de personnes âgées (pour ne pas dire vieux !) et les jeunes font moins d'enfants ! D'après les statisticiens compétents nous observons depuis des années un déficit de natalité (677 800 bébés sont nés en France en 2023, soit 6,6% de moins qu'en 2022). Le solde naturel est la différence entre le nombre de naissances vivantes et le nombre de décès calculé le plus souvent au cours d'une année. Il y a désormais plus de décès que de naissances en France, une première depuis 1945. Alors que le croisement des courbes était censé avoir lieu en 2027, l'économiste François Geerolf constate, grâce aux chiffres de l'INSEE, que le nombre de décès a dépassé le nombre de naissances sur un an, entre mai 2024 et mai 2025

Individuellement, nous n'avons pas beaucoup d'influence sur ces statistiques !

**SUGGESTIONS :** Vous pouvez vous demander ce que viennent faire ces statistiques pour parler de notre village ! La population du village est conforme (à peu près) à ces données statistiques.

Notre particularité du moment réside dans l'activité économique et on peut constater : fermeture du bar/tabac/journaux/jeux, fermeture du restaurant, arrêt de certaines activités artisanales, industrielles, difficultés de certains commerces...

Ce bilan morose démographique peut nous laisser résignés mais le bilan économique peut nous amener à agir chacun à notre place avec nos responsabilités pour ne pas attendre la catastrophe de l'avènement (dans quelques années) d'un village dortoir peuplé de jeunes qui travaillent ailleurs et de vieux qui n'auront plus leurs places dans cette société.

Sans vouloir paraphraser Monsieur Stephen Hessel (résistant, humaniste, indigné, pacifiste, solidaire, engagé et philosophe), il convient peut-être de s'indigner d'un avenir aussi sombre et s'engager dans une (ou plusieurs) action commune pour avoir une action capable d'influencer positivement l'avenir de notre village : que les habitants choisissent lucidement de privilégier les commerces et les artisans locaux, que les commerçants accueillent de mieux en mieux leurs clients en innovant dans l'enthousiasme de leurs métiers, que les artisans améliorent leurs prestations, que les industriels persistent pour garder les emplois sur le village...

**ACTIONS :** Tous ces vœux pieux sont assez faciles à nommer mais difficiles à mettre en œuvre... De toutes les façons, quelles que soient les personnalités, si le projet d'action est retenu par une majorité de la population, seule une action en commun pourra être efficace.

Notre village est confronté – comme d'autres – aux mêmes problématiques et il existe des bureaux d'études qui peuvent suggérer des solutions. L'avenir n'est pas inéluctable et nous pouvons agir...

Peut-être qu'une réunion publique à laquelle seraient invités la population (jeunes et vieux) et tous les acteurs économiques, pourrait donner des directions de chemins à envisager.

Tout ce qui précède **n'a pas et ne veut pas** avoir de connotation politique (surtout puisque nous approchons des prochaines élections municipales...).

Carte blanche réalisée par Bernard Comoy un citoyen Lambda qui aime son village



# Hommage

**PIERRE-LOUIS GRENIER-GODARD**

**MAIRE DE LONGCHAUMOIS DE 1989 À 1995**



Nous avons récemment appris le décès de Pierre-Louis Grenier-Godard, survenu le 30 avril 2024. La commune tient à saluer la mémoire de celui qui fut maire de Longchaumois de 1989 à 1995 et qui a consacré une part importante de son engagement au service de la commune.

Durant son mandat, Pierre-Louis Grenier-Godard et son conseil municipal ont œuvré avec sérieux à la remise à niveau des finances communales. Cette gestion rigoureuse associée à une démocratie croissante ont permis de mener plusieurs projets importants, notamment la réalisation de l'Espace Loisirs, dont la construction avait pu être facilitée par les revenus consécutifs à la vente des bois de la tempête de 1989.

Son passage à la tête de la commune a également été marqué par la modernisation de la mairie et de sa place, ainsi que par l'agrandissement de l'école et le lancement du projet de centre de loisirs témoignant de son attention au cadre de vie et aux besoins des familles.

Par son implication dans différents syndicats intercommunaux, il a contribué à des réalisations dépassant le seul territoire communal, comme la création du Cantou des Jardins, destiné à nos aînés, ou encore la mise en place d'une déchetterie sur notre commune.

Pierre-Louis Grenier-Godard laisse l'image d'un élu investi, attaché à Longchaumois et soucieux de son développement.

La commune adresse ses pensées respectueuses à sa famille et à ses proches.

Jean-Gabriel ROBEZ-MASSON



## L'atelier du Bombourg

**ADRIEN VESPA**



Originaire de Saint-Laurent-en-Grandvaux, Adrien VESPA est venu s'installer au Bombourg (dans la maison Perret qu'il restaure au fil du temps) avec sa compagne Marion Sallan en 2019. Papa de deux filles Hana et Lou, Adrien est ébéniste de formation (Brevet des métiers d'art).

Passionné d'archerie, Adrien fabrique des arcs depuis qu'il est môme. Il choisit principalement comme essences le robinier et le frêne qu'il coupe lui-même : « Pour avoir un arc avec une allonge importante il faut faire une grosse sélection de bois. Peu d'arbres correspondent à ces caractéristiques ! » nous confit-il. En combinant plusieurs essences de bois (palissandre, ébène, sipo, prunus) qu'il assemble par collage avec ces bois locaux, Adrien fabrique des arcs de grande qualité. Ses arcs sont vendus par internet sur le site NaturaBuy sous le pseudo « Archerie39 ».



Adrien a une autre corde à son arc. Il est passionné par le Japon de manière générale mais surtout par ses arts martiaux, le Kendo et l'ïaido, qu'il pratique ainsi que la maintenance, la fabrication et la création d'armures de samourai.

Tél : 03 84 34 67 77

# Contacts Associations



## ASSOCIATIONS SPORTIVES

Aikikai du Haut-Jura	Guy BRUNET	06 87 41 00 67
Association Sportive Chaumerande section Tennis de Table	Marie-Thérèse ROBEZ-MASSON	06 83 22 90 59
Association Sportive Chaumerande section Ski alpin	Nicole BARGOT	03 84 60 62 18
Association Sportive Chaumerande section Volley-Ball	Raphaël BILLET	03 84 60 68 05
Ball Trap Club	Jacques LAPORTE	07 66 64 70 17
Société de chasse	Serge MIGNOTTET	03 84 60 64 75
Tennis Club	Fabrice ALABOUVETTE	06 07 82 01 03
Vita'Gym	Sandrine DUMONT-GIRARD	06 77 80 49 82
Arcade Foot Pays Lunetier	Lionel MARQUES	06 08 22 33 97
Jura Vertical	Vincent LE PRIOL	06 65 37 73 64
UCM Morez VTT	Manuel MARCUARD	03 84 60 67 67

## ASSOCIATIONS THÉMATIQUES

Amicale des Sapeurs-Pompiers	Emilien ARBEZ	06 42 38 06 13
Anim'Rosset		03 84 60 47 64
Association du Patrimoine Industriel Chaumerand	Bernard COMOY	06 12 38 81 61
Arc-en-Ciel	Caroline BERGAMASCO	06 70 58 24 40
Association Touristique Longchaumois	Danielle MARUZZI	03 84 60 62 49
Club du Temps Libre	Françoise RABUT	03 84 60 63 36
Dédale Art	Sandrine DANIS	06 51 70 69 98
Les Ecorcés	Alexandre BAILLY-MAITRE	06 32 18 49 49
Les Fous Zélés	Romain JAILLET	06 75 48 82 03
Maison de la Flore	Sonia BELLONCLE	06 11 44 50 47
Office Municipal des Sports et Loisirs	Michel BOURGEOIS	06 74 05 56 36
Récréaction	Marine EGRAZ	06 45 06 11 39
Union Musicale	Fabrice BERGAMASCO	06 32 66 15 86

## TARIFS DE LOCATION DU MATÉRIEL DE L'OMSL

Matériel	Tarifs	Qté
Toiles de tente (3 m x 6 m)	50 €	5
Toile de tente (3 m x 3 m)	38 €	2
Tables	4 €	35
Bancs	1,50 €	68
Friteuses	35 €	2
Machine à Hot Dog	20 €	1
Plateaux repas	0,30 €	300
Ecocup	5 € les 50	1000
Pichet	4 € les 20	100

## TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE ESPACE LOISIRS

	Résidents		Extérieurs	
	Journée	Week-end	Journée	Week-end
<b>Salle Conviviale</b>				
Pour les particuliers	200 €	300 €	450 €	550 €
Pour les associations	130 €		150 €	
<b>Salle des associations</b>				
Pour les particuliers	80 €	150 €	100 €	200 €
Pour les associations	32 €		40 €	80 €

Réservation en Mairie  
pour les salles et  
le matériel

# Civisme et savoir-vivre

## Travaux de bricolage et jardinage

Selon l'article 6 de l'arrêté préfectoral du 13 mars 2012, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique sont **autorisés** :

- Les jours de semaine (du lundi au samedi) de 8h à 12h et de 13h30 à 20h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

**Nettoyage de printemps à Longchaumois**  
Samedi 25 avril 2026  
Rendez-vous devant l'Espace Loisirs à 9h00

## Respectons l'activité agricole et nos campagnes

Lors de vos sorties ou promenades :

Respectez les clôtures et ne dérangez pas les troupeaux



Restez sur les chemins et sentiers

Ne traversez pas les champs et les prés :

ceux-ci peuvent être en culture, les traverser c'est anéantir le travail agricole



Tenez votre chien en laisse et ramassez ses déjections elles sont toxiques pour les bovins



Ne laissez pas vos déchets dans la nature

Respecter ces règles de bonne conduite, c'est respecter le travail de nos éleveurs et de nos agriculteurs



## Le brûlage à l'air libre

Le brûlage à l'air libre, appelé également fournache, est une pratique polluante portant atteinte à la santé et à l'environnement. L'arrêté préfectoral n° 39-2017-07-017-001 du 17 juillet 2017 réglementant l'emploi du feu dans le Jura interdit le brûlage des déchets verts (taille des pelouses, taille de haies, débroussaillage ...) produits par les ménages, commerces, administrations et industries. Le compostage des déchets verts après broyage dans des conditions maîtrisées est un moyen de valorisation écologique. Sinon la déchetterie de Longchaumois traite ce type de produits.



Jeter ses déchets par terre reste en effet pour beaucoup un geste anodin mais les conséquences qu'il engendre sur notre planète sont pourtant dévastatrices  
520 000 tonnes de déchets sont abandonnées en France chaque année.

## Temps de décomposition des déchets dans la nature



Respectons la nature, protégeons-la.  
Ne jetons plus nos déchets.

Notre commune s'engage

objectif **ZERO PESTICIDE**

La loi « Zéro-phyto » est applicable pour les collectivités depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017 et pour les particuliers depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019. Dès 2014, la commune de Longchaumois a signé la Charte d'Entretien des Espaces Publics avec la FREDON. Dorénavant, l'utilisation de produits phytosanitaires est supprimée. Ainsi, plus aucun pesticide ne sera utilisé pour désherber et entretenir la voirie, les espaces publics, les cimetières, les stades ...

Charte d'entretien DES ESPACES PUBLICS



Il est formellement interdit de laisser divaguer son ou ses chiens seuls et sans maître. Le propriétaire est présumé responsable des dommages causés par les animaux qui vagabondent dans la rue (chute d'un cycliste, morsure, dégradations matérielles chez l'habitant ...).

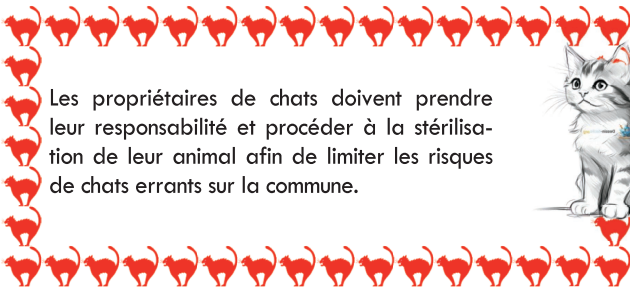
### Trottoirs propres

L'arrêté municipal du 23 mai 2005 interdit toute déjection canine sur les voies publiques, trottoirs, pelouses. Tout maître d'un animal doit ramasser les excréments de ce dernier.

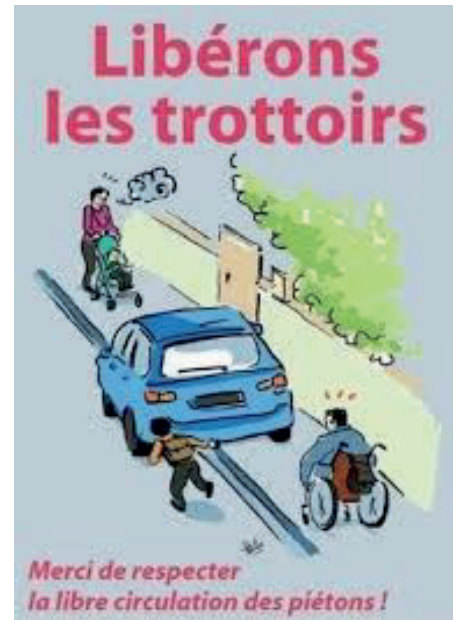


### Chiens catégorisés

La loi n° 2008/582 du 20 juin 2008 oblige les propriétaires ou détenteurs de chiens de 1<sup>e</sup> ou 2<sup>e</sup> catégorie à participer à une formation sur l'éducation et le comportement canin ainsi que sur la prévention des accidents. Cette formation est obligatoire et les propriétaires ayant suivi cette formation se verront délivrer une attestation d'aptitude. Cette attestation est une des pièces indispensables pour obtenir le permis de détention.



Les propriétaires de chats doivent prendre leur responsabilité et procéder à la stérilisation de leur animal afin de limiter les risques de chats errants sur la commune.



### Déneigement

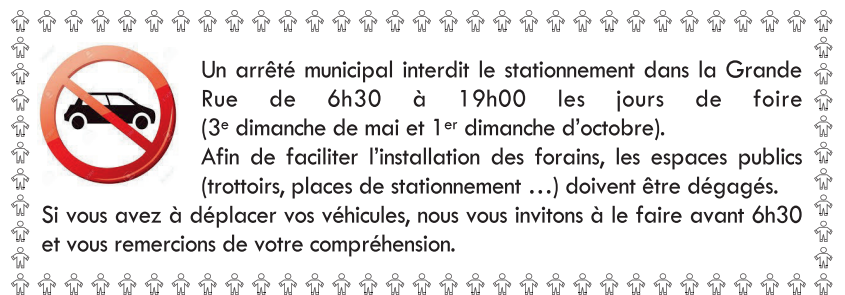
Pour faciliter le déneigement, vous ne devez pas stationner votre voiture sur le domaine public mais sur le domaine privé. Lorsque vous déneigez, vous ne devez pas jeter la neige sur les voies de circulation.

### Déneigement des trottoirs

Rappel civique de l'arrêté municipal du 28 novembre 2003 : « Dans les temps de neige ou de gelée, les propriétaires ou locataires sont tenus de balayer la neige devant leur maison, sur les trottoirs ou banquettes jusqu'au caniveau, en dégageant celui-ci autant que possible. En cas de verglas, ils doivent faire le nécessaire pour que le trottoir ne soit pas glissant. »

### Stationnement

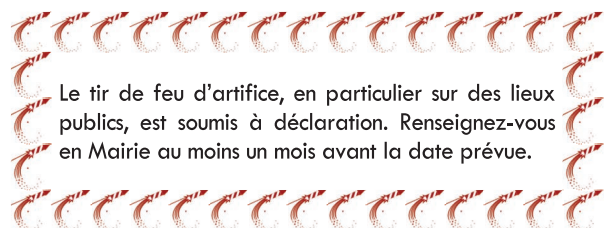
Selon l'arrêté municipal du 21 novembre 1984 : « Le stationnement des véhicules est interdit sur l'ensemble des voies de circulation de l'agglomération, de 22h à 7h du matin, pendant la saison hivernale. »



Un arrêté municipal interdit le stationnement dans la Grande Rue de 6h30 à 19h00 les jours de foire (3<sup>e</sup> dimanche de mai et 1<sup>er</sup> dimanche d'octobre).

Afin de faciliter l'installation des forains, les espaces publics (trottoirs, places de stationnement ...) doivent être dégagés.

Si vous avez à déplacer vos véhicules, nous vous invitons à le faire avant 6h30 et vous remercions de votre compréhension.



Le tir de feu d'artifice, en particulier sur des lieux publics, est soumis à déclaration. Renseignez-vous en Mairie au moins un mois avant la date prévue.

# Informations citoyennes

## Nouveaux arrivants

Il serait sympathique que les nouveaux arrivants se présentent en Mairie, dès leur installation dans notre village afin de faciliter leurs démarches administratives.

## Défibrillateurs

Des défibrillateurs sont mis à votre disposition, en cas de besoin, dans le hall d'entrée du Cantou des Jardins 24h/24 7jours/7, à l'extérieur de la Mairie et de l'Espace Loisirs.



## Suivez les actualités de votre mairie via l'application IntraMuros

**IntraMuros**  
Votre nouvelle application mobile mairie

- Cliquez sur l'icône de téléchargement de votre smartphone
- Tapez «IntraMuros» dans la barre de recherche et téléchargez l'application
- Recherchez et sélectionnez votre commune
- Activez les notifications qui vous intéressent
- Recevez les notifications sur votre smartphone : découvrez les événements, les actualités, les lieux à visiter et les services mairie de votre commune et des alentours

Téléchargement gratuit

Ne pas jeter sur la voie publique



Entre le 1<sup>er</sup> novembre et le 31 mars, il est désormais obligatoire d'équiper son véhicule de pneus hiver ou de disposer d'équipements amovibles (chaînes ou chaussettes) dans le véhicule.

## Objets trouvés

Des objets trouvés sont disponibles en Mairie. La liste est accessible sur notre site [www.longchaumois.fr](http://www.longchaumois.fr) ou au panneau d'affichage vers la boulangerie. N'hésitez pas à nous contacter.

Tout jeune Français qui a 16 ans doit se faire recenser. Une fois cette obligation accomplie, le jeune reçoit une *attestation de recensement*. L'attestation est à présenter lors de certaines démarches (inscription aux examens, concours et permis de conduire). Le recensement militaire permet à l'administration de convoquer le jeune à la journée défense et citoyenneté (JDC).

**Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent leur 16<sup>ème</sup> anniversaire, en vous faisant recenser à la mairie de votre domicile ou sur internet.**

## Allô service public

La première réponse à vos questions administratives :

**3939**

(service gratuit, coût de l'appel selon opérateur)

**[www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)**



## Bloctel

C'est la liste d'opposition au démarchage téléphonique sur laquelle tout consommateur peut s'inscrire **gratuitement** afin de **ne plus être démarché téléphoniquement** par un professionnel avec lequel il n'a pas de relation contractuelle en cours.

Inscription : [www.bloctel.gouv.fr](http://www.bloctel.gouv.fr)

## Assainissement

La compétence assainissement (collectif et individuel) est dévolue au Syndicat Mixte du Haut-Jura. Leurs bureaux sont situés dans les locaux de la communauté de communes Haut-Jura Arcade Communauté - 112 rue de la République - Morez - 39400 Hauts de Bienne.

Il comprend le **Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)** qui est chargé de conseiller et accompagner les particuliers dans la mise en place de leur installation d'assainissement individuel, et de contrôler ces installations.

Il est possible de bénéficier d'un groupement de commandes pour effectuer la vidange des fosses septiques. N'hésitez pas à les contacter 03 84 34 16 68 - [Ischiavoni@arcade-cchj.fr](mailto:Ischiavoni@arcade-cchj.fr)

Concernant l'**assainissement collectif**, un dispositif d'astreinte pour les interventions urgentes a été mis en place : 07 56 30 16 79

Pour toute question au Syndicat Mixte du Haut-Jura, vous pouvez les contacter au 03 84 34 11 39 ou par mail : [syndicatmixtehautjura@arcade-cchj.fr](mailto:syndicatmixtehautjura@arcade-cchj.fr)

Les dossiers de demande de logement de La Maison pour Tous sont disponibles en Mairie ou sur le site [www.lmpt-coop.fr](http://www.lmpt-coop.fr)

## Cadastre

Plus besoin de se déplacer : un service sur Internet vous permet de rechercher, consulter ou commander votre feuille de plan cadastral où se situe votre parcelle.

[www.cadastre.gouv.fr](http://www.cadastre.gouv.fr)

## Autorisations d'urbanisme

Les demandes d'autorisations d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable, certificat d'urbanisme) peuvent désormais être déposées sous format numérique.

Les demandes d'autorisations dématérialisées doivent être envoyées par mail à : [mairie@longchaumois.fr](mailto:mairie@longchaumois.fr)

Il est toujours possible de déposer votre demande sous format papier, au secrétariat de

## Achèvement des travaux

La déclaration foncière est obligatoire pour les opérations de constructions nouvelles ou d'aménagement de locaux. Elle doit être transmise **dans les 90 jours** de l'achèvement des travaux. Par ailleurs, ces opérations donnent lieu au paiement de la taxe d'aménagement à l'achèvement des travaux si la demande d'autorisation a été déposée à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2022 (pour les demandes antérieures, la taxe d'aménagement reste due selon les procédures antérieures sur la base des éléments de l'autorisation d'urbanisme).

⇒ Avant le nouveau service «Gérer mes biens immobiliers» :

Pour toute nouvelle construction (maison, véranda, abris de jardin, piscine...) et en cas de travaux d'agrandissement ou de modification de la consistance d'un local comme la transformation d'un garage ou l'aménagement de combles, la déclaration foncière (formulaire modèle H1, H2 ou 6660-Rev) devait être déposée soit au Service départemental des impôts fonciers, soit au Centre des Impôts fonciers du lieu de situation du bien.

⇒ **À partir d'aujourd'hui**, déclarez en ligne :

Le parcours en ligne permet au propriétaire de déclarer en une seule fois tous les éléments nécessaires à la déclaration foncière et à la liquidation de la taxe d'aménagement. Les données sont pré-remplies et l'utilisateur bénéficie d'un accompagnement personnalisé en recevant des notifications tout au long des travaux, jusqu'à l'achèvement de la construction.

Rendez-vous sur [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr) - **Votre espace particulier > Gérer mes Biens immobiliers**

## Carte d'identité - Passeport

Les demandes de cartes d'identités et de passeports, qu'il s'agisse d'une première demande ou d'un renouvellement, doivent être effectuées dans une mairie disposant d'une borne biométrique (prise d'empreintes digitales). Les communes les plus proches sont Hauts de Bienne, Les Rousses, Saint-Claude ou Lavans-les-Saint-Claude, où vous devez prendre rendez-vous obligatoirement.

## CPAM

La Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Jura vous invite à utiliser les services en ligne « **ameli.fr** » pour toutes démarches administratives.

Vous pouvez joindre un conseiller au **36 46**

Point accueil dans les locaux de la CAF à Saint-Claude - 62 route de Lyon

## Registre communal "Plan Canicule", "Alerte Grand Froid" et "Personnes vulnérables et isolées"

Si vous avez plus de 65 ans ou êtes en situation de handicap, vous pouvez, si vous le souhaitez, vous inscrire ou inciter des personnes isolées et fragilisées de votre entourage (amis, voisins, famille) à s'inscrire sur le registre nominatif institué dans le cadre du Plan d'Alerte et d'Urgence pour prévenir les risques de forte chaleur, les vagues de grand froid et en période de crise sanitaire.

**Prendre contact avec le secrétariat de Mairie pour l'inscription.**

Les informations du registre sont strictement confidentielles et protégées conformément aux règles de recueil informatisé des données personnelles.



8 rue de l'industrie - Morez - HAUTS DE BIENNE

La Co-Workerie : espace coworking et de partage à Morez

- Une grande pièce lumineuse où venir travailler en bureau partagé
- Des salles pour se réunir, recevoir des clients, organiser une formation, un atelier
- Un espace convivial pour discuter et échanger avec la communauté

Entrepreneurs, télétravailleurs, associations, venez nous rencontrer et tisser un réseau

Abonnement : 50 € / mois. Accès illimité 24h/24 au bureau partagé

Possibilité de tarification à l'heure


Contactez-nous : [co.workerie@gmail.com](mailto:co.workerie@gmail.com)

Pour en savoir plus : [coworkerie-hautjura.fr](http://coworkerie-hautjura.fr)

Petit-déjeuner ouvert à tous, tous les 1<sup>er</sup> vendredis du mois de 8h30 à 9h45. L'occasion de venir visiter et rencontrer l'équipe.

# Annuaire

## MAIRIE

Accueil .....	03 84 60 61 90
Courriel .....	mairie@longchaumois.fr
Site internet.....	www.longchaumois.fr
 Page Facebook.....	Mairie De Longchaumois
Application Intramuros	
Horaires : lundi, jeudi : 9h - 12h / 14h30 - 19h ; mardi, vendredi : 9h - 12h / 14h30 - 17h30	
<b>Agence Postale Communale</b> .....	03 84 45 21 81
Horaires : lundi et jeudi 16h30 - 19h, mardi 9h30 - 12h, mercredi et vendredi 10h - 12h	
Levée du courrier : 14h en semaine et 11h le samedi	
Réclamation La Poste.....	36 31

## JEUNESSE

<b>Ecole Primaire</b> .....	03 84 60 60 25
<b>Accueil de Loisirs</b> « La Grotte Enchantée ».....	03 84 60 64 39
Mercredis - Vacances scolaires : 6h30 - 18h30	
Jours d'école 6h30 - 8h30 / 11h30 - 13h30 / 16h30 - 18h30	
<b>Ecole de Musique Intercommunale Morez</b> .....	03 84 33 35 76

## LOISIRS

<b>Ferme équestre</b>	
Aline MARLIERE.....	06 63 80 69 48
<b>Enseignement de la guitare</b>	
Ludovic NOUGIER.....	06 71 75 19 30
<b>Accompagnateur en montagne</b>	
Rémi BASMAJI.....	07 81 20 32 10
Solène BELLONCLE.....	07 89 74 01 27

## DIVERS

Unité de Vie - <b>Cantou des Jardins</b> .....	03 84 60 67 65
<b>SMAAHJ</b> .....	03 84 45 08 26
<b>Médiathèque</b> .....	03 84 60 64 93
Horaires : mardi 14h - 18h30, mercredi 8h45 - 12h30 / 14h - 18h30, samedi 8h45 - 12h30	
<b>Office de tourisme Haut-Jura Gorges de la Bienne</b> .....	03 84 33 08 73
<b>France Services</b> .....	03 84 33 49 51
<b>Haut-Jura Arcade Communauté Morez</b> .....	03 84 34 11 30
Lundi au jeudi 8h30 - 12h / 14h - 16h30, vendredi 8h30 - 12h	
<b>Doyenné de Morez</b> .....	06 69 04 37 43
<b>Enedis</b> (raccordement).....	09 69 32 18 45
<b>Enedis</b> (dépannage).....	09 726 750 39
<b>SUEZ service des eaux et assainissement</b>	
(service client du lundi au vendredi 8h - 19h et le samedi 8h - 13h) 0 977 408 408	
(urgence 7j/7 - 24h/24).....	0 977 401 126
<b>Syndicat Mixte du Haut-Jura</b> .....	03 84 34 11 39
S.P.A.N.C. (assainissement non collectif).....	03 84 34 16 68
Assainissement Collectif - numéro d'urgence.....	07 56 30 16 79
<b>SICTOM du Haut-Jura</b> .....	03 84 45 52 98
<b>Orange</b> .....	39 00
<b>SAMU</b> .....	15
<b>POMPIERS</b> .....	18
<b>GENDARMERIE</b> .....	17
Gendarmerie Morez .....	03 84 33 11 62
Gendarmerie Saint-Claude.....	03 84 45 08 50
<b>Centre des impôts</b> Lons-le-Saunier .....	0809 401 401
<b>Sécurité Sociale</b> .....	36 46
<b>Maison Départementale des Solidarités</b> Morez.....	03 84 34 14 80
<b>Conciliateurs de Justice</b>	
Jean-Paul MICHEL.....	06 80 56 59 23 / 03 84 35 32 31
Annie CHAMBADE-BREANT.....	06 69 97 07 96

## SANTÉ

<b>Pharmacie</b>	
Sandra DUMONT-GIRARD.....	03 84 60 60 80
Ouvert du lundi au vendredi : 8h30 - 12h / 15h - 19h, samedi 9h - 12h	
Service de Téléconsultation	
<b>Médecin de garde</b> .....	116 117
<b>Urgences</b> .....	15
<b>Centre Anti-Poison</b> .....	04 72 11 69 11
<b>Hôpital</b>	
Morez.....	03 84 34 24 34
Spécialistes sur rendez-vous à Morez : diabétologie-endocrinologie, chirurgie-orthopédique, radiologie-échographie, oto-rhino-laryngologie - phoniatre, néonatalité, pédiatrie	
Saint-Claude .....	03 84 41 33 33

## ESTHÉTIQUE - SOINS - BIEN-ÊTRE

<b>Salon de coiffure</b>	
Artisan Coiffeur.....	06 81 35 18 60
Ouvert du mardi au vendredi de 9h à 19h, samedi de 9h à 14h	
<b>Coiffure à domicile</b>	
Nathalie DEFONTAINE .....	03 84 33 53 51
<b>Massage bien-être en Ayurvéda et Abhyanga</b>	
Fabienne CHASSEUR .....	06 35 51 02 90
<b>Massage bien-être et massothérapie</b>	
Anne GRANDCHAVIN.....	06 12 29 25 68
<b>Médecines traditionnelles orientales</b>	
Natacha PROST .....	07 69 77 84 43
<b>Soins énergétiques, ateliers et formations bien-être</b>	
Claudia BAILLOD.....	06 73 78 22 87
Emmanuelle SCHMID.....	06 28 30 67 47

## HÉBERGEMENT

<b>Gîte familial en gestion libre</b>	
Laurent BERTHET .....	06 52 65 68 02

La [liste des meublés](#) est disponible en Mairie et sur le site internet [www.longchaumois.fr](http://www.longchaumois.fr), rubrique Tourisme



## DÉCHETTERIE DE LONGCHAUMOIS

La déchetterie est ouverte au public toute l'année les vendredis et samedis de 8h15 à 12h45 et de 13h15 à 17h00 (fermée les jours fériés)

Allo Enfance en danger .....	119
Harcèlement scolaire et Cyber Harcèlement .....	30 18
Violences conjugales, sexistes et sexuelles.....	39 19
Viols Femmes Informations .....	0 800 05 95 95
Maltraitance des personnes âgées et des personnes handicapées.....	39 77
Drogues Info Service.....	0 800 23 13 13
Tabac Info Service.....	39 89
Alcool Info Service .....	0 980 980 930
Sida Info Service .....	0 800 840 800

## ARTISANAT - ENTREPRISES

### Artisanat d'art

Les petites décors de C Line ..... 07 43 28 12 12

### Artisan Bois

Ploum Bois - René PERRET ..... 03 84 60 61 36

### Atelier du Vitrail - ouvert au public

Cyril MICOL ..... 03 84 41 29 88

### Automatisme

Jura Process Pierre BEAUD ..... 06 70 91 63 69

### Charpente - Couverture - Zinguerie

Les métiers du toit - Léo SAGNES ..... 06 71 53 44 21

### Construction Bois

Artdubois-Jura ..... 03 84 34 67 78

### Conseil en Pilotage d'entreprise

CBE Conseil Christophe BELLONCLE ..... 06 72 84 48 10

### Elevage de porcs au petit lait

Georges CRETIN ..... 03 84 60 65 38

### Exploitation forestière

PERRIER Frères ..... 03 84 60 64 81 - 03 84 60 61 26

Théo VERGER ..... 06 19 05 35 15

Léo VINET ..... 06 41 85 32 55

### Ferronnerie

David MARCOU ..... 03 84 60 65 24

### Facteur d'arc, batteur d'armures de style japonais

L'atelier du Bombourg - Adrien VESPA ..... 06 86 77 64 87

### Garagiste et Reproduction de clefs

Garage Michelin Automobiles ..... 06 36 88 53 08

### Illustratrice

Marine EGRAZ ..... 06 45 06 11 39

### Lunetteries

SARL JULBO ..... 03 84 34 14 14

### Menuiserie

Menuiserie Maxime BAILLY-MAITRE ..... 03 84 38 12 97

AGC Menuiserie Mickaël GINDRE-CUET ..... 07 77 97 12 97

### Peinture, placoplâtre, revêtement de sol, isolation

DC Renov David CHASSARD ..... 06 84 22 24 93

### Prestataire de Services

Perfection Maison (conciergerie, repassage ...) ..... 07 67 50 75 18

### Relooking - Décoration de meubles

Au passé relooké - Aline CHASSEUR ..... 06 52 52 94 98

### Scierie PERRIN

Scierie ..... 03 84 60 62 25

Bureau ..... 03 84 60 61 21

### Terrassement, aménagements extérieurs, assainissement, réseaux

Roydor TP ..... 06 30 53 70 96

### Travaux acrobatiques, abattages, élagages délicats

Michel BOURGEOIS (Acrobate) ..... 03 84 60 66 52

## ALIMENTATION ET COMMERCES

### Alimentation & carburants

Proximarché ..... 03 84 60 61 61

Ouvert tous les jours : 8h30 - 12h15 / 14h30 - 19h15.

Fermé le lundi après-midi et dimanche après-midi.

Pizzeria « Le Pizzaiolo » ..... 03 84 33 95 51

Ouvert de 11h30 à 14h00 et de 17h30 à 21h30.

Fermé le mardi soir et le mercredi

### Boulangerie - Pâtisserie

Christophe GRAPPE ..... 03 84 60 63 97

Ouvert du mardi au vendredi : 7h - 13h / 16h - 19h30,

samedi 7h30 - 13h / 16h - 19h30, dimanche 7h30 - 12h30.

Fermé le lundi.

Fromagerie ..... 03 84 60 62 52

Ouvert du mardi au samedi : 9h - 12h / 16h - 19h.

Boucherie « Bon Porc du Haut-Jura » ..... 03 84 33 65 38

Ouvert du mardi au vendredi : 8h - 12h / 15h30 - 19h,

samedi 8h - 12h / 15h30 - 18h30, dimanche 8h30 - 12h. Fermé le lundi.

### Vente de Miel

Le Rucher de Sam - 14 Orcières ..... 06 64 74 85 54



  
 **SITE DE ROSSET : HORAIRES OUVERTURE DU TÉLÉSKI,**  
**FIL NEIGE ET ESPACE LUDIQUE (SELON ENNEIGEMENT)**  
**03 84 60 60 84**  
Vacances de Noël : tous les jours 9h00 - 12h30 / 13h30 - 16h45  
Hors vacances du 7 janvier au 4 février 2026 :  
mercredi, samedi et dimanche 9h00 - 12h30 / 13h30 - 16h45  
Vacances d'hiver du 7 février au 8 mars 2026 :  
tous les jours 9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h  
**Tarifs :**  
Moins de 6 ans gratuit  
Pass'Rosset journée : 5 €  
Cart'Rosset (6 pass) : 25 €  
Pass'Saison Rosset : 50 €  


## TRANSPORT

### Taxi

Clément JANVIER (Jura Taxi) ..... 06 80 20 45 88

### Transport à la demande

Grandval Taxi ..... 03 84 60 89 45

Pour tout déplacement sur le territoire de la Communauté de Communes, appelez la veille ou les jours précédents

2,50 € le trajet,

16 € le carnet de 10 trajets

#### LES HORAIRES

Lundi 13h30 - 17h30

Du mardi au vendredi :

8h45 - 12h / 13h30 - 17h30

Samedi : départ 8h40 Longchaumois, retour 10h40 Morez

### Auto-stop avec Rezo Pouce

www.rezopouce.fr

## CORRESPONDANTS DE PRESSE

### L'Hebdo du Haut-Jura et du Haut-Bugey

Sophie DALLOZ, journaliste, chef d'édition ..... 06 79 25 60 47

dalloz.sophie@gmail.com

redaction.hebdohautjura@gmail.com

### La Voix du Jura

René DELOBEL ..... 07 71 24 37 54

rene.delob@wanadoo.fr

### Les Dépêches - Le Progrès

Agence de Saint-Claude ..... 03 84 86 07 30

39 rue du Pré - 39200 SAINT-CLAUDE

lprhautjura@leprogres.fr

Georges SUPPER

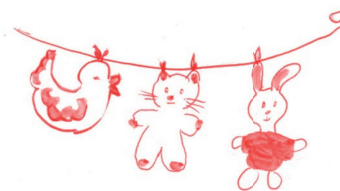
supegeo@yahoo.fr

Le Progrès recherche un correspondant de presse sur la commune

# Etat Civil

## NOS JOIES

Romi DATCU	1 <sup>er</sup> mars 2025
Lou VESPA	17 avril 2025
Éva CHASSARD	20 juin 2025
Ruby ROYDOR	12 novembre 2025
Alice JORGE COSTA	12 novembre 2025



## MARIAGES



Joanna LEGEARD & Razvan-Liviu DATCU	29 mars 2025
Fanny MITAUX & Patrick KHANAMATH	03 mai 2025
Marie BURLION--LESTOILLE & Panayot TODOROV	30 août 2025
Kassandra BRISEBOIS-PROVENCHER & Pierre BEAUD	12 septembre 2025
Lida Carolina BASTIDAS VELASQUEZ & Yoann RIGHETTI	25 octobre 2025

## NOS PEINES

Jeanne CUAZ née TORNARE	02 février 2025	Longchaumois	97 ans
Side LAZZAROTTO née PONTAROLLO	14 février 2025	Longchaumois	96 ans
Thérèse GRENIER-BOLEY	28 février 2025	Hauts de Bienne	81 ans
Jean-Pierre PROST	25 mars 2025	Hauts de Bienne	78 ans
Marcel GRENIER-BOLEY	17 avril 2025	Hauts de Bienne	91 ans
Gilles JACQUEMIN-GUILLAUME	21 avril 2025	Hauts de Bienne	68 ans
Bernadette CHRETIN-BRISON née DUMONT-GIRARD	22 avril 2025	Longchaumois	94 ans
Sandrine THERY	24 avril 2025	Besançon (25)	51 ans
Kléber VLAMYNCK	27 avril 2025	Hauts de Bienne	94 ans
Eliane FERREBOEUF née FOMIA	30 avril 2025	Saint-Claude	90 ans
Nicolas DE MALVINSKY	10 juin 2025	Hauts de Bienne	22 ans
Ghislaine BUEE née ANSEL	25 juillet 2025	Longchaumois	86 ans
Josiane DURAFFOURG née GERBAIX	25 juillet 2025	Lons-le-Saunier	76 ans
Margot HUMBERT	14 septembre 2025	Besançon (25)	16 ans
Roberte Jacqueline BIGLER née FUSILLIER	24 octobre 2025	Longchaumois	87 ans
Lucienne BAILLY née MASSON	08 novembre 2025	Longchaumois	94 ans



### Décès de personnes nées à Longchaumois

Léon CHAVIN-GAZALIER	20 décembre 2024	Saint-Julien-en-Genevois (74)	92 ans
Jean-Claude DUMONT-GIRARD	11 février 2025	Oyonnax (01)	84 ans
Gilberte MANDRILLON née MICHEL	03 mars 2025	Oyonnax (01)	97 ans
Jean PROST-BOUCLE	07 avril 2025	Lons-le-Saunier	84 ans
Andrée BARTHOD née PERRET	09 avril 2025	Palavas-les-Flots (34)	96 ans
Louis GRAND	09 avril 2025	Oyonnax (01)	94 ans
Paulette BAILLY née MICHAUD-MOTTET	24 avril 2025	Poligny	94 ans
Noël GRENIER-BOLEY	28 juin 2025	Désandans (25)	89 ans
Maurice GRENIER-BOLEY	04 juillet 2025	Besançon (25)	89 ans
René KUNZLI	05 juillet 2025	Corveissiat (01)	89 ans
André VUILLET-à-CILES	08 août 2025	Champagnole	92 ans
Marie GABRIEL-ROBEZ née DUMONT-GIRARD	08 octobre 2025	Septmoncel - Les Molunes	92 ans

### Décès de personnes inhumées à Longchaumois

Jean RADIGALES	28 février 2025	Besançon (25)	79 ans
----------------	-----------------	---------------	--------

## Roydor TP SAS

Adrien ROYDOR est originaire de Morez. Depuis très jeune il se passionne pour les travaux publics. Adrien réalise son apprentissage, du CAP au BTS, au sein d'une entreprise locale : Rabasa TP. Il part ensuite travailler à Lyon, en tant que chef de chantier, chez Sogea filiale de Vinci, pour laquelle il réalise des chantiers de canalisations d'eau potable.

Après y avoir exercé pendant 7 ans, Adrien revient dans son Jura natal. Il travaille alors pendant 13 ans, dans une entreprise de construction en Suisse dans la branche Génie civil de celle-ci. Adrien réalise alors de gros chantiers (gare, tram, autoroute...) ou des chantiers plus modestes, pour les particuliers ou les communes.

Après toutes ces années où il a perfectionné son savoir-faire et fort d'une solide expérience, il souhaite travailler différemment, travailler pour lui, en étant plus à l'écoute des clients et en réalisant un travail de qualité.

En septembre 2024, il décide de créer son auto-entreprise à Longchaumois, commune où Adrien habite depuis 3 ans. Lors de sa première année d'activité les objectifs sont atteints, il crée alors le 1<sup>er</sup> octobre 2025 la société Roydor TP S.A.S.

Cette société de travaux publics, dont Adrien est le seul employé pour le moment, réalise des travaux de terrassement, voirie et réseaux divers, d'aménagements extérieurs comme la réalisation de cour, pose de bordures et pavés, des travaux d'assainissement et pose de fosses septiques, etc.

Pour toutes demandes de devis, Adrien sera ravi de répondre à vos questions. Vous pouvez le joindre au 06 30 53 70 96 ou par mail à [roydortp@icloud.com](mailto:roydortp@icloud.com)



## Jura Process

A 32 ans Pierre BEAUD est venu s'installer à Longchaumois après avoir acquis une solide expérience.

Après un BTS Conception et Réalisation de Systèmes Automatiques au lycée Jules Haag et une licence pro en Automatique Robotique à l'université de Franche-Comté, Pierre a fait son stage de fin d'études chez Millet à Pratz. Il est rentré chez Lacroix Emballage France pour se former pendant un an dans la construction de machines. Il est parti 7 ans au Canada toujours chez Lacroix emballage en tant que technicien itinérant sur tout le continent américain. Il a déménagé des cellules de production et assurer leur entretien.

A son retour en France, il a travaillé un an à Oyonnax chez AD2R en tant qu'automaticien.

Désireux de s'installer à son compte, il crée sa société Jura Process en novembre 2024 avec la volonté de s'implanter dans le Haut-Jura et le Doubs.

Après une première étape de démarchage, il fait ses premiers dépannages en électricité industrielle et il enchaîne ensuite avec la rénovation de ses premières commandes machines.

Il construit petit à petit sa clientèle dans l'industrie et chez les artisans locaux.

Ses interventions permettent de prolonger des machines industrielles encore performantes mécaniquement mais dont l'automate n'est plus disponible. Cette mise à jour de l'automate et du logiciel fiabilise les machines et permet aussi de les améliorer durablement. Le client peut conserver son marché en continuant de faire fonctionner sa machine spéciale.

Pierre a fait le choix de travailler avec les licences Siemens et Allen Bradley.

Son métier nécessite de l'ingéniosité et l'association de savoir-faire entre l'électricien, l'automaticien et le mécanicien.

Si vous avez des projets industriels nécessitant de l'automatisme et l'assurance d'un SAV local et rapide, vous pouvez contacter Jura Process au 06 70 91 63 69 ou par mail [JuraProcess39@gmail.com](mailto:JuraProcess39@gmail.com)



## CBE Conseil

Portrait d'un nouvel entrepreneur local : Christophe Belloncle / CBE Conseil

Installé récemment à son compte, Christophe BELLONCLE met aujourd'hui son expérience et son expertise au service des petites et moyennes entreprises de notre région.

Ingénieur de formation, diplômé de l'École des Arts et Métiers, Christophe a débuté sa carrière après un service militaire en tant qu'officier, expérience qui lui a permis d'intégrer très tôt un poste de manager. Après trois ans passés dans une fonderie, il rejoint l'entreprise Lamy, dans le Jura, où il pensait ne rester que quelques années... Il y passera finalement vingt-cinq ans ! Au sein de cette société lunetière Morézienne, il a successivement exercé des responsabilités variées, de la production à la supply chain, en passant par les systèmes d'information, pour enfin assurer la direction du site durant les trois dernières années.

Après vingt-cinq ans d'un parcours riche et évolutif au sein de l'entreprise, l'histoire industrielle de celle-ci a connu son terme. Christophe a alors choisi de transformer cette nouvelle étape en une nouvelle aventure professionnelle, en mettant son expérience au service des autres.

Depuis janvier 2025, il propose ainsi des prestations de conseil et d'audit à destination des TPE et PME, afin d'optimiser leurs process, améliorer leur rentabilité, structurer leurs projets et les accompagner dans leur développement. Sa clientèle va aujourd'hui de l'auto-entrepreneur à l'entreprise d'une quinzaine de salariés.

Animé par la passion de la transmission et la recherche de solutions concrètes, Christophe Belloncle met au centre de son approche la proximité, l'écoute et la compréhension du terrain. Des valeurs qui résonnent particulièrement dans notre tissu économique local.



Pilotage et digitalisation

## Janvier

S	3	_____
D	4	_____
S	10	Vœux du Maire
D	11	_____
S	17	_____
D	18	_____
S	24	Soirée Moules Frites
D	25	_____
S	31	_____

## Février

D	1	_____
S	7	_____
D	8	_____
J	12	Balade nocturne en raquettes
S	14	_____
D	15	_____
S	14	Exposition Photos au Clovis et Marceau Duraffourg et Bernard Lapp
L	23	_____
J	19	Balade nocturne en raquettes
S	21	_____
D	22	_____
J	26	Balade nocturne en raquettes
S	28	_____



## Mars

D	1	_____
J	5	Balade nocturne en raquettes
S	7	_____
D	8	_____
S	14	_____
D	15	Elections Municipales
S	21	Concours de Belote
D	22	Elections Municipales
S	28	_____
D	29	_____

## Avril

S	4	_____
D	5	_____
S	11	_____
D	12	_____
S	18	_____
D	19	_____
S	25	Nettoyage de Printemps
D	26	Souvenir des Déportés

# 2026



## Mai

S	2	Spectacle Fous Zélés
D	3	_____
V	8	Anniversaire Victoire 39/45
S	9	_____
D	10	_____
S	16	_____
D	17	Foire de Printemps
S	23	_____
D	24	_____
S	30	Tournoi de Pétanque
D	31	_____

## Juin

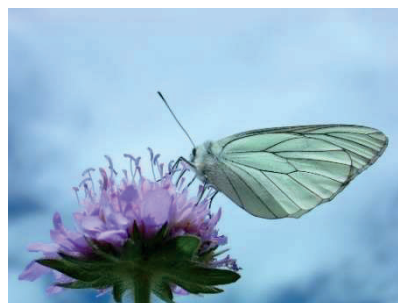
S	6	_____
D	7	_____
S	13	Tournoi Tennis
D	14	Tournoi Tennis
S	20	Tournoi Tennis
D	21	Tournoi Tennis
S	27	Tournoi de Pétanque Fête de la Saint-Jean
D	28	Fête de la Saint-Jean

## Juillet

S	4	Long Show Jazz
D	5	Long Show Jazz
S	11	Bal du 14 juillet
D	12	_____
V	17	_____
S	18	Fou Zéléstival
D	19	_____
S	25	_____
D	26	_____

## Août

S	1	_____
D	2	Portes ouvertes Maison de la Flore
L	3	Passage du Tour de France féminin
S	8	_____
D	9	_____
S	15	_____
D	16	_____
S	22	_____
D	23	_____
S	29	_____
D	30	_____



## Septembre

S	5	Forum des associations Course des lutins
D	6	Libération du Village Vide-greniers
S	12	_____
D	13	_____
S	19	_____
D	20	_____
S	26	_____
D	27	_____



## Octobre

S	3	_____
D	4	Foire d'automne Exposition Mycologique
S	10	_____
D	11	_____
S	17	Foire Bio
D	18	Foire Bio
S	24	_____
D	25	_____
S	31	_____

## Novembre

D	1	_____
S	7	_____
D	8	_____
Me	11	Mémoire victimes de guerre 14/18
S	14	_____
D	15	Repas des Aînés
S	21	Concert Sainte-Cécile
D	22	_____
S	28	Marché de Noël
D	29	_____

## Décembre

V	4	Téléthon
S	5	Loto
D	6	_____
V	11	Spectacle Accueil de Loisirs
S	12	_____
D	13	_____
S	19	_____
D	20	_____
S	26	_____
D	27	_____

Crédit Photos :  
Nadine PROST-ROMAND